

République d'Haïti
Département du Nord-Ouest
Commune de Bombardopolis



Plan Communal de Développement de la commune de Bombardopolis 2011-2016



Juillet 2011

INDEX DES CARTES ET FIGURES	5
INDEX DES TABLEAUX	6
AVANT PROPOS	7
INTRODUCTION.....	8
BREF HISTORIQUE DE LA COMMUNE	8
1 METHODOLOGIE.....	8
1.1 FORMATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	8
1.2 ÉVALUATION DES RESULTATS DU 1 ^{ER} PCD 2007-2009 DE BOMBARDOPOLIS (BILAN)	9
1.2.1 LES SERVICES DECONCENTRES DE L'ÉTAT	9
1.2.2 MESURES DE POLITIQUE ET SECTEUR D'ADMINISTRATION.....	9
1.2.3 MILIEU SOCIAL ET SERVICES SOCIAUX.....	10
1.3 DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET SECTORIEL	13
1.4 ÉLABORATION DES STRATEGIES (HIERARCHISATION DES PRIORITES, VISION, OBJECTIFS, PLANIFICATION).....	17
1.5 VALIDATION.....	18
1.6 LIMITES DE LA METHODE.....	18
2 DIAGNOSTIC.....	19
2.1 ORGANISATION ET STRUCTURATION DU TERRITOIRE	19
2.1.1 LOCALISATION DE LA COMMUNE DE BOMBARDOPOLIS	19
2.1.2 DEMOGRAPHIE /REPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE ET PAR AGE	19
2.1.3 REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION.....	20
2.1.4 ORGANISATION ADMINISTRATIVE	20
2.1.5 SITUATION FONCIERE DES DOMAINES DE L'ÉTAT.....	23
2.2 FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITES ET SERVICES DECONCENTRES DE BOMBARDOPOLIS.....	24
2.2.1 COLLECTIVITES TERRITORIALES	24
2.3 LA LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT	25
LE MILIEU PHYSIQUE ET L'ENVIRONNEMENT	26
2.3.1 OCCUPATION DU SOL	26
2.3.2 CLIMAT ET PLUVIOMETRIE	28
2.3.3 HYDROGRAPHIE ET HYDROLOGIE	29
2.3.4 CARACTERISTIQUES AGRO MORPHOLOGIQUES	30
2.3.5 ENVIRONNEMENT	31
2.3.6 LA SANTE	34

2.3.7	L'URBANISATION ET LES MIGRATIONS	36
2.3.8	EMPLOI	37
2.3.9	SPORT, LOISIRS, RELIGIONS ET CULTURE.....	37
2.3.10	LES SOURCES D'ÉNERGIES UTILISÉES ET POTENTIALITÉS.....	40
2.3.11	ADDUCTION ET ACCÈS À L'EAU POTABLE	41
2.3.12	COMMUNICATION.....	42
2.4	LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE DE BOMBARDOPOLIS	44
2.4.1	LA PRODUCTION VÉGÉTALE.....	44
2.4.2	L'ÉLEVAGE.....	47
2.4.3	LA PÊCHE	48
2.4.4	LA PRODUCTION DE CHARBON	49
2.4.5	LE COMMERCE	50
2.4.6	L'ENTREPRENARIAT	51
2.4.7	EXPLOITATION DE MINES ET CARRIÈRES	52
2.4.8	ARTISANAT	52
3	<u>PARTIE III : PLANIFICATION.....</u>	<u>55</u>
3.1	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PAR SECTEUR.....	56
3.2	PROGRAMMES ET PROJETS.....	61
3.3	MESURES DE POLITIQUES	69
4	<u>PARTIE IV : MISE EN ŒUVRE DU PCD.....</u>	<u>70</u>
4.1	LE FINANCEMENT DU PCD.....	70
4.2	LA MOBILISATION ET GESTION DE RESSOURCES	71
4.3	LE DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PCD	72
5	<u>PARTIE V : ANNEXES</u>	<u>76</u>
5.1	CHOIX DES PRIORITÉS, VISION ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT	76
5.2	COMPOSITION DU CDC ET DES CDSC.....	78
5.3	ÉCOLES DE BOMBARDOPOLIS.....	82
5.4	BIBLIOGRAPHIE	87

Sigles

AAA	: Agro Action Allemande
ADEMA	: Ansanm pou yon Demen Miyò an Ayiti
APSA	: Agents de Production et Santé Animale
ASEC	: Assemblée de la Section Communale
BAC	: Bureau Agricole Communal
BID	: Banque Interaméricaine de Développement
BME	: Bureau des Mines et de l'Énergie
CASEC	: Conseil d'Administration de la Section Communale
CDC	: Conseil de Développement Communal
CEP	: Certificat d'Études Primaires
CFPB	: Contribution Foncière des Propriétés Bâties (CFPB)
CNIGS	: Centre National d'Information Géo Spatiale
CONATEL	: Conseil National de Télécommunication
CT	: Collectivités Territoriales
DCP	: Dispositif de Concentration de Poissons
DGI	: Direction Générale des Impôts
EDH	: Électricité d'Haïti
EFACAP	: École Fondamentale d'Application et Centre d'Appui Pédagogique
FAES	: Fonds d'Assistance Économique et Sociale
GRAF	: Groupe de Recherches et d'Actions pour Développement du Far West
ID	: Initiative Développement
IHSI	: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
INARA	: Institut National de la Réforme Agraire
ISPAN	: Institut pour la Sauvegarde du Patrimoine National
KORAL	: Konbit pou Remanbre Aksyon Lakay
MAE	: Ministère des Affaires Etrangères
MICT	: Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MJSAC	: Ministère de la Jeunesse des Sports et de l'Action Civique
MPCE	: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).
MSPP	: Ministère de la Santé Publique et de la Population
NTIC	: Nouvelles Technologies d'Information et de Communication
ODESOB	: Organisation de Développement Economique et Social de Bombardopolis
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
OPS	: Organisation Prestataire de Services
PADL	: Programme d'Appui au Développement Local
PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
PCD	: Plan Communal de Développement
PDLB	: Programme de Développement Local de Bombardopolis
PDLH	: Programme de Développement Local en Haïti
PNCS	: Programme National de Cantine scolaire
SEJSSC	: Secrétairerie d'État à La Jeunesse aux Sports et à l'Action Civique
UCS	: Unité Communale de Santé
UE	: Union Européenne
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Éducation et l'Enfance
UNOPS	: United Nations Operating Project Service

Index des cartes et figures

Figure 1 : Arbre à problèmes Déboisement.....	14
Figure 2 : Arbre à problèmes Entreprenariat.....	15
Figure 3 : Arbre à problèmes Culture	16
Figure 4 : Arbre à problèmes Conflits politiques.....	17
Figure 5 : Position de la commune dans le pays	19
Carte 1 : Carte administrative de la commune	23
Figure 6 : Organigramme de la Mairie (2011).....	25
Figure 7 : Topographie de la commune.....	27
Figure 8 : Schéma de l'occupation des sols de la commune.....	28
Figure 9 : Précipitations	29
Figure 10 : Réseau hydrographique (ravines sèches).....	30
Figure 11 : Approvisionnement en eau potable.....	42
Figure 12 : Vision de la commune	55
Figure 13 : Schéma succinct de l'organisation du territoire de Bombardopolis selon la vision du PCD	55

Index des tableaux

Tableau 1 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Services Communaux)	9
Tableau 2 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Administration).....	9
Tableau 3 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Education)	10
Tableau 4 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Santé)	10
Tableau 5 : Prise en charge sanitaire 2007-2010 (source : HEB).....	11
Tableau 6 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Culture, sport)	11
Tableau 7 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Energie)	11
Tableau 8 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Eau potable et assainissement).....	12
Tableau 9 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Transport).....	12
Tableau 10 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Elevage).....	12
Tableau 11 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Agriculture).....	13
Tableau 12 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Pêche)	13
Tableau 13 : Réalisations du 1 ^{er} PCD (secteur Commerce/entrepreneuriat).....	13
Tableau 14 : Caractéristiques de la population.....	19
Tableau 15 : Répartition des habitants par section communale	20
Tableau 16 : Répartition des habitants de la commune par section communale.....	21
Tableau 17 : Répartition et nombre des localités par habitation, 1 ^{ère} section	21
Tableau 18 : Répartition et nombre des localités par habitation, 2 ^{ème} section	22
Tableau 19 : Répartition et nombre des localités par habitation, 3 ^{ème} section	22
Tableau 20 : Chiffres disponibles sur les entrées fiscales.....	24
Tableau 21 : Perception du secteur Environnement par les habitants	32
Tableau 22 : Bilan quantitatif des écoles de Bombardopolis 2007 / 2010 (1 ^{ère} à 6 ^{ième} AF).....	33
Tableau 23 : Bilan quantitatif des écoles de Bombardopolis 2007 / 2010 (7 ^{ième} AF à Rhéto)	33
Tableau 24 : Ecoles professionnelles de Bombardopolis (2010).....	34
Tableau 25 : Soins de santé locaux.....	36
Tableau 26 : Causes des déplacements vers la commune de Bombardopolis	36
Tableau 27 : Causes des déplacements hors de la commune de Bombardopolis	37
Tableau 28 : Pratiques culturelles à Bombardopolis.....	38
Tableau 29 : Terrains de sport de la commune.....	39
Tableau 30 : Perception du secteur sportif par les habitants	40
Tableau 31 : Perception du secteur énergétique par les habitants	40
Tableau 32 : Perception du secteur eau potable par les habitants.....	42
Tableau 33 : Perception du secteur transport par les habitants.....	43
Tableau 34 : Principaux échanges de cultures agricoles	45
Tableau 35 : Variétés de manioc	46
Tableau 36 : Perception de la filière manioc par les habitants.....	47
Tableau 37 : Perception du secteur de l'élevage par les habitants.....	48
Tableau 38 : Marchés de Bombardopolis	50
Tableau 39 : Flux des produits échangés sur les marchés par les marchandes de l'extérieur	51
Tableau 40 : Perception du secteur du commerce et de l'entrepreneuriat par les habitants.....	52
Tableau 41 : Perception du secteur artisanat par les artisans.....	54
Tableau 42 : Prévisions d'investissement des ONG pour les années à venir (source : ONG)	71

Avant Propos

Nous, Maires, CASEC et ASEC de la Commune de Bombardopolis, Représentants des services déconcentrés de l'Etat, Membres du Conseil de Développement Communal (CDC) et Représentants de la société civile, tenons à remercier tous ceux et toutes celles qui nous ont accompagnés à la concrétisation de nombreuses actions qui ont été listées dans le premier Plan Communal de Développement triennal (2007-2009).

En poursuivant la logique du développement local qui est un chemin très long à parcourir, nous vous présentons ce deuxième Plan Communal de Développement quinquennal qui est conçu suivant une approche participative communale qui reflète l'aspiration de la population pour un avenir meilleur pour les cinq prochaines années.

Pour assurer sa mise en œuvre, nous faisons appel à vous : potentiels partenaires, amis de Bombarde, collaborateurs, Bombardopolitains (es) d'ici et d'ailleurs et investisseurs à venir apporter votre pierre, quelle qu'en soit la forme, dans la construction d'une nouvelle Bombarde que nous rêvons tous.

« Bombardopolis, Ville hospitalière »

Introduction

La commune de Bombardopolis a établi en 2006 son premier Plan Communal de Développement ; le cartel alors en place à la Mairie avait transmis ce document au cartel suivant, qui a compris son importance pour le développement de sa politique et de la commune et l'a pris à bras-le-corps. Grâce notamment à l'appui technique du programme PDLB des ONG ID et ADEMA, et au financement de la coopération canadienne dans le cadre du PDLH, la Mairie a développé les infrastructures communales et lancé plusieurs projets d'appui à la production.

Pour le renouvellement de son Plan, de 2011 à 2016, elle a fait appel au programme PADL de l'ONG ADEMA qui l'avait déjà accompagné pour l'élaboration du premier plan. Ce renouvellement s'est fait également avec l'appui financier de la coopération canadienne.

Nous trouverons dans ce document, après un bref descriptif de la méthode utilisée, le diagnostic actuel de la commune, qui comprend une comparaison avec la situation avant le premier plan et le bilan des actions menées pendant ce dernier. Puis la deuxième partie présentera la vision du plan, les orientations stratégiques pour chacune des thématiques, et le plan d'action en lui-même.

Bref historique de la commune

Bombardopolis a été fondé en 1764 par des allemands installés par Fuze Aublet, Directeur du Môle, sous le gouvernement du Comte d'Estaing. La ville a été dénommée ainsi en l'honneur de Monsieur « de Bombarde », riche financier allemand. Ainsi, Bombardopolis signifie « ville de Bombarde ».

L'histoire de Bombardopolis est associée à celle du Môle St Nicolas qui a pris une part active à la révolution de St Domingue et aux événements ayant conduit à l'indépendance d'Haïti. On y trouve quelques restes de bâtisses historiques à l'état de ruines (Ruines Rochefort et Pélissier I, Croix Arnold, Calvaire, Tête Coulon).

Bombardopolis a été d'abord Paroisse puis élevée au rang de canton par le vote d'une loi sur la délimitation territoriale au Conseil des Cinq Cent en mars 1797 sur proposition de Dufay, député de St Domingue à ce dit Conseil. Elle a été élevée au rang de commune le 17 octobre 1821 sous le gouvernement de Jean Pierre Boyer. C'est donc l'une des plus vieilles communes de la République d'Haïti.¹

1 METHODOLOGIE

1.1 Formation du Conseil de Développement Communal

Le Conseil de Développement Communal a été formé en septembre 2010, avant la révision du PCD, sur une initiative de la Mairie, appuyée par le programme de Développement Local de Bombardopolis². Un Conseil de Développement a également été monté pour chaque section. Avant leur investiture publique le 3 octobre 2010, ces structures ont élaboré leurs règlements et statuts, et ont suivi une formation sur le rôle d'un conseil

¹ Sources : Moreau de Saint-Méry dans *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de St Domingue*.

Thomas Madiou, *Histoire d'Haïti* vol 1 et 2

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) : *Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti : Commune de Bombardopolis*, 1998

² Programme mené par les ONG haïtiennes ADEMA et française ID, sur l'appui aux collectivités dans la réalisation du 1er PCD.

de développement selon la loi. Au commencement du processus de révision du PCD, une formation leur a également été dispensée sur les méthodes et enjeux de l'élaboration d'un plan de développement, et le rôle d'un CDC dans l'élaboration et le suivi de ce dernier.

1.2 Évaluation des résultats du 1^{er} PCD 2007-2009 de Bombardopolis (Bilan)

Le bilan du premier Plan de Développement a été fait en trois étapes :

1. Recueil de données des actions et projets menés et des résultats chiffrés atteints avec chaque acteur individuellement : ONG, collectivités, services déconcentrés de l'État
2. Établissement d'un bilan des actions par thématique, par comparaison aux actions prévues dans le Plan de Développement
3. Présentation du bilan à la population lors de 5 ateliers menés dans le bourg, la côte, et chacune des 3 sections, avec une quarantaine de participants par atelier, issus des CDC, CDSC, collectivités, organisations de base. Ceux-ci ont complété, questionné, et validé le bilan présenté, avant la parution du bilan définitif.

1.2.1 Les services déconcentrés de l'état

Au niveau des services déconcentrés de l'État, l'effort du gouvernement est moins important, excepté quelques nominations, fondamentales, mais peu nombreuses. Les principaux acquis viennent également de la collaboration Mairie - PDLB (mise à disposition du complexe). Cependant, notons l'effort important sur le secteur Éducation avec de nombreuses nominations (voir détail dans le chapitre Éducation).

Nomination d'un directeur du Bureau Agricole Communal (BAC)
 Nomination d'un agent à la direction Générale des Impôts (DGI)
 Mise à disposition de frigidaires pour les vaccins animaux au niveau du bourg
 Mise en place d'un tribunal de paix à Crève (tous les pré requis ne sont pas présents pour son fonctionnement)

Tableau 1 : Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Services Communaux)

1.2.2 Mesures de politique et secteur d'Administration

Organisation de Table ronde de concertation communale trimestrielle
 Réalisation d'1 Campagne d'adressage du Bourg et de Crève
 Reddition de compte à la Mairie et formation par le MICT du comptable payeur de la Mairie en vue de sa nomination
 Augmentation de 55 % des recettes fiscales locales (taxe charbon, patente, CFPB...) – Montant pour l'exercice fiscale 2009/2010 : 115 649.20 gourdes
 Formation du Conseil de Développement Communal (CDC) et de 3 Conseils de Développement Section Communale (CDSC)
 Construction du Bureau CASEC de la 1^{ère} Section Plate-forme
 Construction du Bureau CASEC de la 2^{ème} Section Des Forges
 Construction du Bureau CASEC de la 3^{ème} Section Plaine d'Orange en cours d'exécution
 Construction d'un complexe Administratif regroupant la Mairie et les Services déconcentrés de l'État (BAC, Inspection Scolaire, Etat Civil, DGI, Justice)

Tableau 2 : Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Administration)

1.2.3 Milieu social et services sociaux

L'éducation

Amélioration de la qualité de l'éducation

Organisation d'actions de formation pour les Maîtres et Directeurs, et de suivis pédagogiques pour les 15 Ecoles Associées (EA) aux Ecoles Fondamentales d'Application (EFA) et les 7 écoles nationales
Mise à disposition de matériels didactiques et de manuels scolaires dans les 15 EA et les 7 écoles nationales
Développement d'1 bibliothèque dans l'EFA du bourg
Développement des cantines : 80% des écoles de la commune ont des cantines scolaires.
10 normaliens diplômés à l'Ecole Normale d'Instituteurs du Nord Ouest (ENINO)

Amélioration de l'accès

Ouverture d'1 école d'informatique dans le Bourg (Église St-François)
Construction de 30 salles complémentaires (20 dans les écoles publiques et 10 dans les écoles privées)
Scolarisation d'enfants démunis (135 élèves subventionnés dans le cadre de l'EPT)
Mise en place d'une École Fondamentale d'Application (EFA) à l'école Pa Nou
Ouverture du 3^{ème} cycle du fondamental dans 3 écoles publiques (1 par section)
Construction en cours d'un lycée dans le bourg
Ouverture d'1 Centre d'examen officiel à Crève
Ouverture d'1 Collège dans la 3^{ème} section (Faligant)
Nomination de 14 professeurs d'écoles publiques de 1^{er} et 2^{ème} cycle

Tableau 3 : Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Éducation)

La santé

Information Education Communication (IEC)

- Thèmes abordés : maladies sexuellement transmissibles, maladies épidémiques, prévention Choléra, planning familial, les symptômes TB, VIH SIDA, lavage des mains, utilisation des latrines

Fournitures d'intrants

- Préservatifs (kapòt), kits hygiéniques, produits de traitement de l'eau

Amélioration des infrastructures sanitaires

- Construction de 6 salles supplémentaires à l'Hôpital Evangélique de Bombardopolis (HEB)

Tableau 4 : Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Santé)

Description	2007	2008	2009	2010	total
Consultation générale	6 200	6832	8 304	9 777	31 113
Test Laboratoire	21 000	25 756	32 444	36 490	115 690
Test CDV VIH	1 772	5 820	5 319	4 389	17 300
Neuvo +	81	158	192	178	609
Test PTME VIH	437	1 510	1 638	1 794	5 379
Neuvo +	12	29	26	23	90
Patients soins palliatifs	462	550	785	887	2 684
Patients sous ARV	124	191	234	311	860
TB patients traités	15	33	79	74	201
Radiographie			90	154	244
Sono graphie				132	132

Tableau 5 : Prise en charge sanitaire 2007-2010 (source : HEB)

La culture

Événementiel

- Organisation d'animation (festival annuel de théâtre, foire du 1^{er} mai, fêtes patronales, raras, gaguères, Concours Miss CJB, championnats de football)

Infrastructure

- Ouverture d'1 night Club

Tableau 6: Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Culture, sport)

L'énergie

Amélioration de l'accès à l'éclairage individuel

- Distribution de 50 kits solaires familiaux (batterie+câbles+lampes), installation de 2 centres de recharge solaire (Bourg : 1, Crève : 1)

Éclairage public

- Projet d'électrification thermique (en cours) – Don de 2 groupes électrogènes
- Installation de 7 lampadaires solaires (5 dans le bourg, 1 à Des Forges et 1 à Crève).

Tableau 7 : Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Energie)

L'accès à l'eau

Amélioration de l'accès à l'eau

- Construction et réparation de citernes (251 familiales et 9 communautaires)
- Réalisation d'1 étude hydro géologique
- Formation des comités de points d'eau sur la gestion de l'eau
- Réhabilitation de captages (Kris, Komisè et Fontaine)

Gestion des déchets

- Installation de poubelles et mise en place d'1 service de ramassage (40 poubelles au niveau du Bourg et 6 dans la 3^{ème} section : mauvais état actuel)

Amélioration de l'assainissement communal

- Construction de latrines (300 familiales, 100 dans chaque section communale et 5 latrines dans les écoles (2 dans le bourg et 1 dans chaque section)

Tableau 8 : Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Eau potable et assainissement)

Les infrastructures routières

Amélioration des axes principaux

Bombardopolis – Baie- de -Henne (vers Gonaïves – Port au Prince)

- Bétonnage virage Morne Chien : 150 mètres
- Creusement de canaux latéraux Verné à Carrefour Pomme : 2 000 mètres

Bombardopolis – Môle Saint Nicolas (vers Jean- Rabel – Port de Paix)

- Remblaiement zone Ka Brouette : 2 100 mètres
- Bétonnage Ka Brouette : 200 mètres

Bombardopolis – Crèves (vers 2nd noyau de concentration de population)

- Bétonnage (Clenette, Lariolle, Chili) : 500 mètres

Amélioration des routes secondaires

- Percement d'1 piste vers la zone côtière désenclavement de 3 villages : Anse-à-Chatte, La Plate-forme et Jean-Macoute : 21,3 kilomètres
- Bétonnage Morne Sévère : 32 mètres

Tableau 9 : Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Transport)

Amélioration de la production animale

Élevage

- Environ 40 éleveurs ont bénéficié de formation sur les techniques améliorées d'élevage.
- Mise en place de 3 pharmacies vétérinaires, 1 dans chaque section communale.
- Distribution de 24 boucs améliorés et 1 203 cabris à raison de trois cabris par bénéficiaire
- Distribution poules de chairs et pondeuses

Tableau 10 : Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Élevage)

Amélioration de la production agricole

Agriculture

- Distribution de 10 000 plantules de bananiers, 1 895 marmites de pois (rouges, noirs et souches), 400 marmites de pistache, 100 marmites de maïs, 30 000 plantules d'ananas, 30 000 plantules de mangue, orange et coco
- Construction de 3 lacs collinaires (Pomme, Pélissier, Verné)
- Travaux de conservation de sols, aménagement de ravines

Tableau 11 : Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Agriculture)

Amélioration de la filière pêche

Filière pêche (villages Anse à Chatte, La Plate Forme, Jean Macoute)

- Structuration : Appui, renforcement de 3 associations de pêcheurs
- Augmentation du volume de poisson pêché : Installation de 3 dispositifs de concentration de poissons (DCP), formation sur les techniques de pêche, fourniture de matériel (canots, hameçons, lignes, viroles...)
- Amélioration de la conservation : ouverture de 3 unités solaires de fabrication de glace, mise en place de 35 séchoirs solaires

Tableau 12 : Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Pêche)

Amélioration des infrastructures commerciale

Amélioration des infrastructures commerciales

- Construction de 3 Marchés : Crève, habitation Pomme et bourg (en cours)

Entreprenariat :

- Mise en place d'1 dispositif d'appui individualisé : crédit, formation de 6 entrepreneurs (1 cyber café, 1 restaurant, 2 provisions alimentaires, 1 espace de détente, 1 maison de transfert d'argent)
- Renforcement d'1 dispositif de microcrédit (450 marchandes, taux d'intérêt mensuel : 2,5%)
- Formation de 2 clubs d'entrepreneurs

Tableau 13 : Réalisations du 1^{er} PCD (secteur Commerce/entreprenariat)

1.3 Diagnostic territorial et sectoriel

Le diagnostic a été mené en trois étapes :

1. Organisation **d'enquêtes** sur les 5 zones de la commune (côte, bourg, 3 sections). Les enquêtes ont été menées par les animateurs communautaires de la Mairie sur les données chiffrées, à fins de comparaison avec les enquêtes préalables au premier Plan de Développement : écoles, élèves, professeurs, sources, structures et personnel de santé, loisirs, marchés et flux de marchandises.
2. Organisation **d'ateliers thématiques** réunissant les acteurs de la thématique en question (collectivités, services déconcentrés concernés, producteurs, commerçants...en fonction de la thématique). Un atelier a été organisé pour chacune des 12 thématiques suivantes : pêche, manioc, élevage, artisanat, commerce-entreprenariat, éducation, santé, eau potable, environnement, culture-loisirs, fonctionnement des services de l'État, transport-communication. Les ateliers se sont déroulés de la façon suivante, en 6 étapes: présentation du bilan du 1^{er} PCD sur la thématique, tableau des forces-

faiblesses- opportunités et menaces, classification des forces et des faiblesses, arbre-à-problèmes, rêves- vision à atteindre pour le secteur, proposition d'actions pour le 2^{ème} PCD.

3. Organisation **d'ateliers géographiques** pour chacune des 5 zones de la commune. Lors de ces ateliers menés avec une quarantaine de personnes issues de toutes les habitations de la zone et représentant les différentes catégories d'âges et de sexe, on a monté une carte de la zone illustrant :
 - a. les mouvements de la population liés aux services (où va- t-on chercher de l'eau ? envoyer les enfants à l'école ? chercher des soins de santé ?...) ;
 - b. les mouvements commerciaux et de production : qui viennent vendre et acheter dans la zone ? Qu'est ce qui se vend, s'achète ? Quelles sont les productions de la zone qui se vendent à l'extérieur ?...
 - c. les patrimoines culturels et naturels, les loisirs.

Le diagnostic a également été complété par des interviews avec différents responsables des collectivités et des services déconcentrés de l'État.

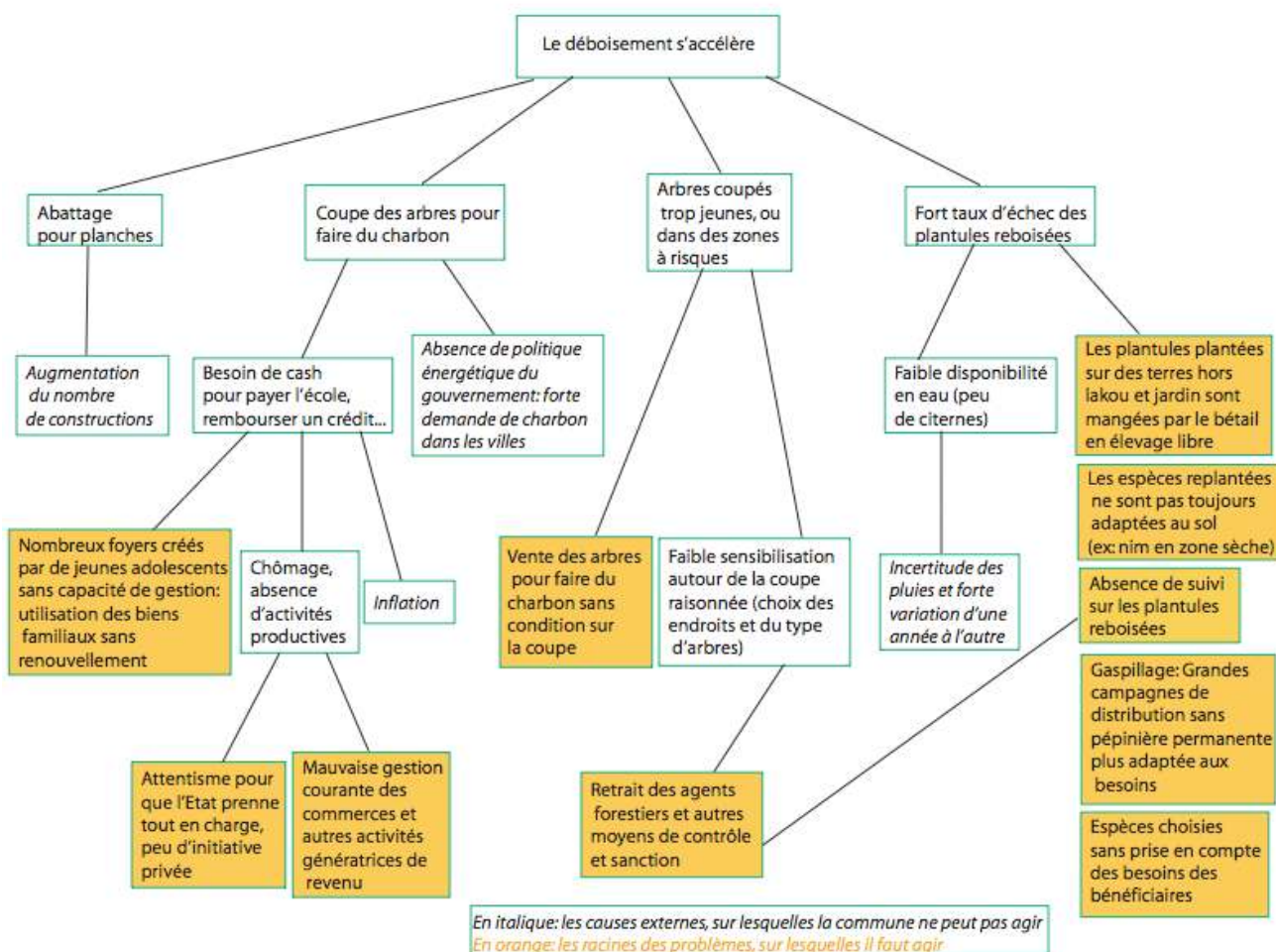


Figure 1 : Arbre à problèmes Déboisement

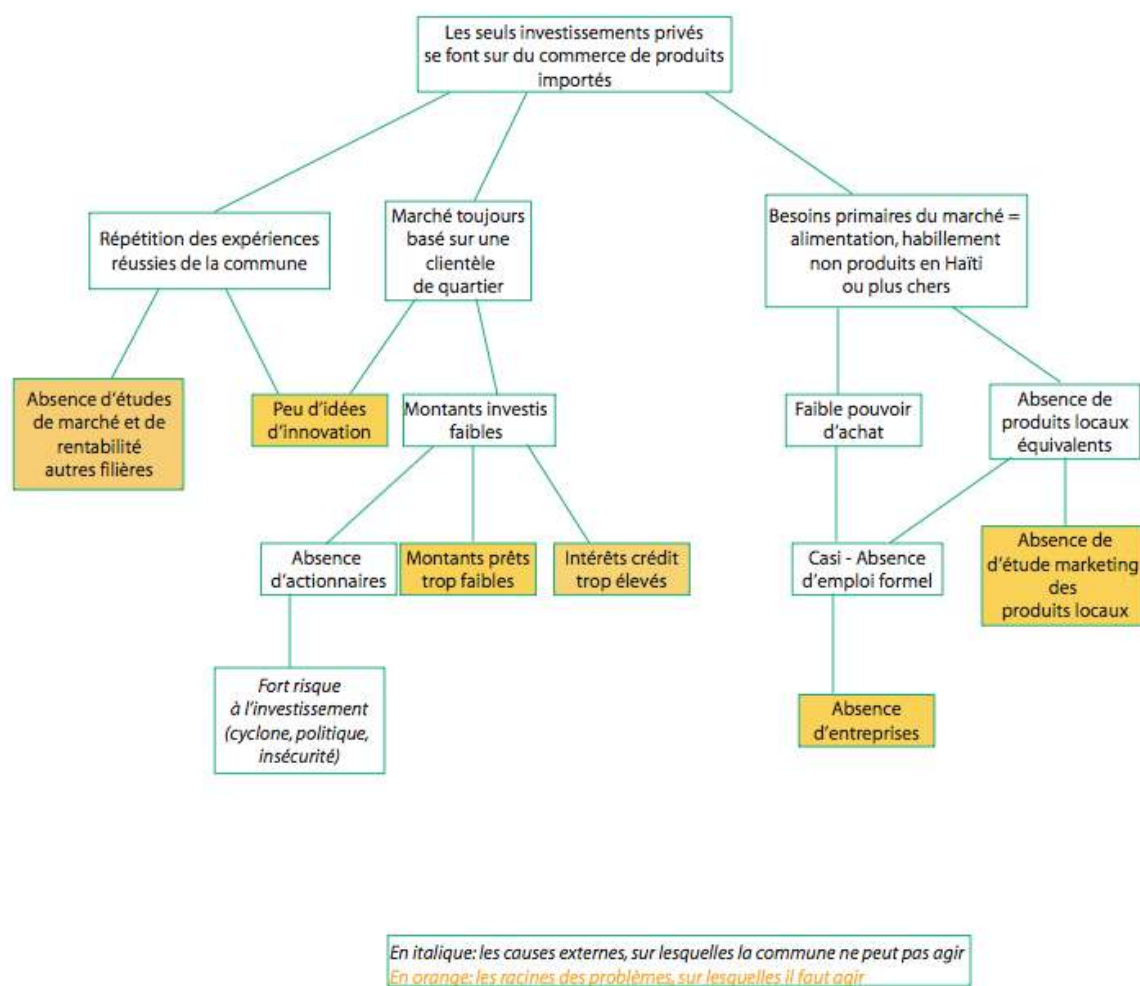


Figure 2 : Arbre à problèmes Entrepreneuriat

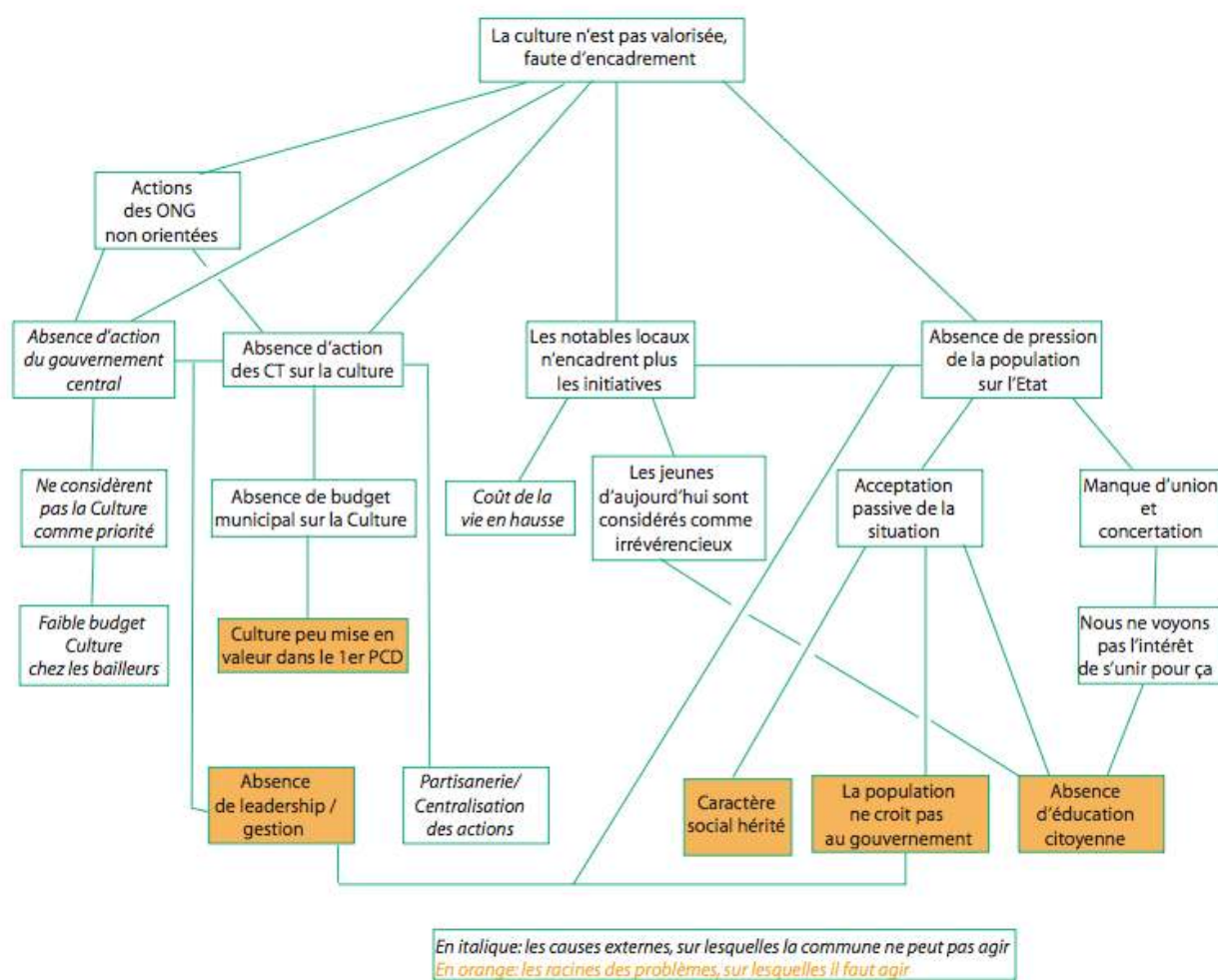


Figure 3 : Arbre à problèmes Culture

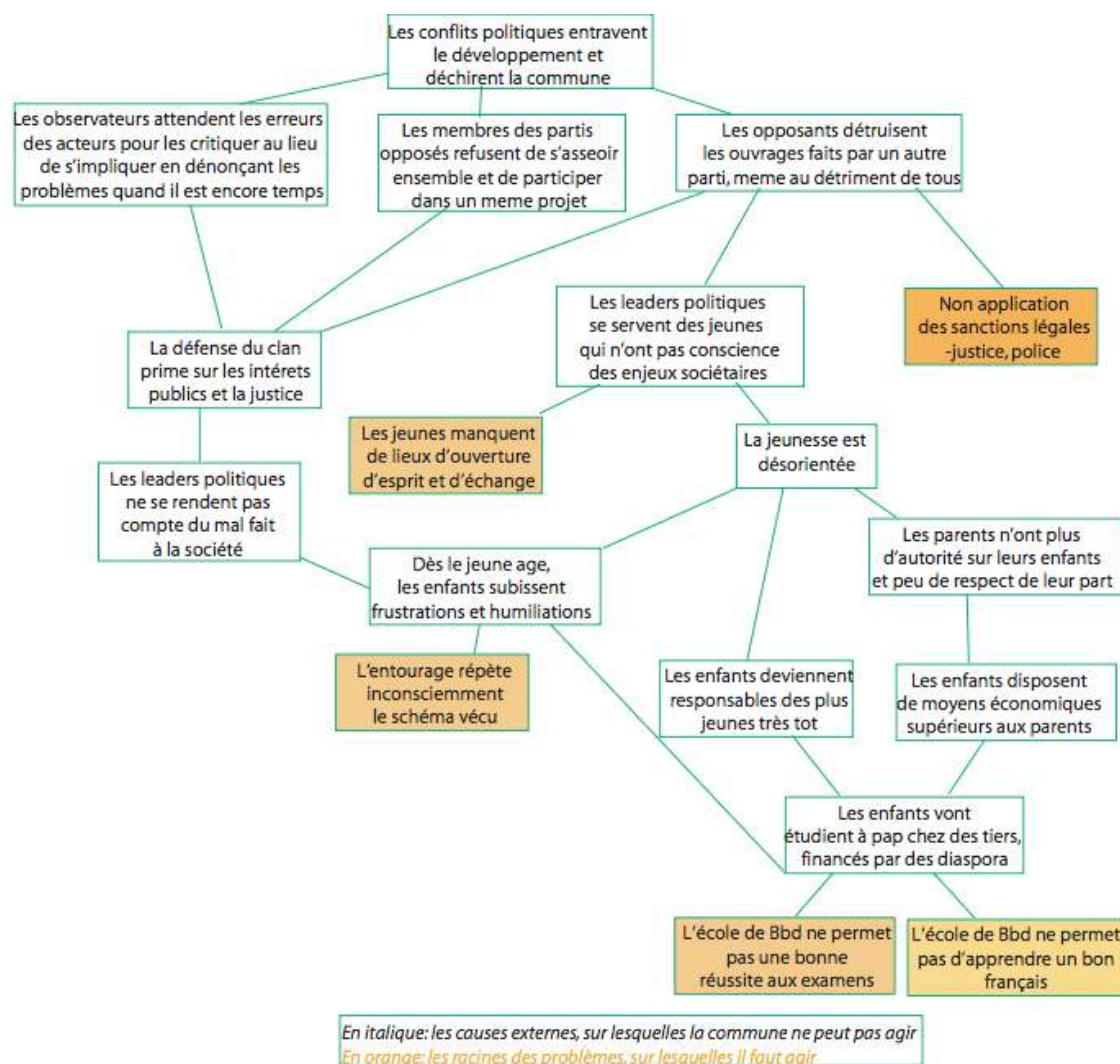


Figure 4 : Arbre à problème Conflits politiques

1.4 Élaboration des stratégies (hiérarchisation des priorités, vision, objectifs, planification)

Les **objectifs et la planification** ont été tirés des ateliers thématiques précédemment cités, grâce à l'utilisation des arbres à problèmes qui ciblent les éléments clés à toucher à la source pour parvenir à des améliorations durables. L'analyse des avancées et échecs du Plan précédent a également été d'une grande aide pour réfléchir avec les participants aux nouvelles orientations.

Les programmes et projets ont été classés selon les préconisations du Ministère de la Planification, c'est-à-dire en 4 grands thèmes : social, économie, protection des ressources, aménagement du territoire.

La **hiérarchisation** des priorités des thématiques a été faite par le CDC, à partir du bilan des votes de priorité de chaque membre individuellement. Un vote a été fait pour les projets économiques (à partir des forces de la commune à valoriser) et un pour les projets sociaux (à partir des faiblesses de la commune à corriger).

La vision formulée dans le premier plan a été revue par les collectivités et le CDC, et conservée à l'identique, car elle traduit toujours les deux principaux leviers d'action ciblés durant tout le processus d'élaboration du deuxième plan, à savoir l'unité d'action pour une identité bombardopolitaine commune au défi des conflits politiques (paix, justice sociale, égalité), et la valorisation des produits agricoles à travers le croisement entre producteurs et entrepreneurs. L'idée de développement forestier a cependant été retirée, car elle correspond à une nostalgie du passé de la commune, difficile à mettre en œuvre dans le contexte moderne.

1.5 Validation

La validation du diagnostic et du plan s'est faite sur 2 ateliers avec les membres des collectivités et du Conseil de Développement Communal, un pour la validation du diagnostic et un pour la validation du plan de développement en lui-même. Ces ateliers ont permis de compléter et corriger de nombreuses informations du diagnostic, et de rechercher d'autres informations utiles suite aux questions des participants. De même, les actions du Plan ont été complétées et classées. Une plus grande importance a été accordée à l'éducation citoyenne et à la formation professionnelle suite aux discussions menées lors de l'atelier.

1.6 Limites de la méthode

La méthode choisie a permis un bilan du premier PCD et un diagnostic satisfaisant, plus complet que lors de l'élaboration du premier Plan. En effet, les ateliers thématiques ont permis d'aller plus loin dans l'analyse des problèmes et de la situation, grâce au choix de participants par thématique, et au temps imparti aux ateliers.

Cependant, on y perd l'élan général qui aurait été créé par la participation à tous les ateliers d'un même groupe de personnes. Les forts troubles politiques qui ont saisi la commune durant l'élaboration de ce deuxième PCD ont aussi frappé durement les esprits qui n'étaient pas à la réflexion à un projet commun. Il semble fondamental de relancer la dynamique du CDC avec le lancement du 2^{ème} Plan, en partant sur la base de la réflexion autour du conflit politique et sur les actions proposées par le Plan pour y remédier.

2 DIAGNOSTIC

2.1 Organisation et structuration du territoire

2.1.1 Localisation de la commune de Bombardopolis

D'une superficie de 181,69 Km², la commune de Bombardopolis est située dans le département du Nord-Ouest d'Haïti. Elle est limitée au Nord par la commune du Môle St Nicolas, au Sud par le Golfe de la Gonâve, à l'Est par la commune de Baie- de- Henne, et à l'Ouest par le Canal du Vent. La commune de Bombardopolis est comprise entre les 19°38' et 19°45' de latitude Nord et entre les 73°16' et 73°28' de longitude Ouest.



Figure 5 : Position de la commune dans le pays

2.1.2 Démographie /Répartition de la population par sexe et par âge

Caractéristiques	Bombardopolis	Département	Pays
Taux de population rurale	92 %	77 %	58 %
Taux population < 15 ans	42 %	40 %	36 %
Nombre d'hommes pour 100 femmes	100	93	93
Densité de population en 2005	150 hab / km ²	269 hab/km ²	324 hab/km ²
Densité de population en 1982	101 hab/km ²		
Taux de croissance entre les recensements de 1982 et 2003	1,7 %	2,9 %	2,5 %
Nombre estimé de personnes par ménage	7	5	4,7

Tableau 14 : Caractéristiques de la population (données Inventaire IHSI 2005)

Notons que la commune de Bombardopolis reste très rurale par rapport aux autres communes du pays, et que son taux d'urbanisation a peu augmenté depuis le début des années 80. Cela la rend aussi moins soumise à l'émigration masculine en recherche d'emploi que les autres communes du département, comme en témoigne l'équilibre des populations masculine/féminine : les migrations à l'étranger des populations des zones rurales de la commune en recherche d'emploi se font d'abord vers Saint Domingue pour la culture de la canne, saisonnières, et donc n'apparaissent pas dans la démographie. Les populations des centres urbains de la commune quant à elles s'exportent plus pour des emplois dans le secteur de la construction à plus long terme, dans les grandes villes ou à l'étranger. Ce caractère rural rend également la commune plus jeune.

2.1.3 Répartition spatiale de la population

La commune de Bombardopolis est l'une des communes les moins denses du département après celles de Baie de Henne et du Môle St Nicolas. En effet, excepté le long des axes routiers bourg/Crève, Savanne Môle/Baie de Henne, et des anses côtières, la zone de cadastre qui représente près des 2/3 de la commune est quasi -inhabitée (absence d'eau). Les zones habitées cependant, le long des axes routiers et sur les hauts plateaux au sud de l'axe bourg/Crève, ont une densité équivalente aux autres zones rurales fertiles du département.

Section communale	Nombre d'habitants	Superficie (km ²)	Densité (hab/km ²)
Plateforme	13 608	88,5 km ²	154 hab/km ²
Desforges	6 590	69,4 km ²	95 hab/km ²
Plaine d'Oranges	7 132	28,7 km ²	248 hab/km ²
Bourg	2 270		
Total	29 600	186,6 km²	158 hab/km²

Tableau 15 : Répartition des habitants par section communale

(Extrapolation 2011 d'après recensement national RGPH 1982 et 2003 – taux de croissance moyen, en campagne et en ville)³

2.1.4 Organisation administrative

La commune est organisée en un bourg et 3 sections communales comprenant chacune 9 habitations et un nombre de localités variables, dont on trouvera la liste ci-dessous. Cependant, cette liste peut être sujette à discussion étant donné que le statut de localité n'est pas fixé, et que de nombreux lieux dits se revendiquent localités. On trouvera également une carte des sections et habitations, qui montrent la non homogénéité de celles-ci : chacune d'elles se divise en une bande de côte au Sud, une bande d'habitat – jardins lakou au centre, sur l'axe bourg-Faligan, et une bande de terres de cadastre au Nord quasi-inhabitée. Pour planifier le développement de la commune, il semble donc plus logique de raisonner par bandes de territoires homogènes du Sud au Nord que par section.

³ Notons que les habitants doutent de la fiabilité des résultats des recensements suite à leurs observations (Certaines habitations non recensées comme Floxy en 1982, formulaires remplis à domicile, recensement en ville correspondant au centre ville seulement). Ces chiffres restent cependant une approximation valable de la démographie Bombardopolitaine.

Nom	Plateforme	Desforges	Plaine d'Oranges
Nombre d'habitations	9	9	9
Nombre de localités	108	58	81
Distance du centre au bourg	12 km (Plateforme-bourg)	6 km (Rocheport-bourg)	8 km (Crève-bourg)

Tableau 16 : Répartition des habitations de la commune par section communale

Habitation	Laplatfòm	Pòm	Masavon	Vène	Pelisyé	Palèm	Klenèt	Kadlon	Floksi
Nombre de localité	7	13	9	25	11	8	11	15	9
Nom des localités	Laplatfòm Grantans Ansachat Rat Bèf Lans Wobè Granlans Larivyè Kanyè	Pòm Bebe Fon Sitwon Fon Pay Nan Pita Pyedri Nan Koton Nan Kajou Bwa Nèg Nan Leng Fon Tino Rondino Tou Hin	Ma Savon Pyè Fraj Ka Nèf Nan Fetich Kalfou Madlèn Fèl Sab Nan Lorens Nan Tol Fon Pelemi	Vène Nan Kab Nan Sèp Nan Fetich Nan Glasi Ti Pòdpè Kamas Lavizit Nan Nwèl Houtmas Fon Vèv Larivyè Kanyè Nan Fano Glod Tonni Fonkanyé Nan Bèg Mayi Wouj Nan Kas Joyésom Marilete Nan Pol Fon Anri Nan Ral Nan Woje	Ka Filip Diblan Pelisyé Nan Nouvèl Nan Drimay Pèrèt Kalfou Seradòt Dispo Savann Bouko Kowosòl Matemat	Ravin Pouri Ranpa Kabourèt Palèm 1 Palèm 2 Pecho Midrèf Dejadi	Klenèt Woulèt 1 Woulèt 2 Sou Platon Woch Plat Ti Podepè Tou Lakrè Tou Dlo Anba Nan Fon Ribot Bouko	Kadlon Pelisyé 2 Nan Pi Pelisyé Fon Kadlon Nikola Gran Bwa Gran Boulay Ka Nèf Chemen Nèf Ti Pak Kabrit Ti Plas Zabo Sous Pay Mazanbi Anba Ban	Floksi Lakwa Deside Nan Matin Jakòb Gran Savann Bouko Nan Ral Kwa Alman

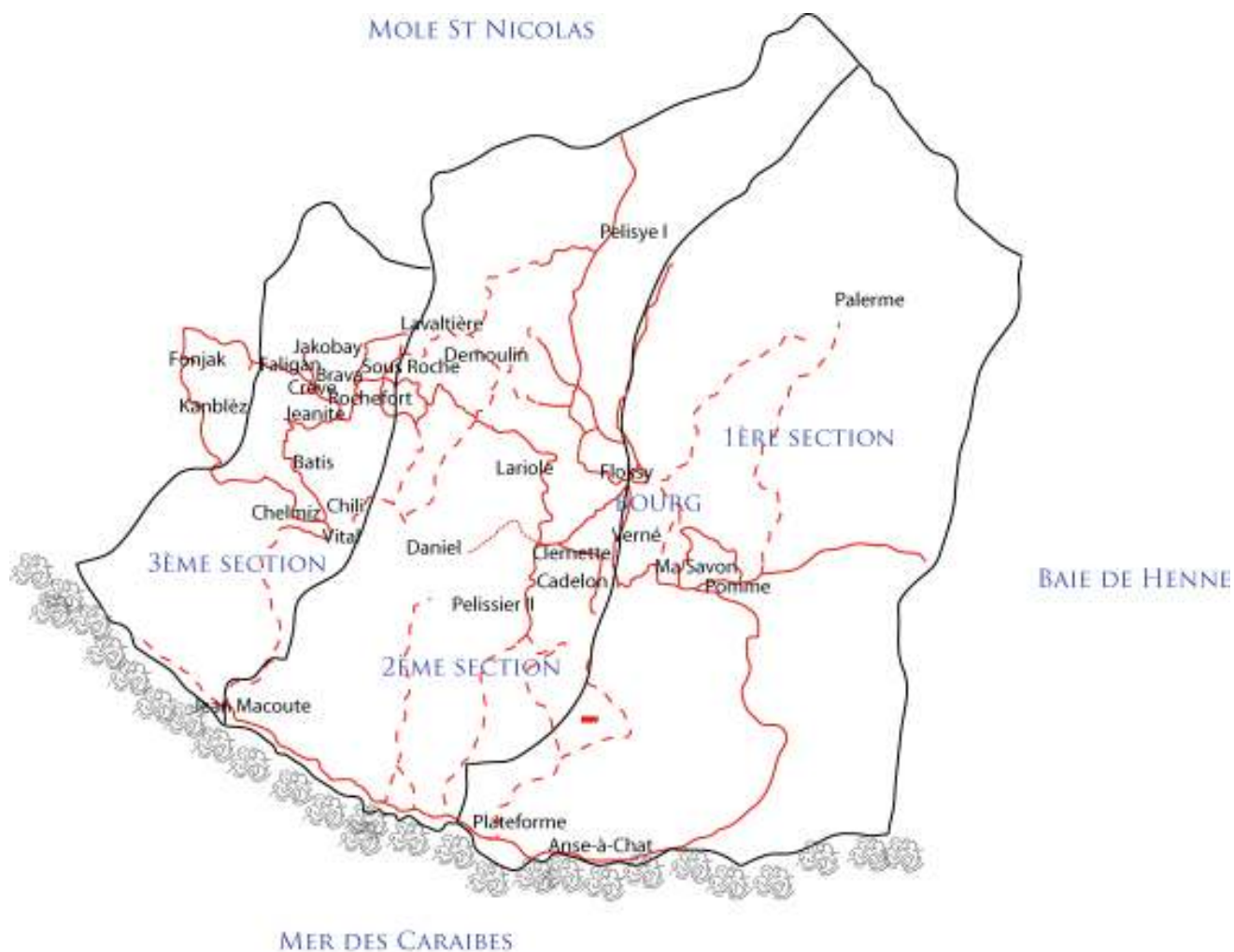
Tableau 17 : Répartition et nombre des localités par habitation, 1^{ère} section

Laryol	Demoulen	Souwòch	Lavaltyè	Wòchfò	Jan- Makout	Vital	Danyèl	Chili
8	5	3	4	8	6	10	5	9
Laryol Matiren Fog Fon Wobè Pwadou Sou Pon Moyè Dozyèl	Demoulen Gran Labou Peri Doti Moyè	Souwòch Solay Nospam	Lavaltyè Mon Blan Savann Mol Sema	Wòchfò Malo Zetrenn Debaryè Kadèt Latoti Brava Kalfou	Jan Makout Lasalin Latisous Tisalin Gaya Sou Mon	Vital Batibòn Anba Nan Fon Koulon Vyerat Basyann Prensipal Lòtbòdlo Nan Riske Vastal	Danyèl Padwa Chilòt Wo Fog Genyitou	Chili Souprann Faltin Vye Kay Pitilwi Gran Gòj Lamach Kafou gwo mango Kafou Wòch File

Tableau 18 : Répartition et nombre des localités par habitation, 2^{ème} section

Krèv	Janit	Chelmiz	Batis	Faligan	Fonjak	Kanblèz	Brava	Jakobay
5	7	4	8	13	20	17	3	4
Krèv Britye Kayjakòb Nan Dèy Kris	Janit Boudriye Tandremiz Anri Boukari Bwa Nèf Bondyedi	Chèlmiz Maten Wat Sousitèn Gran Lakou	Batis Jalouzi Nan batis Dekouvè Chemen Kwa Koulon Nan Sitèn Jan Nikola	Faligan Chatran Has Loko Poze kò Nan Krèv Nan Maten Pousli Nan Janvyè Mòn Kan Mòn Kanpéch Kawolong Fon Wobè	Fonjak Gondre Jak Chakendi Jakan Telye Plasosou FonNanma Beli Nan Franswa Dè Pitimi Tou Digo Delèn Nan Papay Tou Jozèf Dezè Gonmye Maye Fòs tenten Granfon tigwenn	Tibanbou Kanblèz Tou Vovot Nan Depi Deside Terasman Woch Wouj Ansarapèl Pangi Joujadanm Mepriz Dewiso Belvi Nan Pi Fouye Lajan Bawonn Kann Digotri	Grandou Zetrenn Bochan	Fon Labou Komisè Nan Jakob Demannwa

Tableau 19 : Répartition et nombre des localités par habitation, 3^{ème} section



Carte 1 : Carte administrative de la commune

2.1.5 Situation foncière des domaines de l'État

La plupart des domaines publics de l'État sont aujourd'hui aux mains de privés, après que leurs occupants ont cédé leurs parcelles à leurs héritiers, qui les ont eux-mêmes vendues. L'absence de l'INARA sur la commune, l'institut chargé de la réforme agraire et de l'inventaire des terres publiques, a rendu ce processus encore plus courant. Aujourd'hui, sont considérées comme domaine public de l'État :

- la côte (Jean Macoute, Anse-à-Chate, Plateforme)
- les habitations de Desmoulins et Crève dans les 2^{ème} et 3^{ème} sections, sur la principale route communale
- une parcelle au centre du bourg de Bombardopolis (à côté du dépôt communautaire)
- forêt communautaire de Floxy, derrière le Guest
- les abords de la route nationale qui descend vers Môle St Nicolas, jusqu'à Savane Môle
- l'habitation Belvi sur la 3^{ème} section

Il est urgent que la commune assoie son droit sur ces terres avant qu'elles soient elles aussi occupées et vendues, et ce afin de prévoir les structures d'aménagement communal, notamment dans les zones en cours d'urbanisation (Desmoulins, Crève, bourg, villages de la côte)

2.2 Fonctionnement des collectivités et services déconcentrés de Bombardopolis

2.2.1 Collectivités Territoriales

Comme les autres collectivités territoriales, la commune de Bombardopolis a bénéficié de nouveaux appuis du gouvernement durant la période 2007-2010 : augmentation de la subvention et donc des salaires, appui techniques de cadres nommés du gouvernement (service externe), formation importante du caissier-payeur, suivi de la comptabilité.

Elle dispose actuellement de 25 employés et de 2 fonctionnaires qui l'appuient. L'appui du PDLB lui a permis d'augmenter sa visibilité, d'améliorer son discours, de disposer de moyens de fonctionnement adéquat (matériels, véhicule, bâtiments). Par rapport à la faible assiette fiscale actuelle de la commune, la Mairie fait un effort de perception intéressant sur les redevances charbon qui représentent la majorité des entrées (avec les redevances sur la vente de bétail), mais qui restent bien en deçà des possibilités :

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Assiette (urbain)
Taxes (gdes)	4 600	3 300	12 300	206 000 gdes
Redevances (gdes)		39 700	63 400	
Total (gdes)	4 600	43 000	75 700	

Tableau 20 : Chiffres disponibles sur les entrées fiscales (source : Mairie)

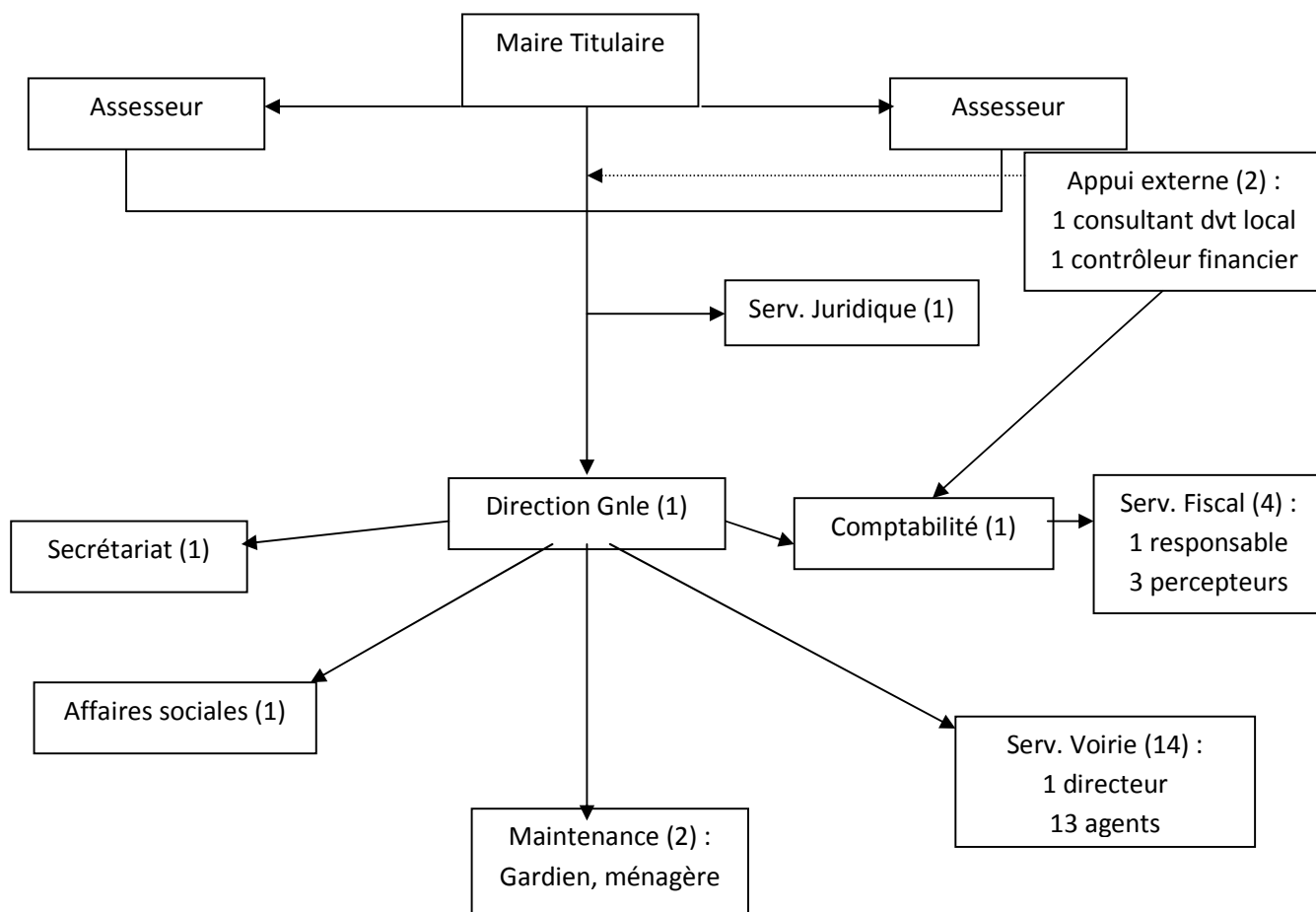


Figure 6 : Organigramme de la Mairie (2011)

2.3 La logique de développement

En vue de concrétiser sa vision, la population de Bombardopolis, après de nombreuses actions qui ont été réalisées dans le 1^{er} PCD, a choisi pour les cinq (5) ans à venir, soit de 2011 à 2016, de monter un plan de développement mettant l'accent premièrement sur la dynamisation des collectivités territoriales, à travers la mise en place de moyens techniques et matériels. C'est sur le bon fonctionnement de ses collectivités que reposeront le développement de la commune et la réussite de la vision.

En termes d'investissements, l'accent sera mis sur les services de base (eau, éducation, santé, électricité publique), et le développement des activités économiques permettant à la population de jouir des services mis en place. En particulier, conformément à la vision, une grande énergie sera portée à la protection de l'environnement et des forêts en les rendant utiles au développement économique de la commune.

Cependant, la population de Bombardopolis a choisi de ne pas négliger les autres secteurs économiques afin de ne pas être dépendant d'un seul secteur et de se préparer à d'autres opportunités, notamment touristiques. Ainsi, des activités seront menées autour de l'artisanat et des activités culturelles, tout en sécurisant les ressources actuelles de la commune que sont l'élevage et la pêche.

Enfin, elle a considéré que la structuration des organisations était une activité transversale primordiale pour une meilleure efficacité de ses activités économiques et culturelles, et a en conséquence choisi de s'y intéresser. Cette activité vient en complément de la dynamisation des collectivités territoriales, en formant des partenaires locaux capables d'assumer leurs responsabilités.

Le milieu physique et l'environnement

2.3.1 Occupation du sol

La ville de Bombardopolis est située à 416 mètres d'altitude. Le plateau sur lequel elle se trouve a une altitude moyenne de 400 mètres et s'étend sur les 2/3 de la commune (partie Nord des 3 sections). Le plateau est délimité au sud par une chaîne de mornes (d'Est en Ouest : Morne Tony, Morne Baptiste, Morne Colon) culminant à 650 mètres en moyenne. Le morne le plus élevé est le morne Chilote avec 690 m d'altitude (2^{ème} section). Enfin, la chaîne tombe en falaise abrupte vers la mer, au Sud de la commune. Elle se termine par une plaine littorale étroite qui mène vers les récifs coralliens.

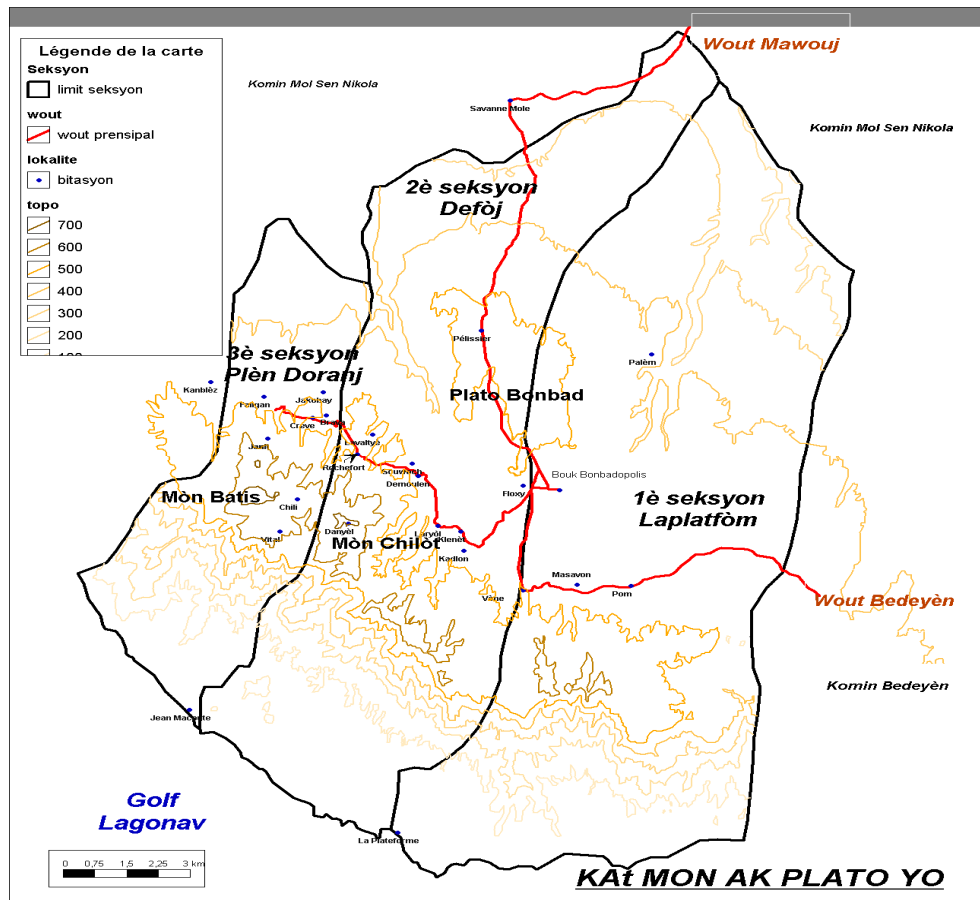


Figure 7 : Topographie de la commune

En termes d'occupation des sols, elle est relativement bien déterminée du Nord au Sud, entre :

- La zone dite de « cadastre », de savane sèche, qui accueille les activités d'élevage libre et de charbon ; on y trouve un habitat saisonnier en paille. Elle est répartie en 2 bandes : plus de la moitié Nord de la commune, et les pentes en amont de la zone côtière.
- les zones urbanisées, situées le long des pistes bourg de Bombardopolis – Baie- de -Henne, bourg de Bombardopolis – Faligan, Crève-Batiste. L'habitat reste dispersé, et présente un aspect de ville seulement au niveau du bourg et de Crève.
- Les zones de plateau, autour de la bande urbanisée, dites « Letè », qui présentent une terre fertile et des gorges fraîches où est concentrée la production de la commune, organisée entre des petites parcelles de cultures saisonnières vivrières (pois, maïs, petit-mil..), et des « jaden-lakou » autour des habitations où sont associés arbres fruitiers, tubercules (manioc, igname), bananes. Les gorges sont plantées de la même façon. Dans cette bande, la 3^{ème} section, malgré sa faible superficie, concentre la majorité de la production.
- Les poches spécifiques de production (canne, pistache, manioc), situés dans des territoires restreints aux conditions appropriées à chacune d'elles sur le plateau.
- La bande côtière organisée essentiellement autour de la pêche, et structurée autour de 9 petits villages

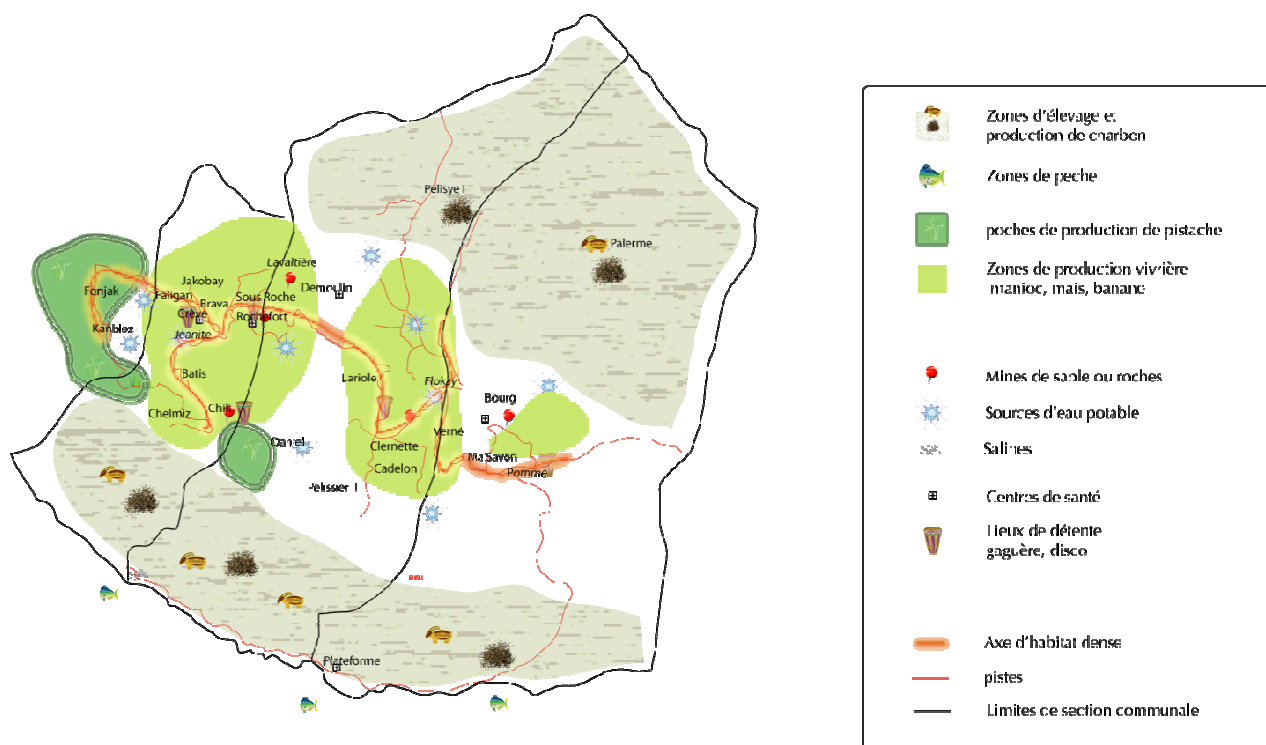


Figure 8 : Schéma de l'occupation des sols de la commune

2.3.2 Climat et pluviométrie

La commune de Bombardopolis jouit d'un climat tropical semi-aride avec une pluviométrie annuelle moyenne oscillant entre 500 et 800 mm de pluie. La commune est caractérisée par deux saisons bien marquées : une saison pluvieuse qui va du mois d'avril à la fin du mois d'octobre et une saison sèche qui suit immédiatement après (novembre à mars). Cependant la saison des pluies n'est pas régulière, causant une alternance de sécheresses et inondations ; l'analyse des données pluviométriques existantes montre des écarts assez significatifs d'une année à l'autre, et entre les différentes stations de la commune : les stations du plateau sont plus arrosées que celles du Sud de la commune.

L'évapotranspiration étant évaluée à 1 100 mm par an sur la commune, on constate un déficit d'eau chaque année de 300 à 600 mm⁴, soit un déficit moindre que celui des communes de Môle et Baie-de-Henne, mais supérieur à celui de Jean Rabel.

On constate de longues périodes de sécheresse, qui étaient déjà dénoncées par Moreau de Saint-Mery en 1797. La région est donc naturellement sèche, mais le déboisement a augmenté les phénomènes d'érosion, et diminuer la retenue de la teneur en eau des terres.

⁴ Source : Bureau Agricole Communal

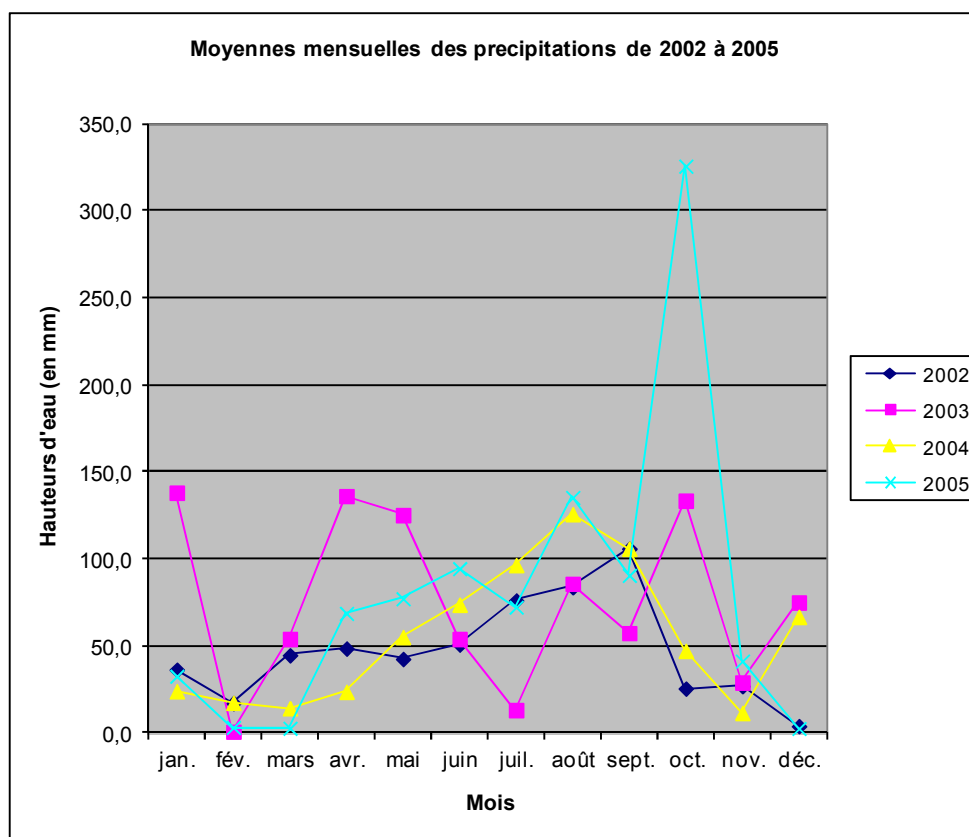


Figure 9 : Précipitations
Source : relevés des pluviomètres du Bac

2.3.3 Hydrographie et hydrologie

Les sources et rivières

Le régime hydrographique de Bombardopolis est très pauvre. Il n'a pas de cours d'eau majeur, et le réseau hydrographique ne suffit pas à couvrir les besoins de la population, l'élevage et l'agriculture, menant à des sécheresses importantes, des pertes de bétail et de vivres, des parcours de plusieurs heures pour s'approvisionner en eau potable. On compte un réseau de cours d'eau continus et temporaires d'une longueur totale de 237 km. Au total, 54 sources sont répertoriées, dont 12 sont aménagées. Parmi les cours d'eau, les plus importants sont des ravines torrentielles, au nombre de cinq : les 2 ravines de la 1ère section se jettent dans la rivière de Henne dans la commune de Baie- de- Henne sur le versant Sud, tandis que les 3 ravines de la 2^{ème} et 3^{ème} section se jettent dans la rivière du Môle Saint-Nicolas (ou rivière la Gorge), sur le versant Nord. Par ailleurs, on dénombre 14 mares et lacs collinaires dans lesquels s'approvisionnent la population (arrosage, abreuvement bêtes, construction). Ils sont situés ainsi :

Verné	Pélissier	Mare Savon	Pomme	Clenette	Lavaltière	Jacobaille	Faligan
1 Décidé 2 Nan Tipi	1 Pélissier 1 Savane Bouco	1	1 Fond Paille	3	2 Fond Mago	1 mare	1 mare

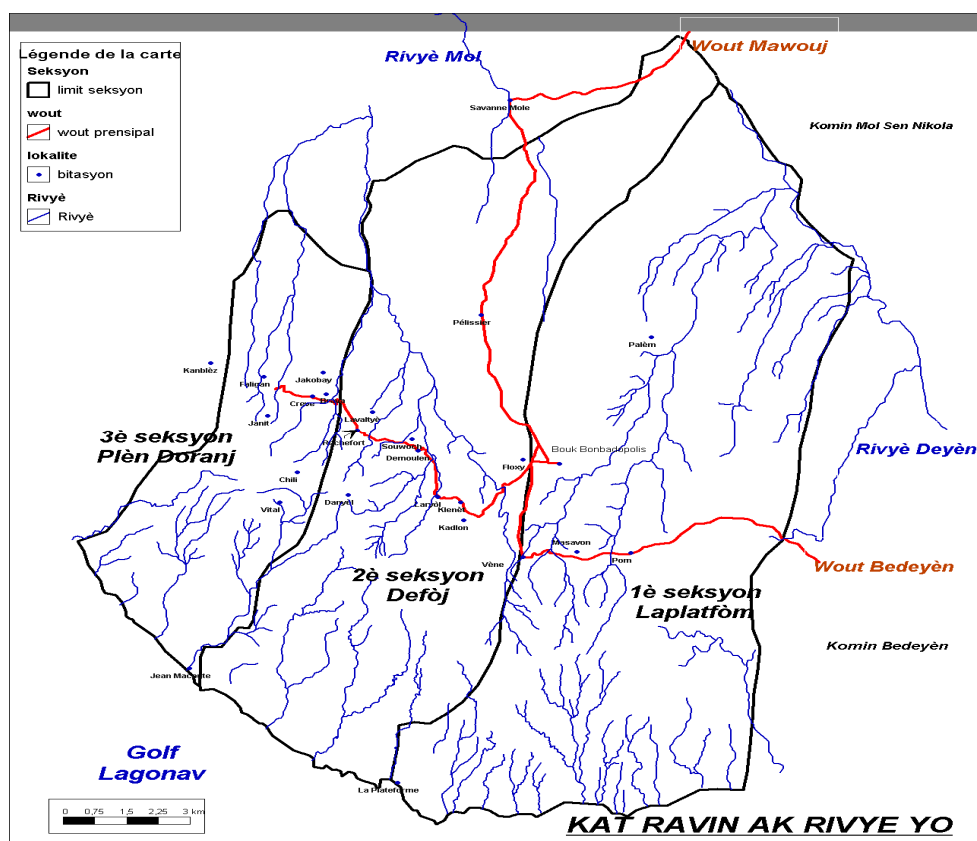


Figure 10 : Réseau Hydrographique (ravines sèches)

Seules les rivières de Henne et Môle ont un débit permanent. Les autres ravines sont des ravines torrentielles.

2.3.4 Caractéristiques agro morphologiques

Sur le plan géologique, la commune de Bombardopolis est caractérisée par des calcaires coralliens qui constituent la quasi-totalité de son terroir. Ils se présentent en terrasses d'épaisseurs très variables. Cependant, on note la présence de quelques roches volcaniques au niveau de la première et la deuxième section. La 1^{ère} section est principalement de lithologie karstique. La couleur du sol varie du Brun à brun rougeâtre dans la troisième section et du rouge au brun foncé dans la première et la deuxième section.

Par ailleurs, l'aridité du climat et la présence de la barrière corallienne (empêchant l'écoulement des eaux pluviales) sont 2 facteurs responsables d'un fort phénomène de salinisation des terres. La plaine côtière est la plus touchée, et de nombreuses espèces végétales disparaissent par intolérance au sel.

2.3.5 Environnement

La végétation de la commune de Bombardopolis se répartit sur deux zones agro écologiques distinctes :

La zone dite de cadastre au nord, ainsi que les pentes qui surplombent la mer au sud, sont plantés d'une végétation semi-naturelle, composée de Prosopis et de Campêche (de cactus sur la zone sud près des côtes, aux altitudes et pluviométrie moindre). Elles sont cependant largement exploitées pour la fabrication de charbon, sans effort de renouvellement, et leur densité et biodiversité diminue donc. Ces zones sont également exploitées pour l'élevage libre. Les plateaux plus fertiles sont plantés de cultures vivrières, notamment dans les gorges et bas-fonds. On y trouve encore de nombreux arbres fruitiers et quelques hectares de forêt.

Les espèces animales sont essentiellement dominées par de petits mammifères et reptiles courants, oiseaux. Bien que les populations soient en diminution, on dénote encore la présence d'espèces rares (par ex un caleçon rouge a été repéré plusieurs fois sur la 1^{ère} section), le plateau de Bombardopolis étant encore relativement boisé par rapport aux territoires environnants, attirant les espèces de la région.

Les problèmes cruciaux en termes d'environnement sont les suivants :

- Le déboisement (première « exportation » de la commune, par voie maritime et terrestre), créant une perte de biodiversité, un appauvrissement des sols, et augmentant l'érosion et ses conséquences
- La surexploitation des ressources pélagiques (et la destruction des récifs coralliens), l'exploitation étant faite sans aucune norme ni saison de pêche
- La gestion des déchets, qui reste moindre que dans les communes avoisinantes car la concentration urbaine est plus faible, et la consommation de produits importés, source de déchets non organique également ; elle s'accroît cependant de jour en jour. Les habitants se plaignent aussi de déversement illégal de déchets toxiques par des bateaux étrangers sur la zone côtière, et des nuisances engendrées pour la santé et pour les ressources maritimes
- La pollution des sources non protégées, qui pose principalement un problème au niveau de la santé des habitants qui s'y approvisionnent
- L'appauvrissement des sols du à l'augmentation de la pression foncière qui mène à l'abandon des techniques traditionnelles de jachère
- L'exploitation non contrôlée des mines de sable et autres matériaux de construction. Le sable de Bombardopolis notamment est très réputé dans la région pour sa finesse, et de larges pans de montagne sont détruits sans connaissance et maîtrise des ressources disponibles

Environnement et propreté			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
* Volonté de la population pour voir la zone boisée * Présence d'espèces diversifiées sur place pour la production de plantules * Présence de techniciens formés dans les projets de reboisement précédents * Terres fertiles	* Charbon produit pour des besoins monétaires ponctuels (école, remboursement de crédit) sans entrepreneuriat * Arbres coupés trop jeunes ou à des endroits à risques * Absence de suivi sur les arbres replantés * Absence de sensibilisation sur les méthodes et lieux de coupe de bois	* Rôle potentiel de la collectivité dans le contrôle de la coupe et du reboisement * Intérêt des bailleurs de fonds pour les projets liés au reboisement * Présence d'ONG et d'agronomes dans la commune	* Saisons pluvieuses peu régulières

Tableau 21: Perception du secteur Environnement par les habitants – Atelier PCD

Les **infrastructures scolaires** ont bien progressé pendant la mise en œuvre du 1^{er} PCD. On constate surtout une grande progression au niveau de l'offre de cantine (dans la quasi totalité des écoles), et **l'ouverture de nombreuses classes** de 3^{ème} cycle et secondaire sur les 3 sections, conduisant à une augmentation des effectifs de près de 75 % (seule la côte n'a pas bénéficié de ces ouvertures). Ces élèves sont à la fois des élèves qui allaient faire leurs études secondaires dans d'autres communes avant l'ouverture de ces classes, et des élèves qui arrêtaient leur scolarité en fin de primaire, ne pouvant payer les frais d'un déplacement dans une autre commune. Les classes préscolaires se sont également généralisées (moins de 40% des écoles en proposaient en 2007).

Les participants aux ateliers se plaignent du caractère « politique » du recrutement des professeurs, comme dans le reste de la fonction publique ; d'une part cela crée des frustrations dans le corps professoral, d'autre part, les professeurs recrutés ne sont pas toujours les plus compétents et motivés pour le poste. Le cas du nouveau lycée est particulièrement décrié.

On s'interroge cependant sur la baisse des effectifs au niveau primaire (cf tableau ci-dessous) : est-elle liée à une surestimation des effectifs lors de l'enquête 2007 ? Les chiffres semblent pourtant cohérents d'une section à l'autre, alors que les enquêteurs étaient différents sur chacune des sections. Est-elle temporaire, avec une difficulté particulière des parents à payer les écolages à la rentrée 2010, étant donné les nombreux fléaux qui ont frappé le pays cette année-là ? Il faudrait un suivi annuel pour s'en rendre compte. Est-elle due à l'augmentation générale du coût de la vie dans les années passées, qui aurait mené à une déscolarisation ?

Le nombre d'écoles et d'enfants scolarisés avaient fortement augmenté au début des années 2000 suite à un programme de cantines scolaires développé par la CARE. Ce programme s'est arrêté en 2007. Suite à la fermeture de ce programme, un bon nombre d'écoles qui s'étaient créées pour bénéficier de cette opportunité ont fermé leurs portes, comme on peut le constater dans l'annexe détaillée sur les écoles de la commune. Par ailleurs, les directeurs des écoles bénéficiant des cantines CARE auraient eu tendance à gonfler les effectifs élèves pour mieux bénéficier des cantines.

Seuls 15 % des élèves sont scolarisés à l'école publique, mais cela représente cependant une augmentation de 5 % par rapport à 2007. Le manque d'écoles nationales est criant.

En termes de résultats, on n'a pu obtenir que les résultats 2009-2010 des examens officiels de 6^{ème} Année, avec un taux de réussite de **87%**, pour 40 écoles et 917 élèves inscrits (données fournies par l'inspection scolaire).

Pour des informations plus détaillées sur l'éducation dans la commune, on se référera au Plan Local d'Éducation en cours de préparation par l'inspection scolaire et la Mairie. Remarquons à ce sujet que la Mairie de Bombardopolis est particulièrement investie dans l'amélioration de l'éducation, comme le requièrent ses compétences définies par les décrets de la décentralisation de 2006, contrairement aux autres communes de la région : implication dans la mise en place, la construction et l'équipement du lycée, dans l'élaboration du Plan d'Éducation....

Quoi qu'il soit, l'offre et les conditions d'éducation se sont améliorées lors du 1^{er} PCD (cantines, infrastructures, suivi, EFA...), et il reste maintenant, tout en maintenant le niveau acquis à travailler sur :

- **l'offre de formation professionnelle**
- **la qualité des cours au niveau du secondaire (suivi pédagogique, formation, matériel)**
- **la disponibilité de bibliothèques de recherche pour les professeurs et élèves**

	2007					2010				
	Ecoles	Maîtres	Elèves	Nbre élèves/ classe	Cantines	Ecoles	Maîtres	Elèves	Nbre élèves/ classe	Cantines
Côte	4	13	349	27	0	5	18	417	23	5
Bourg	8	71	2 312	32	0	6	61	2 010	33	6
1 ^e section	18	81	2034	25	0	14	70	1746	25	14
2 ^e section	15	86	1 970	23	0	13	107	2 292	21	13
3 ^e section	21	148	3 159	21	0	20	125	2 520	20	20
Total	66	399	9 824	25	0	58	381	8 984	24	58

Tableau 22 : Bilan quantitatif des écoles de Bombardopolis 2007 / 2010 (1^{ère} à 6^{ème} AF)

	2007				2010			
	Ecoles	Elèves	Nbre élèves/ classe	Cantines	Ecoles	Elèves	Nbre élèves/ classe	Cantines
Côte	0				0			
Bourg	1	245	61	0	3	515	57	1
1 ^e section	2	161	20	0	2	341	43	2
2 ^e section				0	1	80	27	0
3 ^e section	4	627	33	0	4	854	34	3
Total	7	1 033		0	10	1790		6

Tableau 23 : Bilan quantitatif des écoles de Bombardopolis 2007 / 2010 (7^{ème} AF à Rhéto)

Nom	Habitation	Localité	Domaines	Élèves	Professeurs
Centre Économie domestique Miroir des Jeunes	Crève (3è)	Phare Salem	Coupe Couture, Cuisine, Pâtisserie, broderie et artisanat	40 filles	2
Centre Professionnel Miroir des Jeunes	Crève (3è)	Phare Salem	Coupe Masculine, tailleur	4 garçons	1
École professionnelle St François	Bourg	Rue Augustin	Informatique, couture, crochet, broderie	40	2

Tableau 24 : Écoles professionnelles de Bombardopolis (2010)

2.3.6 La Santé

Bombardopolis héberge l'hôpital de référence de la région Bombardopolis/ Mare Rouge / Môle / Baie- de- Henne. Il reçoit donc une grande quantité de patients de toute cette région, et possède un matériel permettant un minimum de services ; il s'est notamment doté durant le 1^{er} PCD d'un appareil de sono/écographie, possède du matériel de chirurgie et traite des patients sous ARV. On constate une forte augmentation de la fréquentation depuis 2008, avec près de 9000 consultations par an (on passe de 30 à 40 consultations par jour). Il est cependant loin de fournir un service approprié à la population qu'il couvre :

- absence de **médecins spécialisés** (pédiatre, gynécologue, ophtalmologue...) qui oblige la population à se déplacer à Port au Prince pour les soins spécialisés,
- manque de professionnalisme du personnel qui mène à des **temps d'attente** inacceptables,
- **conditions d'hygiène** et d'accueil inadéquates (faible disponibilité d'eau, hébergement conjoint des accouchées et des autres patients...).

Les temps d'attente à l'hôpital font que de nombreux patients de la ville se dirigent en priorité vers les pharmacies pour un conseil médical et l'obtention immédiate de médicaments.

Notons l'un des points forts de la commune en termes de santé : la santé liée aux **maladies sexuellement transmissibles** : entre campagnes de sensibilisation, dépistage, traitement et accompagnement des malades, la commune dispose d'un système efficace qui est utile à toute la région.

En ce qui a trait à la **santé dite communautaire** (médecins feuilles, matrones, agents de santé..), qui est celle à laquelle la population a recours dans la majorité des cas qui ne présentent pas de complication grave, elle est bien répartie sur l'ensemble des habitations qui sont sur les routes principales mais fait cruellement défaut dans les habitations isolées : Palerme, zone côtière. On peut sans doute lier l'absence de médecins feuilles sur la côte à la faible diversité de la végétation dans cette zone. Il est indispensable de s'attacher à l'accès aux soins pour ces populations qui se trouvent donc dans une situation critique, bien que l'aménagement récent de la route côtière permette maintenant à l'ambulance de venir chercher les malades graves. Notons qu'aucun cas urgent ne peut être traité cependant, puisqu'il faut dans ce cas monter à pied dans une zone où le téléphone passe puis attendre que l'ambulance se déplace et reparte sur une route chaotique avec le malade, soit un délai de 3 à 4h avant que le malade puisse rejoindre l'hôpital. Un deuxième effort a été

consenti récemment avec la délégation d'un agent de santé sur la côte, qui est aussi responsable du dispensaire, malgré les faibles services qu'offre ce dernier. Il y a aussi 2 nouveaux agents de santé sur le plateau. Depuis que l'épidémie de choléra s'est déclarée, une institution internationale a également employé de nombreux agents de terrains qui agissent dans la santé communautaire (sensibilisation, vaccination, distribution) en parallèle des agents de santé.

De façon générale, les services de santé dite « moderne » sont absents dans les zones rurales, hors bourg, comme dans le reste du pays. Bien qu'il y ait 4 dispensaires, cliniques privées et centres de santé sur Crève, Desmoulins, Rochefort et Plateforme, les services proposés sont très restreints, et aucun médecin n'officie en dehors du bourg. Il y a cependant un laboratoire d'analyse performant à Desmoulins qui a une portée communale. L'amélioration des transports dans la commune est une condition sine qua non à l'accès réel aux soins de santé proposés par l'hôpital, en complément des soins « habituels » proposés par les médecins feuille et les matrones dans toute la commune. Par ailleurs, les médecins feuilles ne disposent d'aucun encadrement et aucune collaboration n'est créée entre eux et le système dit « moderne » ; les matrones quant à elles ne disposent plus des kits d'hygiène qu'on leur distribuait auparavant, car elles doivent se rendre à leur frais aux réunions organisées par l'hôpital pour en bénéficier contrairement à ce qui se faisait auparavant.

Concernant le **choléra**, un nombre important de malades a été recensé sur la côte (Jean Macoute en particulier), qui a mené à l'établissement d'un CTC⁵. Le nombre de malades a rapidement diminué grâce à lui et à la période de sécheresse qui a suivi.

Enfin, la commune est réputée dans le département, parmi la diaspora et à Port-au-Prince, pour ses **hougans** (principalement situés dans la 2^{ème} section). Il n'est pas rare que des non natifs de Bombardopolis viennent passer des séjours de traitement auprès d'eux pour des problèmes de santé physique ou mentale, ou toute autre difficulté rencontrée dans le déroulement de leur vie.

Habitations regroupées sur les routes	Matrones	Médecins feuilles	Agents de santé	Structure de santé
Pomme/Ma Savon	7	11	3	Proche Centre de santé de Citerne Rémy (Baie de Henne)
Floxy/Bourg/Verné	11	7	5	Hôpital (3 auxiliaires + 3 infirmières + 2 laborantins + 2 médecins)
Clenette/Cadelon/Lariele	10	10	3	
Desmoulins/Sous-Roche/Rochefort	1	1	13	Dispensaire Rochefort, Clinique Desmoulins (3 auxiliaires + 1 laborantin)
Crève/Brava/Jacobaille/Faligan/Jeanneite	3	7	10	Centre de santé Crève (2 infirmières+1 auxiliaire+1 laborantin)
Chili/Vital/Chelmise/Baptiste	7		12	

⁵ Centre de Traitement du Choléra

Camblaise/Fond Jacques	2	3	4	
Habitations isolées				
Jean Macoute	3		2	
Plateforme	4		1	Dispensaire Plateforme (peu fonctionnel)
Palerme	1		2	
Pelissier I/Lavaltière	4	5	3	
Daniel		1	2	

Tableau 25 : Soins de santé locaux

Les principales revendications du 1^{er} PCD concernant la santé, trop ambitieuses, n'ont cependant pas pu être mises en œuvre (nomination de personnel spécialisé, mise en place de centre de santé dans chaque section). Il faudra donc se concentrer sur des solutions qui peuvent être proposées au niveau local et ne demandent pas des instances gouvernementales qui ne peuvent répondre financièrement à ces demandes, malgré leur pertinence : favoriser la diversification des services au niveau de l'hôpital et faciliter son accès, tout en offrant des services de premiers soins dans toute la commune.

2.3.7 L'urbanisation et les migrations

Étant donné l'éloignement de la commune avec les zones urbaines des communes avoisinantes (frontières maritimes, longues étendues de savanes), la population bombardopolitaine a assez peu d'échanges avec les autres communes à la recherche de services, excepté pour ses activités commerciales. On trouve ci-dessous un tableau des principaux mouvements de population recensés :

Origine	Objectif	Durée	Importance
Baie- de- Henne, Môle St- Nicolas	Santé (hôpital de référence bourg)	<semaine	+
Nord Ouest, Port –au-Prince, diaspora	Santé et résolutions de conflits (houngan 2 ^e section)	<mois	++
Bas Nord Ouest, Anse-Rouge	Dezafi (2 ^e et 3 ^e section)	<semaine, saisonnier	++
Baie- de- Henne	Vente de légumes, sel	hebdomadaire	+++
Haïti, France, Etats- Unis	Emploi (public, ONG, missions)	années	+

Tableau 26 : Causes des déplacements vers la commune de Bombardopolis

Destination	Objectif	Durée	Importance
Port-au-Prince, Gonaïves	Scolarisation (secondaire, université)	année	+++
Port- de- Paix	Démarches administratives auprès des institutions départementales	jour	-
Baie- de- Henne (Citerne Rémy)	Scolarisation, santé, pour les habitants du sud-est de la commune	quotidien	++
Port-au-Prince	Achat de gros d'importés : produits alimentaires, matériaux de construction, vêtements pèpè, médicaments, pièces détachées, cosmétiques	Chaque semaine/mois	+++
Ville du Môle –St-Nicolas	Mariage, activités économiques, études, plage (récent), de nombreuses maisons du Môle sont habitées par des habitants de Bombarde	Long terme	++
Port- au- Prince, Gonaïves, Nord Ouest, Etats Unis, Canada	Emploi (public, entreprises, ONG)	années	+

Tableau 27 : Causes des déplacements hors de la commune de Bombardopolis

Remarquons que les déplacements pour scolarité vers Port-au-Prince ou Gonaïves sont en diminution, en raison de l'ouverture de plusieurs classes de 3^{ème} cycle fondamental jusqu'au baccalauréat. Le séisme de l'an dernier n'est sans doute pas étranger non plus à cette tendance.

A l'intérieur de la commune, on remarque une lente urbanisation de la périphérie du bourg (quartiers nord-est et ouest), et de Crève. Les zones comptant le moins de service (accès routier, eau potable) se vident vers les villages ; Morin, Grand Bois (Cadlon), Rampa et Lema (Palerme) sur le nord de la 1^{ère} section, Fon Nannan (Fond Jacques) et Nan Boule (Faligan) sur l'ouest de la 3^e section. Ce sont des zones majoritairement de cadastre où l'activité principale est la confection de charbon. On observe également des mouvements saisonniers vers les zones côtières et de cadastre liés aux activités agricoles.

2.3.8 Emploi

L'offre d'emploi formel a légèrement augmenté depuis l'élaboration du dernier plan de développement, avec la création de quelques postes dans l'emploi public (BAC, DGI, Police, Inspection, 3^{ème} cycle et lycée des professeurs), dans les ONG (ADEMA, IMC, World Concern) et dans quelques petites entreprises nouvelles (restaurants, maisons de transfert, centrales de charge)... Au total, environ 60 emplois ont été créés, ce qui est un mieux, mais reste faible par rapport à la population active !

2.3.9 Sport, Loisirs, Religions et culture

Bombardopolis est la commune de la région qui garde une pratique de la culture traditionnelle paysanne la plus vivante, ce en quoi elle constitue un patrimoine immatériel inestimable, et une force qui ne peut pas être négligée dans les choix d'orientations stratégiques du développement communal. Cependant, elle est en déperdition comme ailleurs, les mémoires se ternissent peu à peu, et si elle n'est pas rapidement valorisée, elle sera perdue comme ailleurs.

Secteur	Spécialités et pratiques de Bombardopolis
Musique	Vyegri, rara, troubadour
Sport	Football
Théâtre	Théâtre de rôle, théâtre satyrique
Littérature	Poésie, littérature orale (tire kont)
Gastronomie	Cassave, Poisson séché, Galette, Mangue bouillie, Pain-doux, Doucounou, Moussa, Tchaka, Boy manioc/pois congo, Pimantad, Kafondi, Pen joumou
Architecture	Colombier, Galata, Clisses, Brisier, Toits paille et latanier
Danse	Congo, vyegri, bolero, contredanse
Patrimoine naturel	Voûtes, grottes (Pi Ca Rondino, Nan Coton, Dejadi, Twou pispis, Morne Bonhomme, Trou Hing Baven, Twou Mangofi), Bassin Daniel, Dlo Delen, Arbres centenaires (figuier Crève), Lieux à écho (Falaise Reponn, Ravine Reponn)
Patrimoine historique	Ruines Rochefort et Pelissier I, Croix Arnold, Calvaire, Tête Coulon, vestiges de Fond Mago (moulin)
Relations sociales	Solidarité, hospitalité, Démembré
Artisanat	Vannerie roulée (paniers, dessous de plats, etc.) et traditionnelle (dyakout, makout, halfort, layer, chapo)
Autres distractions importantes	Dezafi

Tableau 28 : Pratiques culturelles à Bombardopolis

Malgré l'organisation d'événements sportifs et culturels, il n'existe toujours aucune infrastructure lieu de mouvements culturels ou sportifs (excepté l'auditorium du bourg, qui est adapté pour des événements mais pas pour une vie culturelle régulière). C'est cependant, depuis l'élaboration du premier plan, un besoin exprimé par les participants aux ateliers de diagnostic communal, au même titre que l'éducation ou la santé. Les distractions restent peu nombreuses : 3 cinémas (Plateforme, Jean- Macoute et Rochefort), 2 bibliothèques (Floksi, Pomme), 7 restaurants (3 Crève, 1 Rochefort, 3 bourg), 1 discothèque (bourg). La première distraction reste le football (16 espaces « terrains »), mais toutes les habitations n'ont pas de terrain disponible, notamment dans les mornes. La commune est également réputée pour ses combats de coq, et de nombreux dezafis sont organisés sur le plateau des 2^e et 3^e sections, attirant des coqs de toute la région (principalement Baie- de- Henne et Anse Rouge). Il existe une forte demande pour la structuration de ce secteur.

Section	Habitation	Clôture	Accès	Espace	Sol plat	Autre
Bourg	Rue Parc Eniel		X	X		
Côte	Jean Macoute		X	X	X	
	Plateforme		X	X	X	Impraticable par temps pluvieux
	Anse-à-Chat		X		X	
1è	Masavon		X	X		
	Palerme		X	X		
	Verné			X		
	Clenette		X	X	X	
	Pelissier		X	X	X	Non entretenu
2e	Vital (Batisbonn)		X		X	
	Rochefort		X	X	X	
	Desmoulins		X	X		
3e	Jakobay		X	X		
	Brava		X	X		
	Fond Jacques (Telier)		X			Peu approprié
	Camblaise			X	x	

Tableau 29 : Terrains de sport de la commune

Culture			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
* Jeunes acteurs formés * Talents cachés (théâtre, poésie) * Engouement massif pour le football * Gaguères dynamiques (nombreux dezafi intercommunaux) * Médecine traditionnelle expérimentée et accessible dans toute la commune * Reconnaissance nationale des talents des hougans communaux * Système traditionnel des combits toujours en vigueur * Culture du « démembré » toujours en vigueur * Espace et volonté pour la construction de centres sportifs et culturels	* Découragement de nombreux jeunes pour apprendre face aux rares opportunités économiques * Gaspillage des talents qui ne trouvent pas de lieu d'expression et d'encadrement (clubs) * Timidité et manque de confiance en soi des jeunes menant à une passivité ne lui permettant pas de trouver un encadrement * Mépris fréquent des talents et de la culture locale, des produits et savoir faire locaux * Peu d'unité entre artistes, ce qui ne permet pas de décupler les forces du secteur culturel * Absence de service culturel à la Mairie	* ID * ADEMA * Collectivité * Diaspora * Développement du tourisme	* Perte des savoirs faire des anciens * Acculturation

	* Absence de centre de recherches documenté (essentiellement des romans à la bibliothèque) * Vol des matériaux des monuments historiques * Absence de professionnalisme dans le football (arbitres par ex.) * Nombreux terrains de football saisonniers (terres agricoles utilisées en période de jachère) * Violence des fanatiques de football		
--	--	--	--

Tableau 30 : Perception du secteur sportif par les habitants
Source : Atelier participatif sur la culture

2.3.10 Les sources d'énergies utilisées et potentialités

L'énergie solaire s'est développée depuis l'écriture du 1^{er} Plan de Développement, et la demande est forte pour la poursuite de cet effort. Avec l'installation des centrales de charge solaire, les connaissances en électricité ont augmenté, outre l'accès à l'éclairage de plusieurs familles. Mais la majorité des habitants continuent à s'éclairer à la chandelle, à la lampe à gaz ou lampe<< tèt gridap>>. La plupart des habitants ont donc des journées courtes liées au rythme du soleil, et accès très limité aux appareils électriques.

On constate suite à l'engouement noté lors du projet de centrales de charge que le premier frein au développement de l'énergie solaire est l'éloignement des centres de vente de matériel électrique. Un bon fournisseur sur place, aux marges satisfaisantes sans être exagérées, permettrait d'augmenter largement la couverture.

Sur la côte, on trouve plusieurs solutions énergétiques : un réseau électrique à la Plateforme (déjà présent lors de l'élaboration du 1^{er} Plan et toujours en fonctionnement), des frigidaires et séchoirs solaires apportés par le dernier projet Pêche.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
* Fonds d'investissement communal * 2 centres de recharge * Électriciens formés * Kits lumière * Locaux disponibles pour l'installation d'autres centres	* Absence de magasin de pièces électriques * Manque d'entretien des matériels (non prise en compte de l'amortissement) * Manque de centrales de charges réparties sur la commune	* Mairie * PDLB * Diaspora	* Orages et cyclones (pertes matérielles importantes)

Tableau 31 : Perception du secteur énergétique par les habitants
Source : Atelier FFOM de la révision du PCD

2.3.11 Adduction et accès à l'eau potable

L'approvisionnement en eau potable constitue un problème majeur à Bombardopolis, notamment en saison sèche, pendant laquelle seules les sources les plus importantes sont utilisables, les autres délivrant des filets saumâtres. Les zones les plus marquées par le manque d'eau sont sur le plateau sud de la 1^{ère} section, et sur la cote, excepté Plateforme qui dispose d'un captage plus proche. (les habitants doivent donc marcher plusieurs heures pour obtenir une eau buvable, les eaux plus proches étant utilisées pour la lessive, la vaisselle...)

Après des études détaillées des disponibilités en eau de la commune, et des négociations (non réussies) avec la population de Chilote pour capter l'eau et mener une adduction jusqu'au bourg, un projet commence à peine pour pomper l'eau de la source Boucot pour atteindre le même objectif.

Les premières sources captées datent de la fin des années 70 (œuvres de Caritas, puis ID dans les années 90). Elles sont entretenues en termes de nettoyage par les comités qui en sont chargés, mais pas au niveau du matériel. On retrouve donc en permanence les mêmes besoins d'aménagement des captages, et dangers sanitaires liés à la mauvaise qualité de l'eau.

Localité	Captage	Habitation	Territoire couvert	Remarque
Commissaire	Oui - Pompe	Jacobaille	3 ^{ème}	
Jaquant	Oui	Fond-Jacques	3 ^{ème} - cadastre	
Camblaise	Oui – Fort débit	Camblaise	Zekout terasman	Accès dangereux par temps de pluie
Christ	Oui – Faible débit	Crève	Roche fort - Crève	Coule en continu
Mare de Jacobaille	Non	Jacobaille	3 ^{ème}	Utilisation lessive / constructions
Source Péri	Oui – Pompe – fort débit	Desmoulins	La Source	
Sacrifice	Oui - Pompe	Sous-Roche	Sacrifice	
Daniel	Oui – Fort débit	Daniel	Daniel	Mauvais état
Chilote	Oui	Chili	Chilote	Eau sale par temps de pluie, faible débit par temps sec
Anse-à-chat	Non – Faible débit	Acajou	Côte	
Source Hatjwachen	Non – Faible débit	Bois Blanc	Côte / Anse –à- Chat	
Source Cannière	Oui – adduction	Cannière	Côte / Plateforme	
Source Chilote	Non	Chilote	Jean Macoute	
Corossol	Oui – Fort débit	Pelissier 1	1 ^{er} section	
Boucot	Oui – Fort débit	Clenette	1 ^{er} section	Déboisement en amont
Palerme		Palerme	1 ^{er} section	

Fontaine	Oui - pompage	Bourg	Bourg	Le système de pompage solaire ne fonctionne pas actuellement (manque d'énergie ?)
Citerne Rémy	Oui		Baie de Henne	Sur la commune de Baie de Henne, très utilisée par les habitants de Pomme, Ma Savon

Figure 11 : Approvisionnement en eau potable

Eau potable			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
* Sources captées * Forte augmentation du nombre de citernes familiales ces dernières années * Nettoyage des captages après pluie et cyclones par les comités (bouk, Daniel, Chili, Chilote, Corossol) * Disponibilité d'un technicien hydraulique de proximité	* Zones très éloignées des sources d'eau potable (Acajou, Jn Macout, Bebe, Gran Boulay, Pom, Masavon, Verne) * Têtes de sources non protégées (Sakrifis, Corossol, Daniel, bourg) * Conflits d'usage entre eau potable, lavage, abreuvement bétail, etc. (Corossol, Daniel, Peri, Bouko) * Absence d'eau potable dans le bourg /dysfonctionnement de la pompe	* ID * ACF * UNICEF	* Choléra * Diminution des débits d'eau des sources (Bouco, Ribo, Daniel, Gros Bassin, Dublanc)

Tableau 32 : Perception du secteur eau potable par les habitants

2.3.12 Communication

2.3.12.1 Le transport

De nombreux aménagements ont été faits sur les routes communales pendant la durée du 1^{er} PCD, notamment la percée de la route d'accès à la côte, dans le but à la fois de faciliter l'accès aux services du bourg pour les habitants de la côte, et de permettre un accès des produits du plateau à la côte pour un transport maritime vers les grandes villes du pays. L'accès à la commune et le transport intra-communal reste cependant jusqu'à présent l'une des grosses difficultés à résoudre pour faciliter le développement économique et social. Il limite l'accès aux services placés en zone urbaine pour les habitants qui vivent en zone rurale (soit près de 95 % de la population bombardopolitaine), notamment l'accès aux soins de santé offerts par l'hôpital ; il rend les coûts de transport de marchandises prohibitifs, à la fois pour l'importation de produits alimentaires de base, et pour l'exportation de la production communale.

En termes de moyens de transport, on compte une dizaine de camions sur le plateau qui assurent le transport de passagers, de charbon, de fruits en saison ; au retour, ils portent passagers et produits importés. Sur la côte, Jean Macoute, Anse-à-Chat et Plateforme disposent chacun d'un bateau qui transporte principalement

du charbon, mais également des fruits de mer et quelques vivres, et revient avec des produits importés. La majorité des transports reste assuré par des bateaux et camions de l'extérieur de la commune.

Le **transport reste le principal frein** à la commercialisation des produits de la commune, et malgré les aménagements faits, les difficultés restent les mêmes. Il n'existe toujours pas de bateaux de transport fiable, qui permettraient de développer un commerce maritime aux tarifs beaucoup plus intéressants.

D'une part, il reste de nombreux aménagements à faire (consolidation de la route côtière, bétonnage des passages difficiles, canaux), mais surtout, il faudra mettre en place un système durable d'entretien comme le prévoyait déjà le premier plan.

Transport maritime			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
* Bateaux disponibles sur chaque habitation côtière * Savoir faire des marins	* Transports maritimes faits sans autorisation SEMANAH, hors légalité * Absence de moyens de communication en mer * Absence d'atelier de confection/réparation de bateaux adéquat (matériaux composites) * Absence de sécurisation du transport maritime (gilets de sauvetage...)	* Mairie * ADEMA * ID	* Cyclones, fortes pluies cause une dégradation rapide des pistes * Risques pour le transport maritime liés aux cyclones * Coût élevé du carburant
Transport terrestre			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
* La majorité des habitations sont reliées par des pistes * Camions et pick up de transport public * Disponibilité du bus municipal Dignité * Volonté des organisations de base pour améliorer les routes	* Routes en mauvais état, cause coût transport élevé	* Mairie * TPTC * PAM	* Dispersion des forces politiques, qui pourraient obtenir des aménagements de routes si elles s'unissaient * Coût élevé du carburant * Coût pièces détachées élevé

Tableau 33 : Perception du secteur transport par les habitants

2.3.12.2 Les medias (internet, radio, télévision)

Pendant l'exécution du 1^{er} PCD, le nombre de **radios** a donc augmenté, ainsi que l'accès à Internet dans le bourg. La majorité du territoire communal capte également la radio Bois Caïman de Mare Rouge et ses bonnes programmations. Cependant, l'accès Internet est très réduit dans les sections, et les radios ne proposent pas encore de programmation diversifiée qui puisse permettre une réelle information. Le **journal communal** quant à lui, à parution régulière, représente un excellent outil de communication de la collectivité

sur ses actions, mais mériterait une ouverture aux autres secteurs pour augmenter son public et favoriser le débat à travers des points de vue différents.

Notons enfin l'avantage dont bénéficient les localités de Bombardopolis sur la crête qui donne sur la mer (Chili, Vital, Baptiste) et qui captent la majorité des stations de **radio et de télévision de la capitale** et de Cuba. Les autres communes du Bas Nord Ouest n'ont pas cet avantage en termes d'information, il serait intéressant de l'utiliser à sa juste valeur pour faciliter la diffusion de l'information dans cette commune enclavée.

2.3.12.3 Le réseau téléphonique

Avec l'installation durant la réalisation du 1^{er} PCD du réseau Digicel et récemment d'antennes Natcom (non encore en fonction), une bonne partie de la commune est couverte. Cependant, toute la zone côtière reste entièrement coupée des communications téléphoniques, et les habitants montent à pied souvent 30 mn pour appeler en cas d'urgence. Des démarches ont été entamées par la Mairie en 2010 pour plaider pour l'installation d'antennes sur les hauteurs, qui couvrent la côte (ce sera peut-être le cas pour les nouvelles antennes Natcom).

2.4 Le contexte économique de la commune de Bombardopolis

Les principaux revenus des ménages de la commune proviennent dans l'ordre du charbon, de l'élevage, du petit commerce de produits importés (alimentaires, cosmétiques, vêtements..), , de l'agriculture et de la pêche. On note cependant que le potentiel en termes d'élevage et de pêche est bien supérieur à son niveau actuel, en raison de la superficie de terres du cadastre disponibles, et des ressources halieutiques inexploitées au large des côtes de Bombardopolis. L' agriculture par contre a énormément diminué cette dernière décennie, notamment en raison de la très forte irrégularité des pluies, et des destructions massives dues aux insectes qui se multiplient. Dans l'ordre, le manioc, la pistache et le ricin restent les trois cultures dans lesquelles les agriculteurs ont confiance, en raison de leur résistance au climat difficile, et de leurs potentiels débouchés en cas de structures de transformation adéquates.

2.4.1 La production végétale

Bien que Bombardopolis ait été considérée dans les générations passées comme le grenier de la commune, la production agricole a largement diminué pour deux raisons comme dans de nombreuses zones du pays :

- augmentation de la population et donc de la pression foncière, qui mène à un abandon de la jachère qui permettait de renouveler les terres
- déboisement, menant à une érosion accrue et la perte des terres fertiles, ainsi qu'à une sécheresse accrue. Le déboisement lui-même a de nombreuses causes économiques et politiques qu'on ne détaillera pas ici, mais que l'on retrouve dans tout le pays

L'appauvrissement des terres a mené des **rendements** peu intéressants (par exemple 4 marmites de pois Congo récoltés pour 1 plantée, contre 15 au début des années 80⁶) ; les fréquentes périodes de **sécheresse** apportent également un risque important, même lorsque les paysans le répartissent astucieusement sur plusieurs cultures. Ces contraintes climatologiques sont de première importance dans les choix de valorisation des terres, d'autant plus que la configuration de la commune prête peu à l'installation de canaux d'irrigation.

⁶ Source : Observations du Bureau Agricole Communal

Excepté ces phénomènes d'appauvrissement et de risques qui ont augmenté depuis 2005, le secteur agricole reste sensiblement le même que lors du diagnostic du 1^{er} plan :

- absence de **moyen rentable de transport** vers les villes des fruits fragiles du type avocat, oranges (transport routier coûteux et fortes pertes, absence de caissons de transport adaptés) ; cependant, quelques marchandes commencent à envoyer des charges de fruits sur Port au Prince par bateau les mercredis et par camion les vendredis.
- **absence de transformation** des produits agricoles qui permettrait une plus value et une conservation plus longue (hormis les cassaves, mais dont la production a diminué avec la perte des bois sous lesquels on plantait le manioc)

Ces difficultés sont liées au fait que l'**entreprenariat** local ne s'intéresse pas (pour diverses raisons explicitées dans la partie du diagnostic lié à l'entreprenariat) à la commercialisation de produits agricoles sous ses différentes formes.

Cultures insuffisantes à l'autonomie alimentaire, complémentaires à l'importation	Cultures exportées vers d'autres régions du pays (département, grandes villes)	Cultures en excédent, mais non commercialisées en raison des difficultés de transport
Maïs, pois rouge	Cabris, Tubercules (manioc, igname, patate douce), giraumon, canne, pois Congo, petit mil, arachide, ricin	Oranges, citrons, avocats...

Tableau 34 : Principaux échanges de cultures agricoles

Parmi les recommandations du 1^{er} PCD, plusieurs n'ont pas été mises en œuvre, notamment la préservation des zones boisées à risques (amont des sources, ravines...), bien que de nombreuses plantules aient été distribuées. La question du stockage des semences n'a pas non plus été abordée. La plupart des actions, menées par différentes organisations, s'apparentent plus à une aide alimentaire qu'à un appui au secteur agricole, qui n'a pas encore été abordé, certainement en raison de sa complexité !

Notons aussi qu'une activité de distribution de semences et plantules a été menée de concert avec le BAC et la Maire en 2010. Il était prévu de mettre en place une banque de semences sur la commune. Cette activité s'est soldée par un échec car les parcelles emblavées ont été détruites suite au passage du cyclone Thomas en novembre 2010.

Culture du Manioc

Le manioc est cultivé dans la région depuis la pré colonisation, et était il y a encore quelques années une des principales sources de revenu de la commune, dont les cassaves étaient reconnues à Port-au-Prince et à Gonaïves. La production a diminué, mais la production de manioc pourrait être relancée avec la confection d'autres produits dérivés.

Les zones de production sont principalement situées dans la 1ère section (Nan Pòm, en particulier dans les localités de Nan Thomas et Nan Pita ; Palerme, Vernet). On trouve aussi quelques poches de production sur les 2^{ème} (Lavaltière, Péliissier I, Rochefort, Beauchamp, Sous-Roche) et 3^{ème} sections (Fond Jacques, Jacobaille, Faligant).

Il est produit en culture associée, principalement avec le pois Congo, le maïs et le petit-mil, ce qui permet aux agriculteurs d'étaler les revenus liés aux récoltes et de répartir les risques dus aux aléas du climat. Notons que 98% des exploitants sont propriétaires de leur terre, ce qui représente une particularité très importante à exploiter pour le développement de la filière.

Le nombre de variétés de semences de manioc utilisées sur la commune est important, permettant une bonne adaptation aux différents types de terre et climat, et une robustesse plus importante des variétés. Ce sont principalement des variétés locales, mais des variétés au temps de maturation plus court (7 mois) ont été importées par CARE au courant des années 90. Les paysans cependant estiment que même pour ces variétés, le temps de maturation minimum dans les conditions de culture de Bombardopolis est de 9 à 10 mois.

Zones	Variétés de type amer	Variétés de type doux
Première section	• Bois rouge (destiné) • CMC- 40 • Bois noir • Manioc blanc • Achille • Cœur jaune	• Matita • Trompé sorte • Ti Rose • Ti peta
Deuxième section	• Bois rouge (destiné) • Bois noir • Manioc Desforges • Anglé	• Matita • Trompé sorte
Troisième section	• Madame Valbrun • Kinkina • Bois noir • Cœur jaune • Destiné • Achille	• Trompé sorte • Matita • Ti fab • Ti dekwa

Tableau 35 : Variétés de manioc

Source : Plan opérationnel pour la filière manioc, ITECA 2010

En termes de **risque**, le manioc est principalement soumis aux attaques des chenilles, qui se multiplient avec la dégradation de l'environnement et de sa biodiversité. Les cochenilles causent également une diminution des

rendements. De façon générale, la dégradation de l'environnement mène à une diminution des **rendements** (estimés **aujourd'hui** à 4 tonnes/ha, contre des rendements potentiels de 15 T/ha). Par ailleurs, l'absence de techniques de conservation des semences sur de longues durées mène à des difficultés des planteurs pour s'approvisionner en semences au moment des plantations. On estime la **marge** nette des planteurs à 5 750 gdes à l'hectare par récolte (soit 7 300 gdes pour un planteur qui plante en moyenne sur 1 carreau de terre).

Notons enfin que 24 % de la production est vendue hors de la commune.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
* Terres et climat adaptés à la culture * Savoir faire traditionnel sur la transformation du manioc	* Absence d'encadrement technique * Transformation du manioc à la main longue et pénible * Diminution des marchés de vente de cassave * Absence de lutte contre les parasites du manioc (chenilles) * Manque d'organisation entre producteurs * Difficultés de transport des produits transformés vers les centres urbains	* Collectivité * BAC * ID * ADEMA * KORAL * Fonkoze	* Développement des chenilles * Augmentation des périodes de sécheresse * Élevage libre * Voleurs

Tableau 36 : Perception de la filière manioc par les habitants

2.4.2 L'élevage

Comme dans tout le pays, l'élevage de cabris représente l'épargne des familles. D'après les données du Ministère de l'Agriculture, 3 111 cabris ont été vaccinés en 2005 (50% du cheptel vacciné, qui comprend également dans l'ordre d'importance numérique ânes, bœufs, moutons, mules, chevaux), qui représentent essentiellement les cabris gardés sur le plateau. Si on considère en comparaison une distribution en 2010 de 1 227 cabris (plus du tiers du **cheptel** recensé) par le projet d'appui à l'élevage de la Mairie, on comprendra que la pression sur les terres ait augmenté sur le plateau. L'apport économique sur l'élevage est donc à nuancer par la pression que cela représente pour les jardins (les propriétaires de cabris étant aussi les cultivateurs !). Cette pression n'est pas ressentie sur les zones de cadastre dans lesquelles l'espace n'est pas limitatif.

On constate aussi une amélioration des **soins vétérinaires** depuis 2005, avec la formation d'agents vétérinaires (APSA), la mise en place de 3 pharmacies vétérinaires dans les regroupements d'habitations du bourg, de Rochefort, de Crève. On regrette cependant que la majorité des agents formés n'adoptent pas une démarche proactive pour développer leur profession à partir des appuis apportés : ils restent en attente d'opportunités d'emploi à travers les ONG, au lieu de développer une activité en en faisant le marketing. Par ailleurs, les appuis concernent l'élevage d'épargne des familles, mais ne touchent pas la majorité du cheptel et des éleveurs qui évoluent dans la zone de cadastre. Le Bureau Agricole Communal dispose également aujourd'hui de frigidaires qui facilitent la conservation des vaccins, et d'un médecin vétérinaire (bien que ce dernier soit très peu présent sur la commune).

Enfin, on note l'importance des 3 lacs collinaires mis en place dans l'**abreuvement** du cheptel en période de sécheresse, bien qu'un investissement supérieur doive être envisagé pour éviter l'ensablement ou l'envasement rapide des lacs (plantation des berges, pose d'une couche imperméable au fond du lac). C'est une initiative à reproduire dans d'autres zones appropriées de la commune, d'autant plus qu'elle bénéficie à d'autres secteurs de la vie quotidienne (usage pour les constructions, lavage des vêtements).

Dans **les zones de cadastre** où l'élevage libre est pratiqué, l'organisation traditionnelle persiste (regroupements d'éleveurs pour clôturer des espaces où sont enfermées les bêtes la nuit pour les protéger des attaques redoutables et courantes des chiens sauvages, et des rapaces en moindre mesure). Cette pratique diminue cependant, et vaudrait à être encouragée.

Enfin, notons une amélioration notoire des projets menés lors du 1^{er} PCD avec l'introduction en quantité importante de cabris issus d'autres régions, qui a permis un renouvellement de la race évitant la dégénérescence. Cet apport serait encore plus profitable si la reproduction du bétail était contrôlée.

Élevage			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
* Élevage de quelques têtes répandu dans la plupart des familles * Régénération de la race (boucs apportés d'autres régions par les ONG) * Vétérinaires et pharmacies à Pélissier (1^{ère}), Rochefort (2^{ème}), Crève (3^{ème}) * Conservation réfrigérée des vaccins au BAC	* Éleveurs peu formés (reproduction, santé animale) * Nombreuses zones sèches sans possibilité d'abreuvement * Espaces de pâturages limités suite à l'augmentation du cheptel à travers les actions ONG * Absence de zonage : zones d'élevage/zones de jardins * Médicaments chers / pharmacies éloignées des principales zones d'élevage	* BAC * ID * KORAL * GSB	* Épidémies courantes * Chiens errants qui tuent le bétail * Périodes de sécheresse répétées * Vol de bétail * Cyclones fréquents

Tableau 37 : Perception du secteur de l'élevage par les habitants

2.4.3 La pêche

On compte environ 650 pêcheurs⁷ sur la côte bombardopolitaine, répartis sur les 3 villages de la côte (dont 3 principaux), équipés de 10 sennes, 295 filets, et 4 960 nasses. On compte environ 130 canots répartis sur les 3 principaux villages, l'activité étant plus importante sur le village de Jean Macoute. La pêche comprend deux saisons, une saison haute de mars à septembre, et une saison basse d'octobre à février. Le poisson est acheté par une dizaine de petites marchandes qui les revendent à Bombardopolis ou -principalement- les sèchent pour les vendre dans les grandes villes (Port de Paix, Arcahaie, Gonaïves, Port au Prince). Trois représentants locaux d'agences achètent également des pièces de choix (lambis, homards, poissons réputés) à destination

⁷ Source : Evaluation filière pêche dans le Bas Nord Ouest et Haut Artibonite ACF, 2010

des markets et restaurants des grandes villes. Ils sont transportés sur glace vers les grandes villes, et disposent parfois de contrats d'exclusivité avec les propriétaires de canots. Selon les enquêtes menées par ACF, la pêche représente pour les pêcheurs en moyenne 22 millions de gourdes par an (34 000 gdes par pêcheur).

Malgré des revenus intéressants, qui ont attiré de nombreux nouveaux pêcheurs dans les années 80 (nombre des habitants de la côte sont par exemple issus du plateau), elle a dépassé le **seuil de saturation** dans le sens où la pêche pratiquée sans aucune réglementation (saison de pêche, taille des filets...) ne permet pas aux poissons de se reproduire de façon satisfaisante. On se dirige vers des conflits de plus en plus nombreux entre pêcheurs pour bénéficier du droit de pêche, les propriétaires des bateaux maîtrisant ce droit (soit 20 % environ des pêcheurs, qui empochent par ailleurs entre la moitié et les 2/3 des revenus à chaque sortie).

Face à ce constat alarmant, les **fonds**, à 5 miles environ de la côte, présentent une ressource de plusieurs dizaines de tonnes de poissons. Ils sont aujourd'hui inaccessibles de par l'absence de canots adaptés à la haute mer. Ce potentiel commence à être approché avec l'installation de DCP (3 sur Bombardopolis), mais de nombreux problèmes restent à résoudre (adaptation des canots, formation des pêcheurs...).

2.4.4 La production de charbon

La production de charbon est privilégiée par rapport aux autres activités d'exploitation des ressources naturelles dans le sens où elle n'exige aucun investissement et permet une entrée rapide, après quelques jours. Elle convient donc à des familles aux fonds de roulement extrêmement faibles et qui sont confrontés en permanence à des besoins primaires immédiats (alimentation, soins, écoles, dettes). Cette production est bien une conséquence des difficultés économiques que doivent affronter les habitants, et non un manque de sensibilisation de ces derniers quant à l'importance de la végétation, comme on voudrait souvent le faire croire.

Le charbon produit est peu consommé par la population locale, mais plutôt exportée par camion et voilier vers Gonaïves, Arcahaïe, Port-au-Prince. La majorité des transporteurs ne sont pas issus de la commune, et assurent des transports journaliers (hors week end). Il y a peu d'espoir que cette pratique qui nuit à l'environnement, à l'agriculture et à l'élevage diminue tant que d'autres solutions économiques ne seront pas favorisées dans les grandes villes pour la cuisson des aliments, les boulangeries et les pressings. Cependant, la production peut être contrôlée, en interdisant la coupe dans les zones sensibles, sur les jeunes arbres et les arbres en voie de disparition, et en encourageant les grands propriétaires terriens à se lancer dans la plantation d'arbres à croissance rapide destinés à la coupe.

Bien qu'elle soit extrêmement courante (il se fait de plus en plus notamment dans les zones de cadastre du nord de la commune et des pentes qui descendent vers la côte, avec les cactus qui produisent un charbon de mauvaise qualité et demande un travail extrêmement difficile), la production de charbon est considérée comme une plaie par l'ensemble des habitants de la commune. Aucune action n'a été menée quant à son contrôle durant le premier Plan Communal de Développement, mais la Mairie a mis en place dès 2006 et jusqu'à présent une taxe sur la quantité de charbon portée par camion sortant de la commune. Cette taxe montre qu'entre 600 (période pluvieuse, lorsqu'il y a d'autres entrées économiques) et 1000 sacs de charbon (période sèche, de soudure) sont exportés par camion chaque semaine. Par ailleurs, environ la même quantité part du nord de la commune (Pélissier) directement par Mare Rouge, et ne passe donc pas par le poste de

péage. On peut donc estimer à environ 80 000 sacs la production exportée par camion par an, soit une entrée de 20 millions de gdes annuels pour les producteurs, et 18 millions pour les revendeurs sur Port-au-Prince. La quantité de charbon exportée par voilier est cependant estimée à 1 à 2 fois celle exportée par camion. Au total, on peut donc estimer que le charbon rapporte 95 millions de gourdes dans la commune. La taxe n'a pu être mise en place sur les voiliers, malgré leur importance et la volonté de la Mairie. La taxe ne décourage pas les producteurs (environ 10 gdes par sac en période sèche, et 6 en période pluvieuse) mais permet un contrôle de la quantité exportée, et rend la zone de Bombardopolis moins attractive qu'une autre pour ce commerce.

2.4.5 Le commerce

Le petit commerce, surtout de produits importés, est le premier moyen pour les femmes de faire tourner un fonds de roulement, bien qu'il soit souvent fait à fonds perdu pour diverses raisons : faibles ventes (nombreuses marchandes par rapport à la clientèle, ventes à crédit non remboursées, pertes dans les transports, contrôle comptable non effectué menant à des dépenses supérieures aux entrées...). Ces difficultés mènent les marchandes à prendre crédit sur crédit dans les nombreuses associations et coopératives qui font des prêts de petits montants (inférieurs à 5 000 gdes) à destination de ces marchandes.

Lieu	Jour principal	Type	Structure	Provenance des marchandes de gros et produits vendus	Provenance des acheteurs de gros et produits achetés
Centre ville	Jeudi	II	Aucune – sur la place principale	Mare Rouge (<i>Produits importés, oranges</i>) Lavailière (<i>bananes, patates</i>) Ville Môle (<i>pépè, poisson séché, bananes</i>) Baie de Henne (<i>sel, banane, lam</i>)	Mare -rouge (<i>cabri, poule, petit-mil, arachide, ricin</i>) Faiblement : Baie de Henne, ville Môle
Crève (3 ^{ème})	Mardi	I	Halle construite en 2010	Mare-rouge, Jean Rabel (<i>importés</i>)	Mare -rouge (<i>cabris, ricin, pistaches, café, crabe</i>)
Jean Macoute	Mercredi	II	Sous un arbre	1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} (Crève, Clenette, Desforges) (<i>patates, manioc, giraumon, igname, canne, pois</i>) vendus au bateau	
Plateforme	Mercredi	II	Sous un arbre	1 ^{ère} , 2 ^{ème} (Ma Savon, Verné, Desforges) (<i>patates, manioc, giraumon, igname, canne, pois</i>) vendus au bateau	
Anse-à-Chat (1 ^{ère} , côte)	Mercredi	II	Sous un arbre	1 ^{ère} (Ma Savon, Acajou, Verné) (<i>patates, manioc, giraumon, igname, canne, pois</i>) vendus au bateau	-
Sous Pont-Rochefort (2 ^{ème})	Samedi	III	Sous un arbre	1 ^{ère} , 3 ^{ème} , bourg (<i>alimentaires importés, boissons gazeuses, bananes</i>)	
Nan Pomme (1 ^{ère})	Quotidien	III	Tôle – construite en 2008	Nan Pomme (<i>alimentaires importés, bananes</i>)	
Camblaise (3 ^{ème})		III	Sous un arbre	Camblaise (<i>alimentaires importés, bananes</i>)	

Tableau 38 : Marchés de Bombardopolis

Type I : marché de production, type II : marché d'échange, type 3 : marché de consommation

Marchandes de...	Mare Rouge	Môle	Jean Rabel	Baie- de- Henne	Gonaïves, Port au Prince	Anse Rouge
achètent	Cabris, poules, Ricin, Avocats, Pistaches, Manioc, Petit-mil, giraumon	Citrons, Oranges douces, Avocats, Pistaches, Manioc, Petit-mil, giraumon	Cabris, poules, Citrons, Oranges douces, Avocats, Pistaches, Manioc, Petit-mil, giraumon	Pistaches, Manioc, Petit-mil, giraumon, produits importés	Poisson frais, charbon	Petit-mil, giraumon
vendent	Produits importés	Poisson	Bananes	Produits importés, Lam véritable, bananes, cannes, sel, légumes (en provenance de l'Artibonite)	Produits importés	Produits importés, Echalotes, oignons (provenance : Source chaude/Artibonite)

Tableau 39 : Flux des produits échangés sur les marchés par les marchandes de l'extérieur

Soulignons également que deux espaces non utilisés ont été construits pour des marchés, l'un à Desmoulins en 1996 (pour le marché de Sous Pont), qui n'est pas utilisé car loin de la route de passage, et l'un à Floxy (en cours de construction) pour le bourg, qui n'est pas encore utilisé. Par ailleurs, si les fruits n'apparaissent pas comme l'un des produits achetés par les marchandes de gros, c'est qu'elles (marchandes de Mare Rouge) achètent plutôt sur pied les fruits verts pour faciliter leur transport.

2.4.6 L'entrepreneuriat

Malheureusement, l'entrepreneuriat quant à lui est très peu répandu : innovation, marketing, étude de marché, ne sont pas des pratiques répandues ; les nombreux risques liés aux changements politiques, aux aléas climatiques, aux très forts taux d'intérêt n'y sont pas étrangers. Les habitants citent également la méfiance existante vis-à-vis des entrepreneurs locaux qui testent de nouveaux marchés. Quelques embryons d'entreprises autres que les habituels « dépôts » de produits importés ont apparu cette dernière année grâce à l'appui de la Mairie (crédit à 0%, appui technique). Il reste beaucoup à faire en ce sens, non seulement pour fournir d'autres services privés dans la commune comme ces premiers entrepreneurs ont commencé à le faire, mais surtout pour valoriser la production locale (artisanat, produits agricoles transformés, groupes culturels..) sur des marchés extérieurs. Il s'agit dans ce cas de besoins de « managers » selon le terme consacré ici, c'est-à-dire de personnes ayant des réseaux et capables de

Entrepreneuriat			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
* Nombreux commerçants de détail * Nombreuses associations locales de microcrédit	* Invasion des produits importés à prix subventionnés * Faible pouvoir d'achat * Faible niveau d'investissement * Transport en vrac des marchandises et personnes	* Accès à la mer pour transport maritime moins coûteux des marchandises * Nombreux	* Coût transport élevé * Insécurité (vols PAP) * Habitude du don apportée par

	(pertes) * Mauvaise gestion des entreprises (utilisation privée, difficulté à dire « non » à un besoin, mauvais contrôle des acheteurs...) * Marchés peu confortables et hygiéniques * Absence d'association entre marchandes (achats en commun...) * Nombreux vols * Ventes à crédit non honorées	produits locaux à transformer pour vendre * Fonds de crédit de la mairie * Nombreuses institutions de microcrédit (GRAF, KORAL, IFOS...)	missions / ONG * Catastrophes naturelles * Absence de tourisme * Faux billets
--	---	--	--

Tableau 40 : Perception du secteur du commerce et de l'entrepreneuriat par les habitants

2.4.7 Exploitation de mines et carrières

Plusieurs carrières privées de sable (Rochefort, Brava, Floxy) et de calcaires (Rochefort, Floxy, Chili, Jacobaille) sont exploitées dans la commune. Le sable en particulier a très bonne réputation dans tout l'arrondissement comme matériau de construction.

Il est important de souligner que des prospections géologiques ont révélé l'existence d'une mine de travertin (roche calcaire d'origine continentale contenant de petits cristaux) qui après polissage peut servir de marbre dans la localité de Rondineau (Première Section). Notons également la présence de gisements de bauxite dans toutes les zones où la terre est de couleur brun rougeâtre. Selon le Bureau des Mines et de l'Energie (BME) le volume de ces gisements est estimé à 300.000 tonnes.

Les carrières sont exploitées sans contrôle, malgré une forte conscience du problème par les autorités communales.

2.4.8 Artisanat

L'artisanat a été florissant à Bombardopolis dans les années 1970-80 ; plusieurs projets (HACHO, CARE, église catholique) s'y sont attachés, organisant des commandes vers des clients à l'étranger et formant de nombreux artisans aux techniques de la vannerie. Le Centre Artisanal de Bombardopolis (CAB) est la structure qui reste de cette époque, elle dispose d'un local au bourg et réunit plusieurs artisans ; elle effectue toujours quelques commandes importantes vers des clients à Port-au-Prince, à des prix peu intéressants. Lors de ces commandes, les artisans se regroupent facilement pour travailler ensemble, dans le reste des cas, ils travaillent de façon isolée. Les organisations qui ont travaillé avec les artisans n'ont pas laissé de contact client, et le marché est difficile à retrouver pour ces artisans sans entrepreneur. Par ailleurs, ils ne participent plus aux expositions nationales du type *Foire de l'artisanat* ou *Foire binationale*). Ils n'organisent pas non plus d'expositions au niveau local (commune/arrondissement). On constate également des difficultés dans le transport des marchandises vers Port-au-Prince (pas de bus, peu de camions, le transport se fait avec les sacs de charbon et l'absence de protection et d'emballage fait que les produits arrivent sales et en mauvais état). Les **compétences** accumulées par ces artisans pourraient cependant offrir une opportunité de revenu intéressante pour bon nombre d'entre eux, d'autant plus dans un contexte où la commune voisine du Môle cherche à développer le tourisme.

Les habitants regrettent que les prix des produits soient trop élevés pour eux, ce qui, hors le phénomène d'imitation qui conduit aux achats de produits importés, les mènent à remplacer les produits locaux d'utilisation courante (chapeaux, couvre-plats) par des produits importés de faible qualité et aux colorants toxiques, mais à meilleur marché.

Les produits confectionnés sur Bombardopolis sont les suivants :

- produits de **consommation locale** traditionnelle courante, vendus sur le marché (*makout, dyakout, ralfò, laye*, balai, chapeau, chaise)
- produits artisanaux à destination principalement du **marché extérieur**, réalisés sur commande (artisanat « zo woule » soit dessous de plats, couvre-plats, corbeilles, pots, coffrets)
- produits dont la clientèle peut être à la fois **locale et externe**, réalisés sur commande (broderie, crochet, nattes, paniers, sandales)

Le nombre d'artisans pour chacun de ces types de produit varie. Sur un échantillon de 60 artisans venant de toute la commune, un peu moins de la moitié réalise régulièrement les produits de consommation locale. Mais seuls 25% des artisans de l'échantillon travaille l'artisanat « zo roule ». Enfin, les produits de la 3^{ème} catégorie (broderie, sandales..) ne sont réalisés que par 10 % des artisans de l'échantillon.

Les matières premières utilisées sont les suivantes : vautreuse, bambou, palmier Gwenn, paille de cocotier, pite, liane figuier, liane panier, coton, maïs, bois. La plupart des artisans achètent ces matériaux pour faire de grandes quantités, mais certains posent des problèmes de conservation, notamment le bambou qu'on ne peut récolter qu'à une saison de l'année.

Aucune action n'a été menée dans le secteur de l'artisanat lors du 1^{er} PCD.

Artisanat			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
* Très nombreux artisans formés dans l'artisanat traditionnel et spécialisés dans un type de produit * Matières premières nécessaires l'artisanat traditionnel présent en quantité * Regroupement des artisans pour la confection d'artisanat lors de grosses	* Absence d'entrepreneur/démarcheur en artisanat (et donc de marketing) * Difficultés de transport vers Port au Prince (peu de camions) * Absence de lieu d'exposition/vente sur la zone (entrepôt sain pour éviter que les produits s'abîment) * Absence de traitement des matériaux naturels, amenant à une durée de vie des produits * Des savoirs faire se perdent avec une absence de transmission vers la jeunesse * Absence d'échanges avec d'autres artisans pour créer de nouveaux produits innovants * Dévalorisation par la population des produits locaux face aux produits	* Mise en valeur de l'artisanat dans le PCD * Collectivité * Quelques clients (Artibonite pour les nattes, Port au Prince pour les chapeaux et paniers) font de grosses commandes, à fidéliser * ID * ADEMA * Etrangers à la zone de passage (Pam, Graf, Koral	* Rats, mites, qui mangent le matériel et les produits * Aléas du transport (voleurs, pluies, accidents, retards) * Le savoir faire n'est pas transmis à la jeunesse * Diminution des matières premières avec le

commandes	importés * Les artisans ne savent pas tous travailler sur mesure (perte de clients) * Conditions de travail souvent difficiles (pas d'avaloir, prix faibles)	Caritas..), potentiels clients * Nombreuses expositions artisanales à travers le pays	déboisement et la sécheresse
-----------	--	---	------------------------------

Tableau 41 : Perception du secteur artisanat par les artisans

3 PARTIE III : PLANIFICATION

Suite au bilan du PCD précédent et au diagnostic du territoire actuel, les collectivités et le CDC se sont attachés à revoir la vision, les objectifs de développement et les actions prévus dans le plan précédent pour établir le PCD2. On trouvera ci-dessous les résultats de ces réflexions. La vision reste sensiblement la même que celle du premier PCD :

« En 2030, la Commune de Bombardopolis, lieu paisible et verdoyant, est un pôle attractif de développement agricole où la population a accès à des services sociaux de qualité garantis par des collectivités territoriales dynamiques dans un climat de justice sociale ».

Figure 12 : Vision de la commune

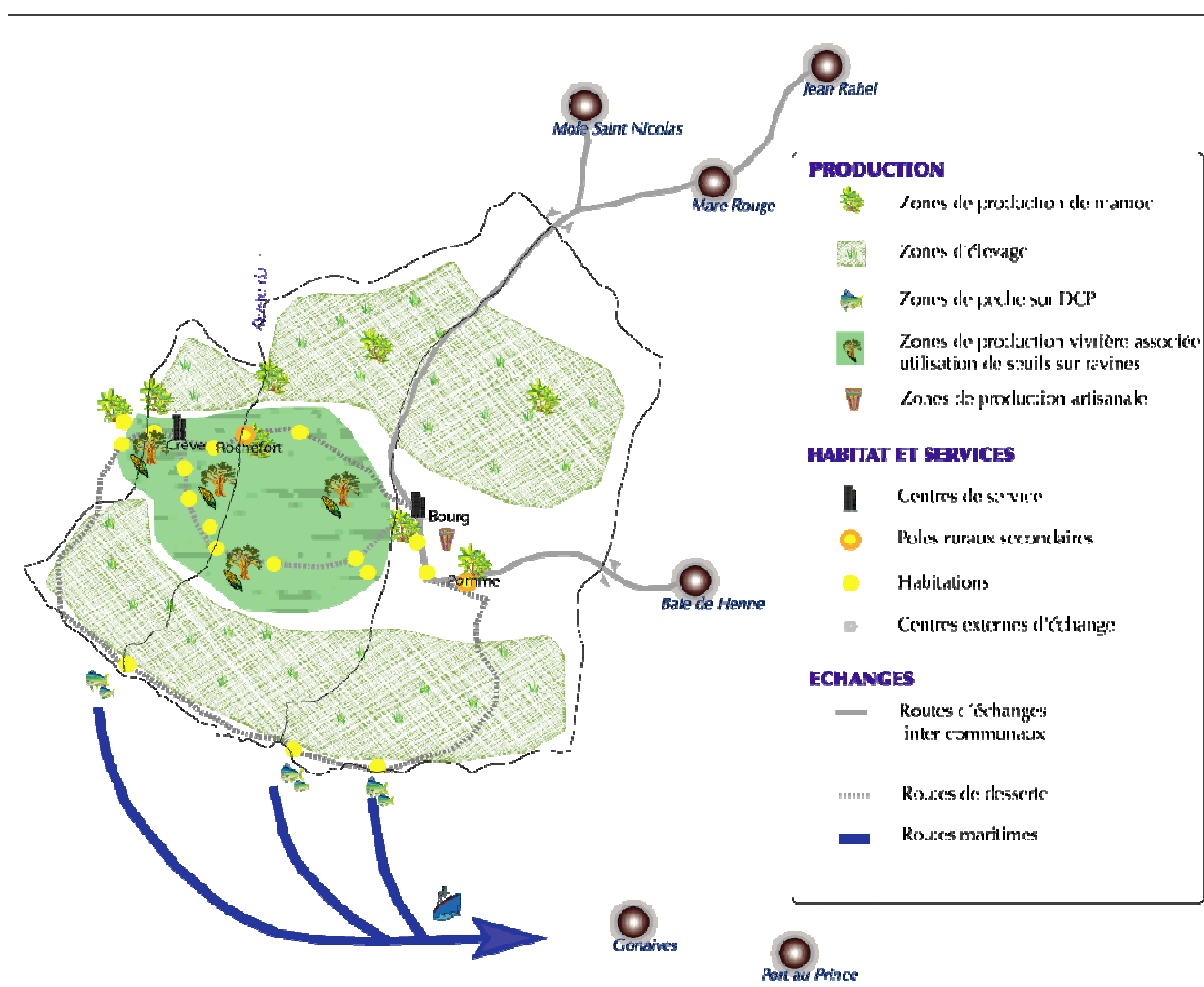


Figure 13 : Schéma succinct de l'organisation du territoire de Bombardopolis selon la vision du PCD

3.1 Orientations stratégiques par secteur

À partir des arbres à problèmes qui hiérarchisent les problèmes identifiés lors du diagnostic, des orientations stratégiques ont été définies pour chaque secteur, afin de s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes. Les voici, par secteur.

Orientations déduites pour le secteur Pêche

Le secteur Pêche de la commune bénéficie d'une grosse opportunité avec la mise en place récente de 3 DCP en face des 3 villages de la cote. Il s'agit maintenant de valoriser ce potentiel en choisissant des **canots de pêche** motorisés adaptés à la pêche en haute mer, des canots qui devront être choisis avec les pêcheurs afin de correspondre à leurs besoins et habitudes (forme, taille, motorisation, sécurité, matériel). Ils seront mis à la disposition des pêcheurs avec une participation financière de ceux-ci, par exemple sous forme de crédit.

Par ailleurs, il faudra s'attacher à trouver des **débouchés** pour ces nouvelles quantités de poissons, en cherchant des clients grossistes (hôtels, restaurants, markets..) et en maintenant cette clientèle en mettant les moyens pour répondre à ses exigences de qualité (taille des poissons) et de régularité (stockage sous glace pour pallier aux jours où la pêche est mauvaise).

Enfin, selon l'enquête récemment commanditée par ACF, les ressources halieutiques de la zone sont en grave danger. On s'attachera à **communiquer sur les lois** régissant la pêche (saisons de pêche, taille des poissons, protection des mangroves, taille des filets...), et sur les méthodes et nécessités de conservation de la ressource. Il faudra toucher toutes les couches concernées : pêcheurs, marchandes, consommateurs.

Orientations déduites pour le secteur Élevage

Les orientations concernent principalement l'élevage de cabris. Les éleveurs bombardopolitains souhaitent définir des **zones réservées** à l'élevage, à partir des potentiels de chaque écosystème de la commune et des pratiques déjà en place. Ils espèrent ainsi limiter les conflits d'usage entre propriétaires de jardins et éleveurs. Les zones ciblées pour un élevage intensif libre sont les zones côtières et les zones dites de cadastre (Palerme sur la 1^{ère} section).

La commune souhaite également poursuivre ses efforts pour augmenter la **rentabilité** de l'activité courante d'élevage, en poursuivant ses efforts sur la régénération des races (apport de cabris issus d'autres régions). Elle proposera aux éleveurs un appui technique complet, comprenant le choix de variétés adaptées au climat et au type de terre, des conseils et un suivi régulier sur les parcelles même. On pensera à des solutions de fourrage qui permettent de mieux traverser les périodes sèches, du type fourrage « *fren* ».

Enfin, elle encouragera les éleveurs entreprenant à se lancer dans l'élevage comme **activité à temps plein**, en proposant des mesures incitatives pour la mise en place d'infrastructures (clôture, bassin..). Les éleveurs insistent sur l'importance des clôtures en béton qui leur permettent selon eux de développer leurs activités sans attiser les jalousies de ceux qui verraient le nombre de bêtes augmenter.

Orientations déduites pour le secteur Manioc

Le manioc est un secteur agricole à revaloriser, car les terres et le climat de la commune lui sont propices, et son mode de culture permet d'y associer la plantation de bois. C'est aussi une culture traditionnelle dénotant un fort savoir faire, et aux fortes potentialités avec le succès qu'il commence à avoir dans les pays du Nord. Il faudra donc :

- sélectionner des variétés adaptées aux terres et climat et aux rendements intéressants
- accompagner les planteurs des terres sélectionnées dans la plantation et le suivi des plans, notamment dans la lutte contre les parasites et insectes

- inciter des entrepreneurs à travailler avec les producteurs pour rechercher des débouchés pour les produits issus du manioc (manioc frais, cassave), en leur fournissant des crédits à l'investissement et un appui en formation et sur l'étude de marché

Orientations déduites pour le secteur Artisanat

Le nombre impressionnant d'artisans et la disponibilité de matières premières variées sont des atouts que le secteur artisan pourrait utiliser à bon escient pour de réelles retombées économiques pour toute la commune. Au niveau local, le premier pas sera de travailler à la **valorisation des métiers de l'artisanat et de ses produits** : à travers des événements du type journées ou émissions, il faudra réfléchir aux atouts des produits locaux face aux produits importés qui les concurrencent sérieusement (chapeau de paille contre casquette, panier en paille contre sacs en plastique). On comprend donc que la valorisation de l'artisanat local, outre ses retombées sur l'économie, permettrait une meilleure protection de **l'environnement** : réduction des déchets non naturels, et diminution du déboisement par l'augmentation de la valeur économique de la végétation.

Pour augmenter les ventes, il faut bien sûr passer par un ciblage des clients et une campagne de marketing. La solution la plus durable en ce sens serait de dévoiler des **entrepreneurs** de Bombardopolis qui assureraient ce rôle qui n'est actuellement pas joué par les producteurs dont les compétences sont différentes. Les différentes pistes de clientèles sont : la diaspora de la zone, les touristes fréquentant la zone en développement du Môle, les boutiques d'artisanat de Port-au-Prince et à l'étranger.

Au niveau du commerce, de l'investissement, et du crédit à l'investissement

Les **marchandes** de Bombardopolis revendiquent un meilleur encadrement de la part de la collectivité pour augmenter les rendements de leurs activités et permettre une circulation des produits dans de bonnes conditions **d'hygiène** et de **conservation**. Ainsi, comme l'avait déjà souligné la population lors de l'élaboration du premier plan, le **marché** communal situé dans le bourg doit être aménagé de façon à éviter soleil et poussière aux marchandes et aux produits, et à permettre le stockage des marchandises. Les collectivités de la 2^{ème} section s'attacheront à trouver un terrain adapté à l'aménagement du marché de Rochefort qui prend de l'ampleur mais est mal placé. La Mairie doit **contrôler le transport** intercommunal, de façon à ce que les marchandises voyagent mieux (séparation des transports de personnes et de marchandises). La Mairie devra finalement encourager les « marchandes sara » de toute la commune à **s'associer** afin de faciliter les achats et ventes sur Port au Prince (prix de gros, suivi de l'achat et du transport).

La Mairie devrait également **encourager des entrepreneurs** à lancer des activités qui facilitent l'avènement d'autres entreprises, telles que la mise en place d'un service de bus vers Port au Prince, celle d'une station essence... Elle pourrait préparer des **études de rentabilité** qui incitent les entrepreneurs à se lancer dans ce type d'activités. Elle favorisera à la fois les entrepreneurs locaux et les entrepreneurs issus d'autres régions, ceux-ci apportant d'autres techniques, contacts, ouvertures, et pouvant offrir une rentabilité plus importante car ils ne supportent pas la pression sociale de leur entourage pour la répartition des bénéfices.

En termes de crédit, l'effort fait les années précédentes pendant la mise en œuvre du premier plan devra être poursuivi : à travers la multiplication des systèmes de **crédit**, les taux d'intérêt ont commencé à baisser, et certains crédits proposent des durées de remboursement allongés, **adaptés aux activités** des créditeurs. Le fonds d'investissement de la Mairie sera utile en ce sens, pour poursuivre son accompagnement aux

investisseurs de la commune dans des conditions plus favorables que les habituelles institutions de microcrédit. Notons cependant que le crédit proposé par la Mairie est une solution à court-moyen terme pour la durée de la relance de l'investissement, puisqu'il n'est pas autonome financièrement (les coûts de suivi et accompagnement du crédit sont pris en charge par un projet, ce pourquoi les taux d'intérêt sont nuls). Il devra donc favoriser les investissements à effets multiplicateurs.

Notons finalement que l'amélioration des routes et la couverture en électricité prévues dans le Plan de Développement sont des conditions sine qua non au développement économique de la commune.

Orientations déduites pour le secteur Transport

L'amélioration de l'accès routier avait été l'une des priorités du premier plan. Pour favoriser la durabilité des aménagements faits sur les routes, la commune devra s'attacher à nommer un ingénieur municipal qui sera responsable du suivi des pistes et de l'organisation d'un entretien régulier pour diminuer les dépenses, en coordination avec les CASEC et organisations de base des différentes habitations de la commune.

Par ailleurs, la route vers la côte avait été percée pour faciliter l'accès des produits du plateau au commerce maritime. Cette route devra être consolidée bien sûr, mais il faudra également commencer à favoriser le transport en lui-même. La première phase que la collectivité aimerait mettre en place est une légalisation du secteur en réorganisant le contrôle du transport maritime (contrôle des marchandises, du poids, taxation).

Enfin, il faudra poursuivre l'effort pour ouvrir de nouvelles pistes qui permettront à chaque habitation un accès facile aux services fournis dans les regroupements d'habitation, et qui permettront également de faciliter le commerce de l'agriculture locale.

Orientation pour le secteur Énergie

Les orientations prises lors de l'exécution du premier Plan de Développement satisfont la population et restent donc les mêmes pour le deuxième plan : l'accès à l'énergie propre (solaire) doit rester une priorité de la collectivité, qui poursuivra ses efforts à la fois dans l'éclairage public (lampadaires solaires) et privé (équipement en kits lumière sur le modèle proposé lors du premier plan, et augmentation du nombre de centrales de charge pour couvrir plus de territoire).

L'aménagement en cours d'un réseau d'électricité sur le bourg pourrait permettre de récupérer les lampadaires solaires du bourg pour en faire bénéficier d'autres zones de la commune.

Par ailleurs, comme indiqué dans le secteur Éducation, la formation professionnelle des jeunes mettra l'accent sur les métiers de l'énergie, notamment concernant les énergies renouvelables.

Orientations au niveau de la protection de l'environnement

Les bombardopolitains souhaitent retrouver leur réputation d'autrefois de **plateau vert**, et rationaliser la production de bois pour qu'elle puisse suffire aux besoins des habitants tout en maintenant une régénération adéquate du bois pour lutter contre l'érosion et préserver la biodiversité. La population de Bombardopolis tient à retrouver les routes ombragées des générations précédentes.

Pour cela, la commune souhaite renouer les **liens entre la nature et les enfants**, en apprenant aux enfants dès leur plus jeune âge à protéger leur environnement et à le replanter. Elle compte sur la mobilisation de chacun pour protéger l'espace qui l'entoure, dans la mesure de ses capacités.

En parallèle de cette action à long terme, la **collectivité** s'attachera à faire valoir une **politique de reboisement** claire et intégrée, qui comprendra la définition d'espaces protégés par arrêté communal, dans lesquels la coupe et l'élevage libre seront interdits.

Cette politique comprendra des actions de **sensibilisation**, **d'aménagement** des zones à risques (têtes de sources, ravines, fortes pentes), l'incitation à la mise en place de **pépinières** dont les espèces seront choisies avec la population bénéficiaire. Elle s'attachera aussi à rencontrer les grands propriétaires de terre afin de les encourager à lancer des **exploitations** rationnelles du bois avec des espèces à croissance rapide.

Cependant, le premier outil de lutte contre le déboisement sera de proposer d'autres sources de revenu que le charbon aux producteurs actuels. Ainsi, elle encouragera la mise en place de **jardins associés** manioc/bois, canne/bois. Tous les programmes du PCD susceptibles d'augmenter les revenus économiques iront également dans le sens du reboisement.

Orientation pour le secteur Eau potable

Pour diminuer le processus d'assèchement des sources constaté, les **têtes de source seront reboisées**, activité proposée dans le cadre du programme de lutte contre le déboisement. Ces zones seront interdites de coupe par arrêté municipal, dans le cadre de la politique de reboisement décrétée par la commune. Par ailleurs, un accord devra être trouvé avec les propriétaires des terres concernées afin de favoriser une action durable. L'autorité de la collectivité sera essentielle dans cette action.

Le problème de **l'entretien** des ouvrages hydrauliques (captages...) se pose depuis leur construction, comme dans les autres communes. La mise en place récente de la DINEPA propose d'autres systèmes de gestion, qu'il faudra appuyer localement pour parvenir à une solution.

Orientations pour le secteur santé

Il s'agit dans un premier temps d'assurer des conditions d'accueil et **d'hygiène** adéquates à l'hôpital de Bombardopolis, la structure de santé de référence de la commune : augmentation de la disponibilité d'eau, séparation des salles d'hospitalisation et de maternité.

L'amélioration des services fournis par une **équipe dynamique**, qui trouve sa motivation dans les séances de formation qui lui sont dispensées régulièrement pour se tenir au courant des avancées médicales ou encore des sorties en équipe qui seront l'occasion de réfléchir autour du fonctionnement de la structure.

L'accès à l'hôpital devra également être amélioré à travers l'amélioration des routes (cf. les orientations pour le secteur Transport), mais aussi avec une utilisation plus large de l'ambulance à disposition de l'hôpital. En effet, de nombreux cas s'aggravent, voire mènent aux décès lorsque des patients ne trouvent pas de moyen de transport pour atteindre l'hôpital. Cela est particulièrement vrai pour les **femmes enceintes** qui présentent des complications à l'accouchement, et pour lesquels on devra réfléchir à un système de prise en charge optimum dans le contexte de Bombardopolis.

Dans les différents **pôles ruraux** (côte, Crève, Rochefort, Clenette...), on travaillera à une meilleure prise en charge des premiers soins, en assurant une hygiène de base dans les dispensaires et cliniques (latrines, citernes), et en favorisant l'activité des agents de santé, médecins feuilles et matrones. Pour cela, il faudra reprendre les formations de ces différents corps de métier, l'équipement des matrones, et imaginer quelles incitations pour motiver les agents de santé bénévoles (prise en charge médicale gratuite, participation à des activités rémunérées...). Un effort particulier sera porté sur l'amélioration des structures de santé de Crève, comme deuxième centre urbain de la commune.

Les efforts autour de la **prévention** des maladies sexuellement transmissibles et de l'accompagnement des personnes touchées par le VIH devront être poursuivis au sein de la structure GHESKIO. Enfin, et ce travail n'est pas le moindre, la mairie et l'UCS devront unir leurs efforts pour poursuivre le plaidoyer au niveau du Ministère de la Santé Publique pour augmenter le nombre de nominations de **personnel médical** dans la commune ; les négociations pour la nomination d'une sage-femme sont déjà bien avancées, mais le personnel reste encore très réduit : un seul médecin, et aucun médecin spécialisé (les besoins les plus pressants étant la pédiatrie et la gynécologie).

Orientations pour le secteur Éducation

Grâce à l'implication de la Mairie, aux actions nationales du Ministère de l'Éducation, au plaidoyer constant mené par ADEMA, des problèmes de base ont été résolus dans le champ de l'éducation les années précédentes : ouverture de classes, nominations, construction de bâtiments, cantines... L'amélioration des conditions de travail du secteur éducatif n'est d'ailleurs plus apparue comme un besoin prioritaire parmi les services lors des ateliers de révision du PCD. Les priorités se sont déplacées. Il s'agit maintenant, tout en consolidant les acquis, de répondre à la question: comment faire de l'école une école propice au développement de citoyens actifs vivant dans des conditions économiques acceptables.

Il s'agit ainsi de permettre à un maximum d'enfants et adolescents **d'effectuer leur scolarité à Bombardopolis** jusqu'au Bac, c'est-à-dire de s'épargner les difficultés économiques, sociales et psychologiques d'un hébergement chez un tiers à Port-au-Prince dans des conditions où l'enfant devient « « adulte » trop rapidement, ce qui nuit à son développement affectif et à son équilibre et peut porter de graves conséquences pour lui et la société. Pour cela, les habitants de Bombardopolis souhaitent trouver à Bombardopolis ce qu'ils vont chercher, à défaut, à Port-au-Prince : apprentissage du français (avec pourquoi pas des professeurs spécifiques de français au primaire) et réussite aux examens.

Par ailleurs, le premier Plan parlait déjà de l'importance de la **formation professionnelle**, cette dernière devient une priorité dans ce deuxième plan, comme le moyen de rendre à l'éducation sa place de porte d'entrée dans le monde du travail. Il s'agit de former de jeunes professionnels, en réfléchissant dès leur entrée en formation aux débouchés possibles. On note par exemple l'idée d'un système de bourses dans des institutions de Port-au-Prince, afin d'orienter les jeunes vers des métiers diversifiés, ce qui serait impossible avec l'implantation d'un centre de formation sur place qui ne pourrait offrir qu'une ou deux spécialités.

Enfin, étant données les conflits politiques qui déchirent la commune chaque année un peu plus et consternent la population, le deuxième Plan s'attachera aux activités **d'éducation citoyenne** avec comme objectif principal l'élimination de la violence de ces conflits et des graves conséquences qu'ils ont pour la cohésion de la société et le déroulement des projets de développement. Cette éducation passera par un encadrement des parents dans l'éducation de leurs enfants, et une éducation citoyenne systématique à l'école sur le bien commun et ses relations à l'individu.

Orientations pour le secteur Culture

La commune de Bombardopolis a un héritage culturel important et vivant, qu'il serait dommage de négliger comme une force sur laquelle s'appuyer pour le développement social et économique de la commune. La collectivité souhaite donc que la culture fasse partie intégrante des priorités de la commune et elle travaillera à **valoriser la culture locale** sous ses différents aspects avec la population (produits alimentaires, musiques, artisanat, valeurs...). Elle travaillera à intégrer toutes les couches sociales et toutes les générations, à ce que

chacun ait une place pour exprimer ses talents. En valorisant la culture, elle renforcera aussi le sentiment d'estime de soi et de l'autre qui facilitera l'expression et le développement des talents.

L'une des activités qu'elle devra mettre en place à cette fin est de **créer des espaces culturels** où les artistes au sens large, disons les artisans de notre culture (musiciens, acteurs, poètes, danseurs, mais aussi cuisinières, artisans, médecins traditionnels..) pourront s'exprimer et exposer leurs productions.

Ces espaces culturels déboucheront sur des **concours** et championnats qui encourageront la qualité des productions, à travers l'élargissement des festivals et foires communales.

Par ailleurs, c'est à travers la communication et l'échange qu'elle facilitera la prise de conscience de la valeur de notre culture et patrimoine. Ainsi, elle s'attachera à ce que les enfants de Bombardopolis connaissent leur commune à travers des **visites et conférences**. Notamment, malgré le déboisement, notre **environnement** reste une richesse et une particularité qu'elle encouragera les enfants à apprécier à sa juste valeur.

L'échange viendra aussi d'un **accès à l'information** facilité, avec un espace bibliothèque dans chaque section, et un accès aux recherches sur internet au centre. Le **journal communal** sera élargi lui aussi pour devenir un espace d'expression libre.

Enfin, elle ne négligera pas le sport en favorisant les possibilités de pratique de **différents sports**, notamment pour le rendre accessible aux filles.

3.2 Programmes et projets

Le tableau synoptique ci-dessous reprend le modèle préconisé par le MPCE en quatre axes pour définir les projets identifiés pour chaque secteur pour les 5 ans à venir. Pour les secteurs économiques, comme indiqué précédemment, les projets ont été déterminés principalement pour remédier aux causes profondes repérées dans les arbres à problèmes. Pour les secteurs liés aux services, le CDC s'est attaché aux principales revendications exprimées par les habitants lors des ateliers. Les mesures politiques qui seront prises par l'administration communale ne font pas partie du tableau des projets et sont détaillées dans le chapitre suivant, toujours selon le modèle proposé par le MPCE.

Revalorisation de la culture du manioc	1. Mise en place d'un appui technique aux acteurs de la filière manioc sur toute la filière, et sur les terres les plus adaptées à la culture du manioc 2. Vulgarisation de moyens de protection durables et accessibles contre les parasites 3. Incitation à l'entrepreneuriat pour la vente de produits transformés issus du manioc			X X X	1. Les acteurs de la filière manioc font des choix optimum de production (choix des variétés adaptées, méthodes de plantation...), transformation et vente grâce à l'appui technique qui leur est fourni régulièrement et individuellement sur le terrain 2. Les pertes dues aux ravageurs et aux parasites ont diminué. 3. Au moins 2 entrepreneurs (managers) disposent de moyens de transformation adéquats et trouvent des marchés extérieurs pour la vente de produits issus du manioc
Facilitation des investissements privés	1. Mise en place d'un accompagnement adapté aux besoins des entrepreneurs	X			1. Un accompagnement technique et un crédit aux conditions acceptables encourage les entrepreneurs à investir dans la réalisation des activités productives du PCD
Amélioration des conditions de vente des produits de base	1. Construction du marché communal situé dans le bourg 2. Regroupement des marchandes pour faciliter les achats 3. Réglementation municipale des transports de marchandises	X X	X		1. Les marchandes proposent leurs produits dans des espaces protégés de la poussière et du soleil pour leur confort et hygiène 2. Les prix des denrées importées sont améliorés grâce à l'association des marchandes de gros de la commune pour l'achat et le transport des produits depuis Port-au-Prince 3. Les transports de marchandises et de personnes sont faits de façon séparée.
Développement de l'artisanat	1. Organisation d'échanges avec d'autres groupes d'artisans	X			1. Des groupes d'artisans bombardopolitains participent chaque année à des expositions nationales. Des expositions permanentes existent dans les lieux où la clientèle est importante sur le département.

	2. Organisation d'événements pour la valorisation du métier d'artisan et des produits locaux		X		2. Les produits d'artisanat locaux sont utilisés dans la commune et de valeur reconnue.
	3. Aménagement d'un dépôt-vente pour conserver les produits et les promouvoir		X		3. Au moins un dépôt-vente d'expositions est créé dans la commune et augmente les possibilités de vente des artisans.
	4. Appui à l'entrepreneuriat dans le secteur artisanal pour augmenter les débouchés	X			4. Au moins un entrepreneur (manager) s'associe aux artisans pour démarcher des clientèles dans le tourisme local, à Port au Prince, à travers la diaspora et à l'étranger

Programme 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base

Amélioration de la santé	1. Amélioration de l'hygiène des structures de santé	X	Hôpital	Dispensaires	1. L'hôpital et les 3 dispensaires disposent d'eau en quantité suffisante pour le soin des patients et de latrines en bon état. Le risque de diffusion des maladies (promiscuité) a diminué, et les salles de maternité et d'hospitalisation sont clairement séparées.
	2. Plaidoyer pour la nomination de personnel médical qualifié spécialisé	X	Hôpital		2. Au moins 2 nouvelles nominations en fin de PCD, avec une priorité accordée à la médecine générale, la gynécologie et la pédiatrie.
	3. Encadrement et motivation des agents de santé, matrones et médecins feuilles	X	Hôpital		3. Les agents de santé bénéficient d'un système d'exonération des soins de santé, et participent ponctuellement à des activités rémunérées. La formation continue des agents de santé leur permet d'assurer les soins de base dans les zones éloignées des structures de santé. Les agents de santé et matrones disposent du matériel stérile nécessaire à la réalisation de leurs activités.

	4. Motivation du personnel des structures de santé	X	Hôpital		4. Des week end annuels sont organisés avec le personnel médical sur les avancements de la médecine, dans une ambiance agréable hors du lieu de travail
	5. Poursuite du système de prévention et de traitement des MST	X	Hôpital		5. Le dépistage des MST est systématique. Les personnes atteintes du VIH ont une prise en charge adéquate. La jeunesse connaît et utilise les moyens de protection disponibles.
	6. Facilitation de l'accès aux structures de santé	X	Hôpital		6. L'efficacité du système de gestion de l'ambulance permet de répondre aux urgences (accouchements, accidents..) dans toute la commune. Les prix des médicaments, notamment dans les 2 ^e et 3 ^e sections sont plus abordables.
Augmentation de l'accès à l'eau potable	1. Faciliter l'accès aux latrines et aux citernes familiales pour les familles vulnérables	X			1. Au moins 300 familles vulnérables choisies sur des critères objectifs et publics ont construit des latrines ; Au moins 100 familles vulnérables choisies sur critères ont construit des citernes.
	2. Appui à la mise en place des KAEPA pour un meilleur entretien des captages	X			2. Les captages de la commune restent en état grâce à un entretien régulier
	3. Aménagement de captages (Corossol, Daniel, Boucot)			X	3. Au moins 3 captages sont réhabilités pour de meilleures conditions d'hygiène
	4. Mise en place d'un réseau d'adduction d'eau sur la ville de Bombardopolis		X		4. Un réseau d'eau potable dessert la population urbaine du bourg
Amélioration de la qualité de l'éducation	1. Mise en place des matériels didactiques à la disposition des écoles publiques	X			1. Des matériels didactiques sont à disposition des écoles chaque année
	2. Formation annuelle motivante du personnel enseignant couplé au suivi pédagogique	X			2. Le personnel enseignant des écoles est formé chaque année, et motivé par des thèmes et méthodes de formation à la pointe de

					l'éducation (utilisation nouvelles technologies, nouveaux thèmes)
	3. Poursuite de la Construction et équipements dans les écoles publiques	X			3. Toutes les salles de classe des écoles publiques sont construites et équipées
	4. Mise en place de mesures incitatives à la scolarisation dans la commune	X			4. Les cours de français dans les écoles primaires sont dispensés par des professeurs spécialisés ; des stages de préparation aux examens sont organisés pour les élèves pour améliorer le taux de réussite ; les cantines mises en place
	5. Scolarisation des enfants démunis	X			5. Tous les enfants de la commune vont à l'école ; les cantines mises en place les années précédentes trouvent continuité
	6. Mise en place d'un système d'accès à l'éducation professionnelle pour les jeunes		X		6. 15 jeunes s'inscrivent dans une formation professionnelle complète chaque année, en mettant l'accent sur les nouvelles techniques des métiers de la construction et de l'énergie et les possibilités de débouchés dans le Nord Ouest
	7. Campagne d'éducation citoyenne contre la violence et l'exclusion politique	X			7. Des groupes de parole sur l'éducation familiale sont animés chaque mois avec les parents ; les membres des partis politiques locaux suivent des séminaires sur le rôle et le fonctionnement d'un parti politique ; des cours d'éducation citoyenne sont mis en place de façon régulière dans les écoles primaires de la commune ; les NTIC et la culture sont utilisés dans les zones conflictuelles pour créer échange, activités et tolérance

Programme 3 : Préservation et valorisation des ressources naturelles et du patrimoine national					
Lutte contre le déboisement	1. Définition par la CT d'une politique intégrée de reboisement 2. Aménagement de zones à risques en zones de développement agricole adapté (terrasses dans les ravines, greffages sur les têtes de source Corossol, Daniel et Sacrifice) 3. Incitation à la plantation associée manioc/bois, canne/bois 4. Incitation à la création d'exploitation raisonnée de bois 5. Incitation à la création de pépinières durables 6. Sensibilisation des enfants à l'environnement	X X X X		X X (1^è et 3^è, 1^{et})	1. Une politique volontariste de reboisement est publiée par arrêté communal par la Mairie et comprend la définition de zones interdites à la coupe 2. Au moins 4 zones prioritaires ont été aménagées durablement pour lutter contre l'érosion et favoriser le reboisement 3. Des producteurs de manioc et de canne sont accompagnés sur toute la filière pour encourager la production 4. Des grands propriétaires terriens exploitent le bois de façon rationnelle dans la commune de façon pilote. 5. Il existe au moins 3 pépinières privées sur la commune 6. Au moins 15 écoles de la commune proposent aux élèves des activités liées au respect et à la connaissance de l'environnement, comprenant des activités pratiques
Valorisation de la culture locale	1. Animation de clubs culturels 2. Renforcement des événements culturels communaux 3. Ouverture du journal communal	X X	X		1. Au moins 5 clubs culturels répartis sur les habitations les plus peuplées organisent chaque mois des activités publiques pour l'expression des artistes et artisans de notre culture 2. Les fêtes patronales, carnaval, fêtes du 1^{er} mai et festivals d'été ont une programmation plus large qui permet l'organisation de concours valorisant la culture locale (ex : championnat rara, exposition) 3. Le journal communal dispose

	4. Création de bibliothèques	X			d'un espace d'expression libre
	5. Communication sur le patrimoine culturel, historique et naturel de la commune	X			4. Crève, Rochefort et le bourg disposent d'une bibliothèque fournie selon les besoins, offrant un accès aux recherches sur internet. 5. Au moins 500 enfants visitent chaque année un site particulier de la commune et participent à une exposition-débat qui leur permet de mieux connaître leur héritage culturel
Programme 4 : Aménagement du territoire					
Amélioration de l'accès à l'éclairage	1. Installation de lampadaires solaires performants dans les regroupements d'habitations		X		1. Au moins 10 nouveaux lampadaires sont installés dans le bourg, à Crève, Rochefort, Faligant, Vernet, Mare Savon
	2. Diffusion du système centrale de charge/kits lumière		X		2. Au moins 6 nouvelles centrales de charge et leurs kits lumière associés sont installés dans les regroupements d'habitations
Mise en place d'un système d'entretien régulier des pistes	1. Nomination d'un ingénieur municipal	X			1. L'équipe municipale dispose d'un ingénieur municipal
	2. Mise en place d'un système d'entretien régulier des routes	X			2. Les routes de la commune sont entretenues grâce à la coordination technique de la municipalité et aux efforts conjugués des CASEC et des organisations de base
	3. Mise en place de la collecte régulière des taxes sur le transport maritime			X (côte)	3. La collecte des taxes sur le commerce extérieur de charbon alimente un fonds pour l'entretien des routes
	4. Poursuite de l'aménagement des routes de la commune			X	4. Les axes Bombarde-Baie – de- Henne, Bombarde-Môle, bourg-Camblaise, bourg-côte sont plus accessibles grâce à des bandes béton et canaux en béton aménagés dans les passages difficiles

	5. Percement de pistes vers les habitations non reliées au réseau routier			X	5. La route Plateau 3è section— Dè Pitimi- Anse-à-Rappel -Jean macoute est percée.
Aménagement de zones irriguées	1. Aménagement de canaux d'irrigation des plaines de Fond Demanoir et Flèche à partir de Delen			X	1. Les plaines irriguées de Fond Demanoir et Flèche permettent une culture plus rentable de la banane et des légumes
Aménagement d'infrastructures culturelles et sportives	1. Aménagement d'infrastructures sportives réparties dans la commune 2. Aménagement d'espaces culturels 3. Structuration de l'urbanisme dans les zones urbanisées	X	X	X	1. Au moins 2 terrains de football et 2 gaguères sont aménagés dans la commune 2. Au moins 1 site historique et 1 centre culturel sont aménagés dans la commune 3. Les zones protégées de la commune (espace agricole à préserver, forêt, zones à risques, espace pour les infrastructures communales) sont définies et interdites de construction ; des normes de construction sont établies et diffusées auprès des constructeurs et professionnels de la construction ; le patrimoine culturel et naturel est listé pour encourager sa connaissance et protection.

3.3 Mesures de politiques

Pour assurer la durabilité des actions qui seront menées dans le Plan de Développement, celles-ci doivent se dérouler dans un cadre institutionnel fort et organisé. Ainsi, une série de mesures de politiques s'imposent en parallèle des actions de développement sociales et économiques. Le Conseil Communal s'engage donc à :

1. **Encourager l'investissement dans la commune**

C'est l'un des thèmes clés de la révision du 1^{er} PCD. Il vise principalement à associer une logique d'entrepreneur à la logique de producteur agricole, afin de mieux tirer profit de cette production. On connaît les potentiels de la commune quant aux ressources halieutiques, à l'élevage, aux savoirs faire artisans, au manioc. Comment coupler ces potentiels avec des logiques d'investissement, interne ou externe, qui permettent de trouver des débouchés et de rassembler les producteurs ? Comment encourager les entrepreneurs et investisseurs à s'intéresser à la production agricole et à sa mise en valeur ? Quelles mesures incitatives prendre en ce sens ? C'est à ces questions que devront s'attaquer les collectivités, sur la base du Fonds de Développement voué à l'investissement déjà créé.

2. Relancer la fiscalité

Pour l'amélioration des services publics, tous les acteurs se sont entendus pour dire que la priorité était de relancer le processus de collecte des taxes locales dans la commune, afin de donner à la collectivité les moyens d'entretenir les infrastructures et aménagements publics. Cette relance passe par :

- une information de la population sur les différentes taxes (patente, impôt locatif, taxe charbon..) et leurs montants en fonction du type de bien ou d'activité taxés, sur le cadre légal et le principe de redistribution
- une communication claire et régulière sur les montants récoltés et leur utilisation, c'est-à-dire sur les bénéfices retirés par les contribuables sur les taxes payées
- la mise en place d'un système de relance individuelle (utilisations de bordereaux d'invite au paiement)
- une stratégie de ciblage des contribuables au potentiel fiscal supérieur
- une relance en douceur à travers des exonérations la première année de relance (exonération des années précédentes non payées...)

3. Favoriser l'emploi

La création d'emploi est bien sûr l'une des premières revendications de la population bombardopolitaine. En ce sens, les collectivités de Bombardopolis s'engagent à encourager toute institution offrant de l'emploi dans la commune à privilégier les candidatures de personnes issues de la commune, à compétences égales. La création d'emploi est cependant une thématique transversale, et de nombreux axes stratégiques du plan contribuent à cet objectif. Ainsi, l'encouragement à l'initiative privée permettra également de créer des emplois. La relance de la fiscalité permettra d'augmenter le budget des collectivités et de créer d'autres emplois publics. Le plaidoyer pour les nominations dans le secteur de la santé va dans le même sens, ainsi que l'encouragement aux filières de production Pêche, Manioc, Artisanat.

4 PARTIE IV : MISE EN ŒUVRE DU PCD

4.1 Le financement du PCD

Il est intéressant de connaître le niveau d'investissement actuellement prévu dans la commune, afin de déterminer les domaines d'intervention prioritaires non touchés et les sommes à mobiliser. Cependant, cette recherche d'information est difficile, et on n'a pu réunir que les informations suivantes ; les investissements du secteur privé et publics ne sont pas connus. On remarquera que plusieurs secteurs d'intervention prioritaires ne sont pour l'instant pas du tout touchés (santé, développement des filières pêche, manioc).

Institution	Budget annuel prévu (gourdes)	Domaines d'intervention
USAID - ODESOB	2,5 millions	Scolarisation enfants victimes du SIDA Prise en charge femmes enceintes
KORAL	24 millions	EPA (construction de citernes) Agriculture, plantation de citron, poule de chair, pondeuses
ADEMA	12 millions	Développement Local
ADEMA	8 à 10 millions	Éducation
ACF ADEMA	38 millions	Assainissement
Total	86,5 millions annuels	

Tableau 42 : Prévisions d'investissement des ONG pour les années à venir (source : ONG)

4.2 La mobilisation et gestion de ressources

Dans le cadre de Bombardopolis, chaque acteur mobilise et gère les ressources correspondant à ses actions, mais avec autorisation et contrôle de la cohérence par la collectivité, voire dans l'idéal par le CDC.

La commune de Bombardopolis a eu la chance de bénéficier d'un appui de la coopération canadienne pour la mise en œuvre de son premier PCD, qui lui a permis d'investir 90 millions de gourdes sur divers secteurs prioritaires du PCD (pêche, élevage, infrastructures, électricité). Cet appui ne sera vraisemblablement pas reconduit, les collectivités devront donc poursuivre leurs recherches de fonds à travers ministères et bailleurs de fonds. Cependant, la plupart des bailleurs sont maintenant sensibilisés à l'importance des Plans de Développement et privilégient les actions menées de façon participative par les acteurs territoriaux. Par ailleurs, il sera important de renforcer le plaidoyer et la communication auprès des différents niveaux de structures de l'État (communal, départemental, national) afin d'encourager une action synergique entre les collectivités et services de l'État pour la réalisation du PCD. Nombre d'actions du PCD dépendent en effet de ceux-ci : nominations, aménagement du territoire...

Mais une grande partie de la mobilisation des ressources devra se tourner vers le **secteur privé**, car l'un des aspects phares du 2^{ème} PCD est la mobilisation d'entrepreneurs sur l'organisation de la transformation et de la vente des produits locaux.

Par ailleurs, la Mairie de Bombardopolis a mis en place les années précédentes un **fonds de développement** qui est alimenté par les remboursements des crédits attribués dans le cadre de projet (crédits familiaux pour l'installation électrique, crédits à la production de cabrits). Ce fonds, qui a déjà atteint plus d'un million de gourdes, est destiné à l'investissement dans les secteurs économiques. Les décisions quant à son octroi seront prises en concertation par le CDC, dans le respect de l'esprit et des priorités du PCD.

Il serait enfin important, malgré les conflits politiques, de mobiliser les **parlementaires** (sénateurs, députés...) sur la nécessité de rassembler les forces de la commune autour de projets communs. Leur appui serait particulièrement utile sur le plaidoyer au niveau des ministères pour la création de postes dans la fonction publique et l'investissement dans les infrastructures publiques.

4.3 Le dispositif de suivi et d'évaluation du PCD

La création du CDC fin 2010, celle d'une commission communale d'éducation, et la mise en place la même année de tables communales de concertation constituent autant d'outils intéressants pour le suivi du PCD. Ils sont des lieux de communication sur le PCD et son avancement, et des lieux de coordination et de convergence des actions. A travers les réunions de ces différents organes, on pourra utiliser des tableaux simples pour évaluer les résultats et les prises de responsabilités, pour chacun des programmes du PCD.

Il sera particulièrement important de veiller à la transmission des informations et de la vision du PCD après les prochaines élections municipales, qui pourraient avoir lieu en 2011 ou 2012.

Si la Mairie garde un rôle prépondérant pour la mise en œuvre du PCD, il est important que les autres secteurs se sentent impliqués à la fois dans les réalisations et dans leur suivi ; la tendance actuelle reste de dire que la Mairie (les élus notamment) est seule responsable de l'avancement, des succès et des échecs du PCD, mais aussi de la communication et de l'implication des autres secteurs. Rares sont ceux qui prendront l'initiative de demander des comptes à cette dernière si le PCD n'est pas mis en œuvre, ou qui se positionneront comme acteurs du PCD. Le travail d'incitation au jeu démocratique participatif doit donc être poursuivi, afin de multiplier les acteurs et leurs interactions.

**Plan d'investissement annuel du PCD (2011-2016) Bombardopolis /
en Gourdes haïtiennes**

Secteur	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
<u>AGRICULTURE ET RENFORCEMENT ECONOMIQUE I</u>						
Appui et accompagnement aux entrepreneurs	1, 000,000	1, 000,000	1, 000,000	1, 000,000	1, 000,000	5, 000,000
Amélioration production agricole & sécurité alimentaire	12, 000,000	12, 000,000	12, 000,000	12, 000,000	12, 000,000	60, 000,000
Amélioration production animale	4, 000,000	2, 000,000	2, 000,000	0	0	8, 000,000
Amélioration filière pêche	8, 000,000	6, 000,000	6, 000,000	2, 000,000	0	22, 000,000
Total 1	25, 000,000	21, 000,000	21, 000,000	15, 000,000	13, 000,000	95, 000,000
<u>ENVIRONNEMENT II</u>						
Développement de l'écotourisme			4, 000,000	2, 000,000		6, 000,000
Campagne de reboisement		12, 000,000	12, 000,000	0	0	24, 000,000
Sensibilisation sur le déboisement	500,000	200,000	200,000	200,000	200,000	1, 300,000
Mise en place d'une décharge	1, 000,000	200,000	200,000	200,000		1, 600,000
Création des aires protégées		200,000	200,000			400,000
Total 2	1, 500,000	12, 600,000	16, 600,000	2, 400,000	200,000	33, 300,000
<u>INFRASTRUCTURE III</u>						
Amélioration des axes routiers	30, 000,000	20, 000,000	20, 000,000	2, 000,000	2, 000,000	74, 000,000
Infrastructures commerciales (marché)	3, 000,000	1, 500,000	0	0	0	4, 500,000
Energie	3, 000,000	3, 000,000	0	0	0	6, 000,000
Communication (3 cybers café) 1 dans chaque section	700,000	0	0	0	0	700,000
Eau + assainissement	20, 000,000	20, 000,000	2, 000,000	2, 000,000	2, 000,000	46, 000,000
Total 3	56, 700,000	44, 500,000	22, 000,000	4, 000,000	4, 000,000	131, 200,000
<u>EDUCATION IV</u>						
Amélioration des infrastructures scolaires	3, 000,000	3, 000,000	1, 800,000	1, 800,000	1, 800,000	11, 400,000
Formations des maitres	1, 200,000	1, 200,000	1, 200,000	1, 200,000	1, 200,000	6, 000,000
Acquisition et distribution des matériels didactiques	1, 500,000	1, 500,000	1, 500,000	1, 500,000	1, 500,000	7, 500,000
Approvisionnement en livres pour Bibliothèques		400,000	200,000	200,000	200,000	1, 000,000
Laboratoire d'informatique	700,000					700,000
Centre professionnel+ frais de fonctionnement	12, 000,000	4, 000,000	2, 000,000	1, 000,000	1, 000,000	20, 000,000
Total 4	18, 400,000	10, 100,000	6, 700,000	5, 700,000	5, 700,000	46, 600,000

SANTE V						
Lutte contre les MST/IST/VIH/SIDA	500,000	500,000	500,000	500,000	500,000	2, 500,000
Promotion pour la médecine traditionnelle	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	500,000
Accès aux médicaments essentiels	300,000	300,000	300,000	300,000	300,000	1, 500,000
Exonération pour les agents de sante et matrones travaillant à l'HEB	300,000	300,000	300,000	300,000	300,000	1, 500,000
Renforcement de l'infrastructure sanitaire	1, 000,000	1, 000,000	0	0	0	2, 000,000
Total 5	2, 200,000	2, 200,000	1, 200,000	1, 200,000	1, 200,000	8, 000,000
INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET CULTURELLES						
Réhabilitation des terrains de jeu	600,000	800,000	0	0	0	1, 400,000
Construction d'un parc sportif	0	0	3, 000,000	0	0	3, 000,000
Développement volleyball et basket Ball	0	0	400,000	400,000	400,000	1, 200,000
Construction d'un centre d'animation socioculturelle	600,000	0	0	0	0	600,000
Promotion pour Artisanat et structuration de la filière	4, 000,000	4, 000,000	2, 000,000	0	0	10, 000,000
Total 6	5, 200,000	4, 800,000	5, 400,000	400,000	400,000	16, 200,000

Grand total	109, 000,000	95, 200,000	72, 900,000	28, 700,000	24, 500,000	330, 300,000
--------------------	---------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------

Tableau de synthèse						
Secteur	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Agriculture	25, 000,000	21, 000,000	21, 000,000	15, 000,000	13, 000,000	95, 000,000
Environnement	1, 500,000	12, 600,000	16, 600,000	2, 400,000	200,000	33, 300,000
Infrastructure	56, 700,000	44, 500,000	22, 000,000	4, 000,000	4, 000,000	131, 200,000
Education	18, 400,000	10, 100,000	6, 700,000	5, 700,000	5, 700,000	46, 600,000
Sante	2, 200,000	2, 200,000	1, 200,000	1, 200,000	1, 200,000	8, 000,000
Infrastructures sportives et culturelles	5, 200,000	4, 800,000	5, 400,000	400,000	400,000	16, 200,000
Grand Total	109, 000,000	95, 200,000	72, 900,000	28, 700,000	24, 500,000	330, 300,000

Recettes internes communales par année							
Rentrée	Année 2010/2011	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Cotisation sur la vente de bétails (CVB)	20,307.10	21,322.46	22,388.58	23,508.01	24,683.41	25,917.58	117,820.02
Parc épave	947.62	995.00	1,044.75	1,096.99	1,151.84	1,209.43	5,498.01
Parc communal	11,759.52	17,639.28	18,521.24	19,447.31	20,419.67	21,440.66	97,468.16
Cimetière	2,044.87	3,067.31	3,220.67	3,381.70	3,550.79	3,728.33	16,948.80
Taxes sur charbon	9,935.10	14,902.65	15,647.78	16,430.17	17,251.68	18,114.26	82,346.55
Autorisation de fermage	8,079.75	12,119.63	12,725.61	13,361.89	14,029.98	14,731.48	66,968.58
Contribution foncière sur les propriétés bâties (CFPB)	43,262.55	64,893.83	68,138.52	71,545.44	75,122.71	78,878.85	358,579.35
Étalonnage	662.34	993.51	1,043.19	1,095.34	1,150.11	1,207.62	5,489.77
Total	96,998.85	135,933.65	142,730.33	149,866.85	157,360.19	165,228.20	751,119.23

5 PARTIE V : ANNEXES

5.1 Choix des priorités, Vision et objectifs de développement

Les forces prioritaires à valoriser ont été choisies individuellement par les participants aux ateliers (3 par participant, classées par ordre d'importance). Les voici ci-dessous ; elles sont liées à des potentiels de développement. Les faiblesses quant à elles sont liées à des services ou modes de fonctionnement de la société. Les formulations de chacune des forces et faiblesses ont été faites en synthétisant les idées de tous les participants et en utilisant les arbres à problèmes construits sur les domaines ayant suscité le plus de discussions.

N	Forces à valoriser	Points (%)
1	Climat et terres sont adaptés à la culture du manioc , savoir-faire traditionnel, qui permet également la protection du couvert végétal et la diminution du risque agricole grâce à l'agroforesterie.	17
2	La commune offre des produits naturels (fruits, poissons..) et transformés (artisanat, mamba..) qui peuvent offrir un renouveau économique à condition de travailler sur le transport et les débouchés à travers la collaboration entre producteurs et entrepreneurs.	15
3	L'élevage de cabris , facilité par plus de 50% de terres « <i>cadastre</i> », assure les dépenses ponctuelles de la majorité des familles à travers la vente dans les communes voisines.	14
4	Les fonds marins de Bombardopolis offrent des ressources inexploitées importantes, à condition de développer la pêche en haute mer.	13
5	La pistache est résistante, adaptée au climat, et traditionnellement cultivée.	8
6	<i>La commune dispose de plateaux qui peuvent être irrigués pour augmenter localement les rendements de bananes et légumes.</i>	4
7	<i>La fabrication de charbon est la première entrée économique de la commune, incontournable, mais détruit l'environnement ; la plantation rationnelle de « jardins » de bois destinés au charbon permettrait de limiter cet effet.</i>	4
8	<i>Le passé de la commune a apporté un grand savoir faire en termes de vannerie artisanale, qui offrirait des revenus intéressants aux artisans si un entrepreneur démarchait pour ces produits.</i>	4
9	<i>L'organisation d'activités culturelles et de distraction dans la commune permettrait de dynamiser la vie économique des artistes tout en valorisant la culture.</i>	3

N	Faiblesses à corriger	Points (%)
1	Les conflits politiques qui déchirent violemment la commune entravent sérieusement son développement car ils empêchent les acteurs des projets de travailler ensemble, et les mènent à détruire toute action positive posée par le camp adverse.	23
2	L'éloignement des rares sources d'eau potable , qui plus est en saison sèche, cause des pertes de temps et d'énergie colossales, outre qu'il favorise le développement de maladies liées à l'eau	14
3	L'accès au courant reste rare et cher, limitant le temps de vie, la sécurité, et les possibilités de développement économique.	11
4	Les difficultés et coûts d'accès à plusieurs habitations de la commune rendent difficile l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux marchés.	11
5	L'absence d'opportunités de formation professionnelle de qualité et portant vers des débouchés creuse l'inactivité et ses conséquences sociales chez les jeunes de la commune.	11
6	<i>L'absence de centre culturel limite l'ouverture d'esprit, la connaissance, le divertissement, les échanges et la valorisation des talents locaux.</i>	8
7	<i>L'accès aux services n'est pas égalitaire comme le demande la constitution et favorise les proches, les partisans et les personnes aux meilleurs moyens économiques.</i>	6
8	<i>Les écoles manquent d'encadrement pour offrir aux professeurs des conditions satisfaisantes pour une école de meilleure qualité.</i>	5
9	<i>La faible ou mauvaise utilisation des méthodes de planning familial, aux nombreuses raisons, favorise les grossesses précoces et les familles nombreuses aux besoins supérieurs aux ressources.</i>	5
10	<i>Les institutions étatiques locales manquent d'appui pour améliorer leurs services.</i>	3
11	<i>L'absence de services déconcentrés dans les sections ne permet pas la création d'emploi.</i>	3
12	<i>L'arrêt des campagnes d'alphabétisation exclut une bonne partie de la population.</i>	1
13	<i>Le crédit aux marchandes devrait être plus répandu.</i>	1

Tableau 43: Forces, Faiblesses majeures (atelier CDC, classées par ordre de priorité)

5.2 Composition du CDC et des CDSC

Conseil Développement Communal (CDC) de Bombardopolis				
Nom	Prénom	Secteur	Commission	Rôle
NORVELUS	Kamouest	Mairie		Président
STINFIL	Lijonc	Mairie-direction		Vice-président
MAUREPAS	Jacques	OB		Secrétaire général
FRANÇOIS	Francenel	LAPRESSE		Secrétaire adjoint
STINFIL	Mimose	Santé		Trésorière générale
HENRY E	Vanise	IFODEB		Trésorière adjointe
DUMORNEY	Henry Max	Notable		Conseiller
FRANÇOIS	Amos	Inspect. sco	Education	
THERNELAN	Philippe	Etat Civil		
DESROSIERS	Job	BAC		
DESLIENS	Wilnique	Justice		
ALPARET	Iloner	OB	Economie	
SAINT-PIERRE	Achellus	Eglise Protestante		
VESELHOMME	Emmanus	Eglise Catholique		
JEAN-BAPTISTE	Jean-Ludel	Artisan		
TELSAINT	Jean-Kely	CASEC, 1 ^{ère} section		
FORRELUS	Veniet	CASEC, 2 ^{ème} section		
CEANT	Quedancier	CASEC, 3 ^{ème} section		
RIBOUL	Fetnel	ASEC, 1 ^{ère} section		
MOGENE	Wilfrandieu	ASEC, 2 ^{ème} section	Agro, env et infrastructures	
INNOCENT	Wilner	ASEC, 3 ^{ème} section	Agro, env et infrastructures	
CELESTIN	Henricot	KORAL		
FAUCON	Isabelle	ID	Economie	
FRANÇOIS	Mausert	ADEMA	Education	
STINFIL	Walder	Notable	Education	
STINFIL	Voltaire	Notable		
EXEUS	Keder	ASSODEB	Education	Non CDC
StCYR	Waldonn	OIH	Education	Non CDC
NORVELUS	Joseph	ASSODEB	Agro, env et infrastructures	Non CDC
FONTAINE	Nelson	AAD	Agro, env et infrastructures	Non CDC
ALEXANDRE	Joseph Nicolas	AJAB	Agro, env et infrastructures	Non CDC
EXEUS	Reney		Economie	Non CDC

CDSC 1^{ère} section Plate-Forme

Nom	Prénom	Secteur/Habitation	Commission	Rôle
TELSAINT	Jean-Kely	CASEC	Education	Président
VALBRUN	Lemirat	CASEC	Agro, env et infrastructures	Vice-Président
JEAN BAPISTE	Saint-Lidieu	Floksy	Agro, env et infrastructures	Secrétaire adjoint
VALBRUN	Jean-Ronel	APAB	Agro, env et infrastructures	Secrétaire général
PHILIUS	Erline	Hab. Mare-Savon	Economie	Trésorière générale
PIERRE-SAINT	Rose-marie	Hab. Clenette	Economie	Trésorière adjointe
DESLIENS	Straïbert	Notable	Culture et sport	Conseiller
JACQUES	Sony	CASEC	Culture et sport	
PIERRE-SAINT	Frixène	ASEC	Culture et sport	
NORVELUS	Franco	Hab. Verné	Culture et sport	
MADEUS	Veroul	ASEC	Education	
DIVERS	Jean-Vernet	Hab. Mare-Savon	Education	
JN-BAPTISTE	Genice	Hab. Verné	Education	
AMELUS	Dalius	Hab. Palerme	Education	
ARMAND	Assefie	Hab. Pelicier I	Economie	
JOSEPH	Claudette	Hab. Floxy	Economie	
MELUS	Jean-Odnet	Hab. Cadlon	Economie	
BLAISE	Ménifranc	APPB	Economie	Non CDC
DESIRE	Joslène	CIDEB	Economie	Non CDC
JORCY	Pesiel	Hab. Cadlon	Santé	
JANVIER	Chesnel	AJDP	Santé	Non CDC
MOLME	Marianie	GFAP	Santé	Non CDC
PIERRE	Imane	AGAB	Santé	
JACQUES	Joseph	Hab. Pelicier I	Santé	
STINFIL	Peralt	Hab. Pomme	Culture et sport	
JOSEPH	Paul Ernest	Hab. Plate-Forme	Culture et sport	
SAMUEL	Forbus	APPSB	Culture et sport	Non CDC
CHERY	Florus	ACUJEPDEB	Culture et sport	Non CDC
LAFRANCE	Inel	OPPD	Culture et sport	Non CDC
NORVELUS	Joseph	ASSODEB	Agro, env et infrastructures	
STINFIL	Thedil	Notable	Agro, env et infrastructures	
SAMSON	Dieunor	Clenette	Agro, env et infrastructures	Non CDC
HORALUS	Benisoir	GAEC	Agro, env et infrastructures	Non CDC
DACEUS	Nicole	ODPN	Agro, env et infrastructures	Non CDC
FILIUS	Frandieu	MPDBM	Agro, env et	Non CDC

			infrastructures	
JEAN	Saint-Gelus	ASEC		
STINFIL	Clerismène	Hab. Pomme		
PROPHÈTE	Jaciony	Hab. Palerme		
SAMSON	Dieunor	Hab. Clenette		
FRANÇOIS	Renémy	Hab. Floxy		

CDSC 2^{ème} section Des Forges
--

Nom	Prénom	Secteur/Habitation	Commission	Rôle
FORRELUS	Veniet	CASEC		Président
SEÏDE	Ernest	CASEC		Vice-président
GEFFRARD	Wilner	Hab. Daniel	Education	Secrétaire général
NORELIA	Lonique	Hab. Rochefort	Jeunesse et sport	Secrétaire adjoint
NORELIA	Enada	Hab. Rochefort	Jeunesse et sport	Trésorière générale
BLAISE	Marie-André	Hab. Lariol	Agro,env et infrastructures	Trésorière adjointe
SAINT FLEUR	Sedernier	Notable	Santé	Conseiller
METELUS	Matelus	CASEC	Santé	
PAUL	Sylvie	Hab. Daniel	Santé	
MERVILUS	Venus	Hab. Lariol	Agro,env et infrastructures	
MOÏSE	Iffanès	ASEC	Agro,env et infrastructures	
NORELIA	Wisman	Hab. Desmoulins	Agro,env et infrastructures	
ADAM	Jean-Wesner	Hab. Sous-Roche	Agro,env et infrastructures	
MARC	Geurda	Hab. Lavatière	Agro,env et infrastructures	
JEAN	Noirius		Agro,env et infrastructures	Non CDC
ATISNORD	St-Louis	APDB	Agro,env et infrastructures	
THEOPHILE	Claudener	Hab. Jean macoute	Agro,env et infrastructures Pêche	
PERICLÈS	Limage	Hab. Jean Macoute	Pêche	
ADAM	Obenson	MOJEB	Pêche	Non CDC
PERICLÈS	Morel	ASEC	Jeunesse et sport	
PAUL	Hollandaise	ASEC	Jeunesse et sport	
DIEUSIRÉ	Brizelais	Hab. Desmoulins	Jeunesse et sport	
FLEURMILUS	Leridieu	Hab. Vital	Jeunesse et sport	
LAMORTHE	Bruniel	Hab. Chili	Jeunesse et sport	
JOSEPH	Japhely	Hab. Sous-Roche	Education	

MOMPREMIER	Jonna	Hab. Vital	Education	
DAVILUS	Chenel	Hab. Chili	Education	
BERNARD	Wisnel	Hab. Lavatière	Education	
LORILUS	Pierre-Philippe	UJEDPEB	Education	
LORILUS	Plessy	UJBAM	Education	
ANDRÉ	Kisner	KOKAEDES		
BELFLEUR	Chrismène	AFTDB		

CDSC 3^{ème} section Plaine d'Orange

Nom	Prénom	Secteur/habitation	Commission	Rôle
CEANT	Quedancier	CASEC		Président
DEZEME	Joseph	CASEC		Vice-Président
LANOT	Francenet	G-40	Education	Secrétaire adjoint
THERNELUS	Gilbert	Hab. Faligant		Secrétaire général
PORTILUS	Mariennette	Hab. Crève		Trésorière générale
SAHELAND	Marilaine	CREP		Trésorière adjointe
MOÏSE	Loreste	Notable		Conseiller
FRAÜS	Jerodel	CASEC	Santé	
CHARLES	Wilner	Hab. Crève	Santé	
FRAÜS	Fracilien	Hab. Fond-Jacques	Santé	
ALPARAITRE	Lucnel	(APAB)	Santé	
LEVASSEUR	Georgette	UPDB	Santé	Non CDC
ST-FLEUR	Dieuné	ASEC	Education	
ALISMA	Genise	Hab. Brava	Education	
TELSAINT	Vilfrane	Comité réflexion	Education	
GRACIA	Dieumose	Jeanite	Education	Non CDC
THERNELUS	Dieunel	ASEC	Agro, env et infrastructures	
LEJEUNE	Anna	Notable	Agro, env et infrastructures	
SANOLIA	Rose	Hab. Brava	Agro, env et infrastructures	
JOSEPH	Marie	Hab. Jacobaille	Agro, env et infrastructures	
NORDILUS	N. Gelin	KOADPO	Agro, env et infrastructures	
PETIONVIL	Estimable	CD	Jeunesse et sport	Non CDC
SAINTANGE	Roselène	SDFA	Jeunesse et sport	Non CDC
ANTOINE	Ilrick	ASEC	Jeunesse et sport	
MIRACIEN	Itise	Hab. Camblaise	Jeunesse et sport	
DANIEL	Emmanuela	Hab. Chelmise	Jeunesse et sport	
MERESTAL	Joly	Hab. Baptiste	Economie	
ANNA	Lenise	Hab. Baptiste	Economie	

ST-ANGE	Mita	Hab. Faligant	Economie	
DECIMUS	Jesnel	APB	Economie	
DILEJUSTE	Atonaise	KRpB	Economie	Non CDC
OCCEAN	Jean	Hab. Jacobaille		
MICHEL	Onel	Hab. Jeanite		
LOUISSAINT	Angeline	Hab. Fond-Jacques		
ST-FLEUR	Exanté	Hab. chelmise		
LEVASSEUR	Georgette	UPDB		
DUMERCY	Darel	KRPB		
DILEJUSTE	Kesnel	KAKOFAB		
ALPARETTE	Iloner	ATPB		
JEAN-BAPTISTE	Etrénne	APF		
ALPARAITRE	Lessondieu	KOPDEM		

5.3 Écoles de Bombardopolis

Écoles Primaires

Dans les colonnes Maîtres, Élèves et Cantines, le 1^{er} chiffre correspond aux enquêtes 2007, et le 2^{ème} aux enquêtes 2010.

Côte

Nom	Habitation	Localité	Type	Niveau	Maîtres	Elèves	Cantine	Remarque
Lekòl Nasyonal Jn Makout	Jean Macoute	Jean Macoute	Nationale	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	4/4	?/119	Oui	Endommagée
Lekòl Communautaire Jan Makout	Jean Macoute	Jean Macoute	Communa- taire	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	2	85	Oui	Eglise
Lekòl Nasyonal Platfòm	Plateforme	Plateforme	Nationale	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	4/7	100/101	Oui	
Lekòl Communautaire St Mat	Plateforme	Plateforme	Communa- taire	Kind.	2/2	45/16	Oui	Eglise
Lekòl Konsevatris Ansachat	Ansachat	Ansachat	Communa- taire	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	3/3	85/96	Oui	Eglise

Bourg

Nom	Rue	Type	Niveau	Maîtres	Elèves	Cantines	Remarque
Evangélique Baptiste Eben-Ezer	Edgard sheeve	Privé	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	9/11+directeur	504/362	Oui	
Chekina Ebenezer	Edgard Sheeve	Privé	3 niveaux Kind.	5/3	60/162	Oui	
Evangélique Baptiste Emmanuel	Rue st François	Privé	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	10/8	425/266	Oui	
Kindergarten	Ri St François	Prive	3 niveaux		51	oui	

Emmanuel				3			
Marie Claire Heureuse	Impasse Jolibwa	National e	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	7/6	176/200	Oui	Non mixte
La Jardinière (Marie Claire Heureuse)	Impasse Jolibwa	National e	3 niveaux	2/2	43/50	oui	
Presbytérale Saint jean	Plas St François	Privé	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	11/7+directeur	380/317	Oui	2 3e
Kindergarten Presbyteral	Plas St François	Privé	3 niveaux Kind.	2/3	49/119	Oui	
Amerton Killick	Impasse. Jolibwa	National e	Kind à 6 ^{ème} AF	6/7	309/253	Oui	Kind garçon (40)
Boisrond Tonnerre	Edgard Sheev	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	7/8	136/230	Oui	
Mixte Bethanie							Fermée
Communautaire Saint Jean							Fermée

1^{ère} section

Nom	Habitation	Localité	Type	Niveau	Maîtres	Elèves	Cantines	Remarque
Amour du Christ	Floxy							Fermée
Union des camarades (EFA/Pa Nou)	Floxy	Floxy	Privé	PS à 6 ^{ème} AF	8/9	230/350	oui	
Chrétienne de Mare savon	Mare Savon							Fermée
Nationale de Mare savon	Mare Savon	Mare savon	Nationale	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	5/7	195/167	Oui	
Communautaire	Mare Savon	Mare-savon	Communautaire	Kind à 3 ^{ème} AF	3/6	100/176	Oui	
Frères-Unis	Mare Savon	Felsab	Privé	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	5/4	150/100	oui	Pas de toilettes
Conservatrice Acajou	Pomme	Acajou	Mission	Kind à 6 ^{ème} AF	4/4	115/110	oui	
Conservatrice Fond Mare	Pomme	Fond Mare	Mission	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	4/4	148/148	oui	Endommagée
Conservatrice de Palerme	Palerme 2		Mission	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	5	100	Non	
Cœurs Unis communautaire de Verné	Verné	Verne	Privé	Kind à 4 ^{ème} AF	4/3	60/51	oui	Pas de toilettes, église
Christ Pour Tous	Cadelon	Granboulay	Privé	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	6/3	103/70	Oui	Endommagée
Conservatrice Clenette	Clenette	Clenette	Mission	Kind à 6 ^{ème} AF	4/4	131/131	Oui	

Croix Pénible/ communautaire Canaan	Clenette	Soupon	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	6/5	105/97	Oui	Inachevé
Bon Berger/Jérusalem	Clenette	Clenette	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	5/7	133/130	Oui	Inachevé
Presbytérale	Clenette	Clenette	Privé	Kind à 4 ^{ème} AF	4/5	60/120	oui	
Conservatrice Drimaille	Pelicier	Drimaille	Mission	Kind à 6 ^{ème} AF	4/8	80/125	Oui	
Emmanuel 2	Pelicier							Fermée
Presbytérale	Pelicier 1	Pelicier 1	Privé	1 ^{ère} à 3 ^{ème} AF	2/3	50/50	Oui	

2^{ème} section

Nom	Habitation	Localité	Type	Niveau	Maîtres	Elèves	Cantines	Remarque
Ecole communautaire	Desmoulins	Desmoulins	Communa taire	Kind à 3 ^{ème} AF	3 /5	97/151	Oui	
Ecole Jeruzalem	Desmoulins	Peri	Mission	Kind à 6 ^{ème} AF	5/6	60/70	Non/oui	
Ecole Saint- Jean	Vital	Vital	Communa taire	Kind à 6 ^{ème} AF	5/6	110/10 3	Non/oui	
Ecole conservatrice	Roche fort	Roche fort	Mission	Kind à 6 ^{ème} AF	9/9	228/17 0	Non/non	
Nationale Roche fort	Roche fort	Kadèt	Nationale	1 ^{ère} à 9 ^{ème} AF	5/15	82/354	Non/oui	
François Malherbe	Roche fort	Roche fort	Privé	7 ^{ème} à 9 ^{ème} AF	12	80	Non	Nouvea u
Ecole Mont des Oliviers	Sous-Roche	Sous-roche	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	9/8	203/16 0	Non/oui	
Communautaire Union des cœurs	Danyèl	Danyèl	Communa taire	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	3/3	75/75	Non/oui	
Luthérienne de la foi	Daniel		Communa taire					Fermée
Ecole Bon Semeur	Daniel		Communa taire					Fermée
Ecole Bon Samaritain	Chili	Lamache	Privé	Kind à 9 ^{ème} AF	10/25	272/39 5	Oui/oui	
Baptiste conservatrice	Chili	Chili	Mission	Kind à 6 ^{ème} AF	9/	227/23 8	Non/oui	
Bethanie Faltine	Chili	Faltine	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	10/12	286/32 5	Oui	
Saint-Jean Marie Viane	Lavaltière	Sav.Môle	Presbytér ale	1 ^{ère} à 4 ^{ème} AF	2/2	30/65	Non	
Communautaire	Lavaltière	Savane	Communa	Kind à 6 ^{ème}	5/4	130/12	Non/non	

Bon Berger		Môle	utaire	AF		0		
Evangélique Chrétienne	Lavaltière	Savane Môle	Privé	Kind à 5 ^{ème} AF	3	66	Non	Endom magée
Nazaréen de Mathurin	Lariele		Privé					Fermée

3^{ème} section

Nom	Habitation	Localité	Type	Niveau	Maîtres	Elèves	Cantines	Remarque
Samarie de Tendremise	Jeanite	Tendremise						Fermée
Bon Berger de Tendremise	Jeanite	Tendremise	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	9/5	113/35	Non/Oui	Endommag é
Conservatrice Jeanite	Jeanite	Jeanite	Privé	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	4/2	103/24	Non/Oui	
Georges Crève	Crève	Crève	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	13/11	200/27 3	Non/Oui	
Baptiste Salem	Crève	Crève	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	19/15	387/28 3	Oui	
Nationale Plaine D'orange	Crève	Creve	Nationa le	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	4/7	115/10 3	Non/Oui	
Presbytérale St-Louis	Crève		Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	6/ ?	168/ ?	Oui/ ?	Sans info
Boisrond Tonnerre	Brava	Brava	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	/6	114	non/Oui	
Conservatrice Faligan	Faligant	Faligan	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	9/ ?	256/ ?	Oui/ ?	Sans info
Siloe	Faligant	Faligan	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	7/7	183/17 0	Non/Oui	
Deogracias de Loco	Faligant	Loco	Privé	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	4/8	127/11 3	Non/oui	
Boisrond Tonnerre de Hace	Faligant	Hace	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	7/9	213/18 0	Non/Oui	
Philadelphie de Carolong	Faligant	Carolong	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	7/5	139/10 1	Non/Oui	
Esperance de Jacques	Fond Jacques	Fond-jacques	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	7/6	139/95	Non/Oui	
Conservatrice Belle- vue	Camp Blaise	Belle -Vue	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	7/8	250/16 8	Non/Oui	
Bon Samaritain Belle-vue	Camp Blaise	Belle vue	Privé	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	6/6	87/142	Non/Oui	
Jean 14 de Pangu	Camp Blaise	Pangu	Privé	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	7/6	113/77	Non/Oui	

Baptiste Bon Berger	Camp Blaise	Camp Blaise	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	7/4	125/75	Non/Oui	
Communautaire	Baptiste	Jalousie	Communaire	Kind à 5 ^{ème} AF	5/4	80/50	Non/Oui	
Bethesda de Nan Baptiste	Batis	Nan Batis	Privé	Kind à 6 ^{ème} AF	7/3	125/30	Non/Oui	
Communale Plaine D'orange	Jacobaille	Jacobaille	Communale	1 ^{ère} à 6 ^{ème} AF	2/4	27/57	Non/Oui	

Écoles Secondaires

Bourg

Nom	Rue	Type	Niveau	Maîtres	Élèves	Cantines	Remarque
Collège Emmanuel	Rue St François	Privé	7 ^{ème} à 9 ^{ème}	15	199	Oui	Nouveau
Collège St-François	Rue St Augustin	Privé	7 ^{ème}	10	40	Non	Nouveau
Lycée Ménélas Bordes	Impasse. Jolibwa	Nationale	7 ^{ème} AF à 2 ^{ème} sec	6/10	245/276	Non	Nouveau

1^{ère} section

Nom	Habitation	Localité	Type	Niveau	Maîtres	Elèves	Cantines	Remarque
Collège Curbo	Floxy	Floxy	Privé	7 ^{ème} à 2 ^{ème} sec	10/15	130/221	Non/oui	1 direkte
Collège Pa Nou/EFA	Floxy	Floxy	Privé	7 ^{ème} à 9 ^{ème}	11/6	31/120	Non/oui	1 direkte

3^{ème} section

Nom	Habitation	Localité	Type	Niveau	Maîtres	Elèves	Cantines	Remarques
Collège Mixte Education Nouvelle	Jeanite	Tandre mise	Privé	7 ^{ème} à Rhéto	11/15	130/236	Non/Oui	
Collège Mixte La Pléiade	Faligan	Hace	Privé	7 ^{ème} à Rhéto	0/15	0/113	Non	Nouveau
Collège Baptiste Salem	Crève	Creve	Privé	7 ^{ème} à Philo	12/23	213/307	Non/Oui	
Collège Shalom	Faligant	Faligan	Privé	7 ^{ème} à Rhéto.	9	198	Non/oui	Sans info

5.4 Bibliographie

4^{ème} recensement général de la population et de l'habitat, IHSI, 597 p, 2005

Décret sur l'organisation et le fonctionnement des communes, Moniteur, 2003

Décret sur l'organisation et le fonctionnement des sections communales, Moniteur, 2003

Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de St Domingue., Moreau de St Mery

Diagnostic de la situation agricole du Nord-ouest. Rapport DDNO/UNOPS, MARNDR, 188 p, 1999

Éléments de la problématique départementale, projet CNUEH-HABITAT, MCE, 110 p, 1997

Étude sur les secteurs porteurs de développement dans les régions de Mole Saint Nicolas, de Jean Rabel, de Bombardopolis et de Baie de Henne, GRAF, 103 p, 1999

Évaluation de la filière pêche dans les régions du Haut Artibonite et du Bas Nord Ouest d'Haïti, Cédric Piriou pour Action contre la Faim, 65 p, 2010

Guide méthodologique du PCD, MPCE, 52 p, 2010

Haïti Demain, objectifs et stratégies territoriales pour la reconstruction, CIAT, 37 p, 2010

Histoire d'Haïti vol 1 et 2, Thomas Madiou

La stratégie nationale d'action pour l'éducation pour tous, MENFP, 47p, 2007

Le développement local en Haïti dans le contexte économique actuel et la tentative de mise en place du processus de décentralisation, Anna Maria SERRA, 113p, 2010

Monographie du Nord-ouest, vol 2, IHSI, 274 p, 1982

Plan global de renforcement de la sécurité alimentaire dans le Nord-ouest, MARNDR, 63 p, 2004

Plan opérationnel pour le développement de la filière Manioc dans la commune de Bombardopolis, ITECA, 34 p, 2010

Plan de Développement Communal de Bombardopolis 2007-2010

Plan de Développement Communal du Mole St Nicolas 2010-2015

Programme spécial d'urgence et d'appui à la production alimentaire en Haïti en réponse au tremblement de terre du 12 janvier 2010 et à l'intégration des populations déplacées, MARNDR, 57 p, 2010

Ressources naturelles renouvelables et exploitation, MARNDR, 104 p, 1997